

Mathieu OLIVIER
EJC3
2009/2010

Mémoire de fin de cycle

Rwanda

Un génocide colonial, politique et médiatique



« Vous le savez déjà. Moi aussi.
Ce ne sont pas les informations qui nous font défaut.
Ce qui nous manque, c'est le courage de comprendre
ce que nous savons et d'en tirer les conséquences. »

Sven Lindqvist, *Exterminez toutes ces brutes.*

Rwanda

Traitement éditorial du
journal Le Monde
de 1990 à 1998

Compréhension,
comparaison, contexte et
influences

PREAMBULE **6**

AVANT PROPOS 7

L'ETHNISME : UNE GRILLE DE LECTURE EN HERITAGE **10**

ETHNISME ET COLONISATION : DE LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE A LA RACE	11
LES FANTASMES ANTIQUES	11
LA RECUPERATION DES TEXTES ANTIQUES	12
LA THESE BIBLIQUE DES FILS DE CHAM	13
LA DUALITE NATIONALE ET LA GUERRE DES RACES	14
JUSTIFICATION PAR L'OBSERVATION	15
ETHNISME, HERITAGE COLONIAL A LA BASE DE LA VISION MODERNE. CONSTRUCTION DU RWANDA INDEPENDANT	17
LA DECOLONISATION ET LA « REVOLUTION »	17
LA CONSOLIDATION DU POUVOIR	19

L'ETHNISME : UNE DESINFORMATION A DES FINS POLITIQUES **21**

REALPOLITIK EUROPEENNE, LE CONTEXTE	22
LE COMPLEXE DE FACHODA	24
LE REGIME RWANDAIS, LA FAMILLE MITTERRAND ET LA FRANCAFRIQUE	24
TRAITEMENT EDITORIAL, TOUR D'HORIZON. LE MONDE ET LES JOURNAUX FRANÇAIS	27
LA RELATIVE COMPREHENSION (1990-1993)	27
LA CONFUSION DES PREMIERS JOURS	29
LA THEORIE DE LA GUERRE CIVILE	30
L'IMPLICATION FRANÇAISE	34
LES OPERATIONS	34
LES INTERPRETATIONS, L'EVENTUELLE COMPLICITE	36
LA FORMATION ET L'ARMEMENT	37
LA FRANCE PENDANT LE GENOCIDE	40
TURQUOISE	41

LE CAS DU MONDE **44**

LE MONDE ET LES SERVICES SECRETS	45
L'EXEMPLE DES DEBUTS DE L'OPERATION TURQUOISE VU PAR LE MONDE	50
LES CARICATURES	52

LES ACCUSATIONS	55
LA FAILLITE DU QUOTIDIEN DE REFERENCE	59
<u>L'HEURE DE LA VERITE</u>	<u>60</u>
LES « EXCUSES » DU MONDE	61
LE DECLIC 1998	62
<u>CONCLUSION</u>	<u>68</u>
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	<u>71</u>
<u>ANNEXES</u>	<u>72</u>

0



PREAMBULE

« On n'explique pas un génocide. Prétendre le faire serait obscène. [...] En revanche, faute de pouvoir connaître le « pourquoi ? », on peut rechercher le « comment ? » et, parfois, on en a le devoir. Ceux qui ont perpétrés les génocides d'autres temps et d'autres lieux n'étaient pas fondamentalement différents de nous. »

Dominique Franche, *Généalogie du génocide rwandais*

Avant propos

Il y a tout juste seize ans s'accomplissait le dernier génocide du 20^{ème} siècle. Un deuil que la région des grands lacs africains n'a pu oublier. 800 000 personnes y ont trouvé la mort, dans le seul mois d'avril 1994. C'était au Rwanda. Le pays des milles collines. Celui-là même où les fantômes coloniaux européens ont si bien trouvé leur place. Allemands, belges, français, les colons, missionnaires, professeurs, formateurs se sont succédés à partir du 19^{ème} siècle, depuis la grande frénésie d'exploration africaine. A la recherche des sources du Nil.

Colonisation et génocide. Une coïncidence ? Il est permis d'en douter. A la lumière d'une analyse des mécanismes du génocide, un lien apparaît, en filigrane, ou de façon plus flagrante, selon les ouvrages. Les massacres perpétrés au Rwanda sont sans conteste le fruit d'une politique de colonisation que les Rwandais ont reçu en héritage. Parmi ce dernier : le concept d'ethnies, au sens européen du terme, c'est à dire, celui de races. Les Hutu, les Tutsi et les Twa, dans une moindre mesure, apparaissent, au fil de l'occupation du pays par les Européens. Non qu'ils n'existaient pas auparavant. Mais ce qui n'était qu'une classification sociale va dès lors devenir une explication raciale, bizarrement calqué sur un même fantasme européen, celui des Francs opposés aux Gaulois.

Et ce qui, en France, a abouti à la révolution française, va donner, au Rwanda, une issue plus meurtrière : le génocide. Le massacre de toute une partie de la population rwandaise par une autre, dominante. Les Hutu contre les Tutsi. Je parle ici de modernité. Il est illusoire de considérer le génocide rwandais, comme un événement d'un autre temps. Raison si souvent évoquée pour qualifier des conflits sur le continent africain. Chaque rouage du génocide a été empreint de modernité. Endoctrinement des masses et de la jeunesse, création de milices... Et, en premier lieu, utilisation des vecteurs de communication à des fins de propagandes. En d'autres termes, mise à disposition des médias par le gouvernement génocidaire. La célèbre Radio Télévision Libre des Milles Collines (RTLM) en témoigne.

Dès lors, si l'on accepte de considérer que le génocide rwandais prend place dans un monde moderne, il faut faire fi d'interprétations africano-centrées et bannir les termes de « tribus », « traditions », etc... Il faut en somme considérer le Rwanda comme un état moderne, et surtout, non isolé sur le plan géopolitique et géostratégique.

C'est à la lumière de cette précision que le rappel historique sur la colonisation prend tout son sens. Si le Rwanda ne s'est pas livré à un simple règlement de compte entre ethnies - comme il était, et est encore, souvent écrit -, et si l'on applique une grille de lecture génocidaire moderne, il ne faut dès lors plus voir

l'opposition entre Hutu et Tutsi que comme un prétexte. C'est à dire une instrumentalisation du gouvernement génocidaire. La nuance est de taille puisque elle est capable de transformer un acte génocidaire hautement moderne et politique en, aux yeux de la communauté internationale, une guerre civile entre deux ethnies que tout opposent.

Cette analyse, nombre d'observateurs n'ont pas manqué de la pratiquer, avec pertinence et de façon immédiate après le génocide. Certaines observations, notamment de Human Rights Watch font même état de risques similaires bien avant 1994. Ce qui tendrait à prouver que nul « spécialiste », qu'il soit politique ou médiatique, ne pouvait ignorer cet état des lieux.

Cependant, au fil des décennies, les médias français, qui sont l'objet de ce mémoire, ont eu tendance à persister dans une analyse qui ne correspondait que de façon lointaine, dans le meilleur des cas, à la réalité. En d'autres termes, ils ont continué, pour une partie d'entre eux et alors que, les années passant, les preuves et les rapports contraires s'accumulaient, à observer le Rwanda à travers un prisme colonial. C'est à dire une grille de lecture ethniste.

L'observation est d'ailleurs la même pour le pays voisin du Rwanda, le Burundi, lorsque, lui aussi, traversait des périodes pour le moins troubles. Les médias français, et en premier lieu une bonne partie des articles du Monde, ont donc failli dans le traitement de l'information. Il ne s'agit pas ici de chercher des coupables. La manœuvre est inutile, seize ans plus tard, et aurait une teinte fort démagogique. Il reste toutefois essentiel de dégager certaines erreurs. Pour deux raisons.

La première est que l'Afrique n'est pas à l'abri de nouvelles tragédies. Le Congo, notamment avec les événements du Kivu, ou le Nigeria, restent encore aujourd'hui traités de façon simpliste, sur une même grille ethniste ou sur une grille religieuse. Or, il s'agit avant tout de parler de politique, d'instrumentalisation, d'endoctrinement...

La deuxième raison touche davantage à l'histoire et à la géopolitique qu'à l'analyse des contenus journalistiques. Il est toutefois nécessaire d'en passer par là. Le Monde, pour ne prendre que ce seul exemple, le plus flagrant, n'a pu s'égarer dans une lecture ethniste sans raison. Ses journalistes sont expérimentés. Ses reporters se sont rendus sur place. Il est donc inconcevable d'envisager une simple erreur de bonne foi. Il est en revanche beaucoup plus envisageable de se pencher sur les relations du Monde avec le pouvoir français. Pourquoi ? D'abord, parce que Le Monde est le journal officiel de la diplomatie. Il n'a plus une place aussi prépondérante qu'occupait Le Temps, son prédécesseur, auprès des dignitaires français, mais conserve des liens étroits. Des relations qui lui permettent d'obtenir des informations de premier choix.

En résumé, le Monde a des « contacts » dans le milieu des affaires étrangères. Et notamment dans celui des services secrets, comme on le détaillera par la suite. Or, ces fameux milieux d'initiés ont une vision particulière de la politique africaine française. C'est la « glorieuse époque » de la Françafrique. Un colonialisme qui dissimule son nom.

Le Monde a-t-il pêché par naïveté face à ses sources ? A-t-il été dupé ? Ou, plus grave, s'est-il érigé en complice du pouvoir français ? Les mots sont dures, à dessein. Mais un retour sur le rôle de la France dans le génocide rwandais permettra sans doute de les expliquer. Mais, ce n'est pas dévoiler le contenu de ce mémoire que de livrer l'une des conclusions qui l'articule : selon la plupart des spécialistes, et selon des documents, la France savait. La France connaissait les risques de génocide et a été au courant, très tôt, des massacres. Sa politique a pourtant été des plus douteuses. Elle a d'ailleurs empoisonné pendant longtemps, si tant est qu'elles soient apaisées aujourd'hui, les relations diplomatiques entre le Kigali post-génocide et Paris.

Encore une fois, il ne s'agit pas de refaire l'Histoire. Ni de faire de la politique fiction. Il s'agit d'analyser des documents, des dates, des rencontres entre dignitaires rwandais et français, des contrats passés entre les deux pays. D'analyser encore les contenus journalistiques, leur bien-fondé, leurs erreurs et les liens des auteurs et des acteurs des événements. Pour, enfin, articuler les faits et les conclusions d'une manière cohérente, sans prétention mais avec précision.

Cette même « précision » qu'évoque Patrick de Saint-Exupéry, qui a couvert le génocide pour Le Figaro, et qui fut l'un des journalistes les plus clairvoyants, bien qu'il y en ait d'autres. « Il faut du temps, de la patience et du travail pour parvenir à déshumaniser un peuple entier »¹, écrit-il. « Du temps, de la patience et du travail », il en faut tout autant pour comprendre. S'éloigner de la conclusion rapide d'une guerre civile, née de la folie de deux ethnies antagonistes. Il en faut tout autant pour remonter plusieurs siècles en arrière, aux racines des concepts, et suivre leurs ramifications jusqu'en 1994. Et, au delà, jusqu'à aujourd'hui.

¹ Patrick de Saint-Exupéry, *Complices de l'Inavouable, La France au Rwanda*, Editions Les Arènes, 2004

I

-

L'ETHNISME : UNE GRILLE DE LECTURE EN HERITAGE

De l'Antiquité à la décolonisation

Ethnisme et colonisation : de la catégorie socioprofessionnelle à la race

« Que peut faire la France lorsque des chefs locaux décident de régler leurs querelles à la machette ? (...) Après tout, c'est leur pays. »² Ces quelques mots de François Mitterrand justifient à eux seuls l'étude du génocide rwandais et, en particulier, de l'analyse qui en a été tirée.

En novembre 1994, six mois après les « événements » rwandais, qui ont fait entre 800.000 et un million de morts selon les estimations, le président de la République française, issu du camp socialiste, se borne à parler de guerre tribale. C'est d'ailleurs toute la classe politique française, bien que l'analyse soit surtout présente au sein de la cellule africaine de l'Élysée, qui se réfugie, on le verra, derrière une grille de lecture ethniste de la situation rwandaise.

Ces discours ne tiennent en aucune façon du hasard. Ils sont les fruits d'un passé colonial européen, c'est à dire, dans le cas du Rwanda, des influences et des actions allemande, belge et française. Ils sont également le résultat d'une lente transformation de la société rwandaise à partir de l'arrivée des missionnaires en Afrique et jusqu'à la formation des élites rwandaises par les colons.

Au fil des décennies de présence européenne en Afrique, l'idéologie raciale s'est imposée comme façon de penser politique au Rwanda même. Est-ce à dire, dans le cas du Rwanda, que les ethnies présentées, Hutus, Tutsis et, dans une moindre mesure Twas, n'ont été que le fruit d'une colonisation européenne ? Pas tout à fait.

Les fantasmes antiques

« Hutu et Tutsi sont des catégories sociales, déterminées autrefois par leur activité socioprofessionnelle : élevage pour les Tutsi, agriculture pour les Hutu. Ils parlent la même langue et ont la même culture. Aujourd'hui cette distinction en agriculteurs et éleveurs n'a plus de sens. En revanche la vision racialisée des administrateurs coloniaux allemands, puis belges et surtout de l'Église catholique s'est peu à peu imposée. »³ (Annexe 2)

La colonisation a en effet transformé une catégorisation sociale en division raciale. Un schéma d'interprétation typiquement européen en lien direct avec

2 Novembre 1994. François Mitterrand, président de la République Française, rapporté par Dominique Franche, Généalogie du génocide rwandais, Editions Flibuste, 2004, p.7

3 Jean-Paul Gouteux, spécialiste de la question rwandaise, dans un entretien accordé au journal The Dominion.

le racisme scientifique, doctrine dominante en Europe au 19^{ème} siècle, et qui a accompagné le colonialisme et l'antisémitisme.

L'ingérence du mode de penser européen sur le sol africain est donc directement dû à la colonisation. Il est donc aussi évidemment lié à certains fantasmes des colons que nous allons détailler, et que Dominique Franche analyse de façon précise dans son ouvrage, sobrement intitulé « Généalogie du génocide rwandais ».⁴

Le centre de l'Afrique a en effet toujours représenté un but à atteindre pour les explorateurs européens. A la fin du 19^{ème} siècle, l'Afrique des grands lacs, ou inter lacustres, revêtait une charge mythique, une attractivité immense, que Dominique Franche ne se prive pas de comparer à celle qu'a pu exercer par la suite la Lune sur les astronautes du monde entier. Pourquoi ? Parce qu'elle est l'objet, depuis des siècles, de fantasmes et de croyances.

C'est là en effet que le Nil, fleuve mythique s'il en est, prendrait sa source. Dans l'Antiquité, Ptolémée d'Alexandrie écrivait dans sa Géographie que les sources du Nil se trouvaient aux monts de la Lune. La chaîne de volcans au Nord du Rwanda devait alors apparaître comme ces monts de la Lune. La légende était née. Les sources du Nil, quête de nombre d'explorateurs, ne pouvaient être qu'au Rwanda.

C'est bien dans ces écrits de l'Antiquité que va prendre naissance l'idéologie coloniale ethniste des colons et des missionnaires. En effet, outre l'évocation des monts de la Lune par Ptolémée d'Alexandrie, le grand Aristote raconte également l'existence dans cette même région de pygmées vivant dans des cavernes. La légende était écrite depuis des siècles dans les récits de l'Antiquité. Pourquoi ne pas la croire et faire de cette légende un fait ?

La récupération des textes antiques

« De même que, du 16^{ème} au 19^{ème} siècle, voyageurs, théologiens, géographes et naturalistes affirmèrent que la Patagonie était peuplée de géants, contre toute réalité, pourtant observée, de même voilà plus d'un siècle que l'on nous parle des Twa comme des pygmées, alors que rien ne permet d'appliquer ce terme (...). Mais Aristote l'avait dit : aux sources du Nil se trouvaient des pygmées vivant dans des cavernes. »⁴

C'est d'ailleurs le comte von Götzen qui se chargera de faire le rapprochement, en 1994 en explorant la région, entre le texte d'Aristote et la rencontre, dans des cavités rocheuses, de « nains insaisissables qui devaient

⁴ Dominique Franche, Généalogie du génocide rwandais, Editions Flibuste, 2004, p.11

y dormir. »⁴ Aristote était donc dans le vrai. Et les Twa furent dès lors appelés pygmées.

Rien ne permettait toutefois de le faire de façon aussi radicale. D'abord, parce que tous ne vivaient pas selon le mode de vie des chasseurs-cueilleurs forestiers. Ensuite, fait troublant, parce que ces pygmées, autrement appelés nains ou myrmidons, n'étaient pas réellement de taille aussi restreinte que l'on pouvait le croire. En 1907-1908, une étude montra même qu'ils mesuraient en moyenne 1,59 mètre.

Mais « on trouvait au Rwanda ce que l'on voulait y trouver, ce que l'on en avait dit avant d'y venir, au lieu de décrire ce que l'on pouvait y découvrir. »⁴ Et certaines situations furent ainsi assez cocasses. Certains explorateurs se firent photographier aux côtés de leurs pygmées, en prenant bien garde de se mettre sur la pointe des pieds afin d'accentuer la différence de taille. Mieux, ces hommes de petite taille n'étaient parfois même pas Twa mais appartenaient à la catégorie Hutu.

Il ne faut pas conclure au mensonge délibéré de la part des colons mais plutôt à l'entretien des fantasmes et surtout des rêves d'exotisme des explorateurs et, également, de leurs lecteurs ou contributeurs européens.

« Les Européens les mieux informés préféraient se taire, plutôt que d'accomplir une fort périlleuse destruction des mythes. »⁴ L'enjeu était de taille : rester attractif pour attirer les colons et récolter les dons de l'Eglise afin d'évangéliser les populations.

La thèse biblique des Fils de Cham

C'est effectivement l'Eglise qui va, en partie, provoquer la catégorisation raciale de la région rwandaise. Car, outre les pygmées d'Aristote, les Monts de la Lune ont rapidement eu la réputation d'être le lieu de vie des Nègres blancs. Ce terme, hérité des colonisateurs, a été du plus grand secours au pouvoir des Européens. En effet, quelle ne fut pas leur surprise de trouver dans l'Afrique des Grands Lacs des royaumes structurés dirigés par des Noirs dont beaucoup avaient la peau plus claire, une taille élancé et des traits fins, qui rappelaient certaines populations de la Corne de l'Afrique.

Cette observation en rappela aussitôt une autre, tirée des bas reliefs égyptiens, qui avait révélé que la plus ancienne civilisation d'Occident pouvait être due à des Noirs. Les Européens allèrent aussitôt chercher une interprétation dans la Bible. C'est la naissance de la théorie des Fils de Cham.

⁴ Dominique Franche, Généalogie du génocide rwandais, Editions Flibuste, 2004, p.11

⁴ Ibid p.11

⁴ Ibid p.12

Celui-ci, ayant vu la nudité de son père Noé, s'en moqua auprès de ses frères, Japhet et Sem. Son fils Chanaan fut alors maudit et condamné à devenir l'esclave de Japhet et Sem, comme toute sa descendance. Les fils de Cham étaient donc voués à l'esclavage.

Lors d'une première interprétation de l'histoire biblique, l'Eglise attribua aux Noirs le rôle des Fils de Cham, bien que rien ne le suggère dans les textes. Mais, au fil des découvertes en Afrique, cette pensée, utile pour les sociétés esclavagistes, ne pouvait correspondre, notamment à l'histoire égyptienne et aux royaumes de l'Afrique des Grands Lacs. Ainsi, après l'expédition d'Egypte, selon Edith Sanders⁵, l'idée que des pêcheurs maudits aient pu fondé une telle civilisation n'a pu être acceptée. Il fallut dès lors réinterpréter la Bible.

Or, Cham n'ayant pas été maudit directement – la malédiction a touché son fils -, on lui inventa un autre fils, épargné. Et on fit de cet autre descendant le père des Egyptiens. « Ce fils était un « caucasoïde » que l'on blanchissait intérieurement, c'était un cousin des Blancs », explique Dominique Franche, citant Joseph-Arthur Gobineau, l'une des sources du racisme nazi, qui devait quant à lui parler d'une « descendance primordiale des peuples blancs » venue d'Asie.

Ce sont les Chamites, les Fils de Cham ou Hamites. Comme tente de l'expliquer Gobineau, cette théorie ne peut s'appuyer que sur une migration des peuples dominants. Il rejoint d'ailleurs, dans cette analyse, bon nombre d'auteurs, notamment l'explorateur John Speke⁶, qui estimera que la domination des « nègres blancs » résulte d'une ancienne migration des Blancs en Afrique.

La dualité nationale et la guerre des races

Cette thèse de l'ancienne migration des peuples dominants n'est pas la première du genre. Les migrations aryennes ont également été l'objet de mêmes études. Surtout, elle se fait l'écho d'une théorie visant à expliquer l'Histoire, et notamment celle de la noblesse, du Tiers-Etat et de la révolution.

A partir du 16^{ème} siècle se développa ainsi en France une lecture mythique de la révolution française. Elle attribua à la noblesse une origine franque et donna à la bourgeoisie une ascendance gauloise ou gallo-romaine. Il y aurait donc, selon plusieurs auteurs, dont Etienne Pasquier⁷ et François Hotman⁸, deux nations en France. L'une ayant une antériorité sur le territoire et l'autre ayant

⁵ Edith Sanders, *The Hamitic Hypothesis; Its Origin and Functions in Time Perspective*

⁶ *Journal of the discovery of the source of the Nile*, 1863

⁷ *Les Recherches de la France*, 1560-1567

⁸ *Franco-Gallia*, 1573

conquis son royaume. Les nobles, descendants des francs, domineraient donc, par droit de conquête, les bourgeois gallo-romains.

Cette théorie de la guerre des races, même si l'on ne peut encore parler de racisme – plutôt réservé à une conception biologique -, ne manqua pas de s'enraciner. Elle se retrouva même au centre de certains discours révolutionnaires dont ceux de Sieyès⁹.

« Puisque le tiers est aujourd'hui assez fort pour ne pas se laisser conquérir (..), pourquoi ne renverrait-il pas dans les forêts de la Franconie toutes ces familles qui conservent la folle prétention d'être issues de la race des conquérants ? »

L'illustre Camille Desmoulins¹⁰ semble, lui aussi, avoir intégré une partie du discours racial :

« Ceux qui se prétendent nos conquérants seront conquis à leur tour. La nation sera purgée, et les étrangers, les mauvais citoyens, tous ceux qui préfèrent leur intérêt particulier au bien général seront exterminés. »

Dès lors, l'histoire de la révolution française est celle d'une lutte entre deux peuples. Deux nations sur un même territoire, l'une vaincue, l'autre conquérante. Cette vision perdura jusqu'à ce qu'une autre la remplace, plus moderne : la lutte des classes, héritée de Marx, à partir de 1848.

Mais, entre temps, bon nombre d'intellectuels étudièrent l'Histoire à travers ce prisme. En Espagne avec les conquêtes des Wisigoths puis des Arabes, en Angleterre avec les Normands, en Allemagne avec les Aryens... Or, ce qui existait en Europe ne pouvait manquer d'exister en Afrique. On transposa donc, aux côtés des thèses héritées de la Bible et de l'Antiquité, la vision d'une double nation sur un territoire : les Tutsi, venus du Nord, avaient conquis le pays des Hutu. Dès lors les Tutsi, ces nègres blancs, justifiaient leur domination.

Justification par l'observation

La théorie étant trouvée, il n'y a plus qu'à lui fournir des observations pour la justifier. En 1959, dans une publication catholique, Lucie Bragard pouvait ainsi écrire que « la distinction physique... était aisée à déterminer entre les Hutu... race bantous et les Tutsi... à longues jambes, Pasteurs d'origine hamite, venant vraisemblablement de la Somalie, le long du Nil (sic) ».

A l'inverse d'une classique méthode empirique, on alla chercher des dissemblances physiques entre les peuples d'agriculteurs et les pasteurs afin de donner du poids à la thèse. « Les pasteurs, aux traits fins et à la peau

⁹ Sieyès, Qu'est ce que le Tiers-Etat ?

¹⁰ Camille Desmoulins, La France Libre, 1789

moins sombre que les agriculteurs, devaient être les Chamites. »

La catégorisation était facile à effectuer. Les Tutsi, qui dirigeaient le royaume, devaient être les Hamites. Ils régnaient sur les nègres hutus. Jean-Pierre Chrétien cite ainsi, dans « Le défi de l'ethnisme »¹¹, J. Sasserath qui écrivait, en 1948, dans « Le Rwanda-Urundi, étrange royaume féodal » :

« Ces Hamites, race de seigneurs, distants, polis, fins, avec un fond de fourberie dominant naturellement les Bahutu, des nègres au nez épaté, aux lèvres épaisses, au front bas, au caractère d'enfant, à la fois timide et paresseux, la classe des serfs ».¹²

On passa ainsi sous silence l'existence de petits royaumes hutus. On accentua également l'importance du royaume central Tutsi en y installant des géants de 2 mètres à 2,20 mètres alors qu'en 1907-1908, ceux-ci n'avaient été mesurée, en moyenne, qu'à 1,79 mètres.

« Pygmoïdes twa et « caucasoïdes » tutsi ne sont ainsi que le fruit du contexte culturel et scientifique d'une époque révolue, du moins en principe, celle des théories racistes étudiant les migrations aryennes, celle qui aboutit au génocide des Juifs, des Tziganes et des Slaves avant d'inspirer le génocide rwandais de 1994, celle qui a donné une caution scientifique à l'antisémitisme européen et à ce qu'il convient d'appeler l'anti-hamitisme africain, la haine des hamites, inventée par les colonisateurs »¹³, explique ainsi Dominique Franche, rejoint sur ce point par Jean-Pierre Chrétien. Celui-ci estime en effet que « le discours et la pratique du colonisateur et du missionnaire, « civilisateurs » par excellence, ont cautionné une lecture raciale de la société, globalement au profit des Tutsi, baptisés « Européens noirs ». »¹¹

L'effet pervers de cette catégorisation, véritable « cancer social »¹³, est qu'elle va s'imposer aux esprits des élites rwandaises formées par les missionnaires et par les colons, notamment l'administration belge. La grille de lecture raciale devient en effet peu à peu partie prenante de la vie politique rwandaise, que les colons laissent en partie aux « autochtones ».

Exemple éloquent : les Belges ont ainsi créé une carte d'identité afin d'y mentionner la catégorie sociale, en d'autres termes l'ethnie, la race même, de la population rwandaise. Et c'est bien souvent cette même carte qui permettra aux Rwandais eux-mêmes de se différencier alors qu'il existait, au départ, un sentiment d'appartenance au même royaume, et surtout une même langue et une même culture.

¹¹ Jean-Pierre Chrétien, *Le défi de l'ethnisme*, Karthala, 1998

¹² J. Sasserath, *Le Rwanda-Urundi, étrange royaume féodal*, 1948, pp. 27-28

¹³ Dominique Franche, *Généalogie du génocide rwandais*, Editions Flibuste, 2004

Ethnisme, héritage colonial à la base de la vision moderne. Construction du Rwanda indépendant

Bien que l'étude porte principalement sur l'analyse du traitement médiatique, il est illusoire de chercher à le comprendre sans analyser plus profondément le contexte. Le clivage ethnique qui a mené au génocide est hérité du colonialisme. Ce dernier n'est pourtant pas l'unique responsable. Il a fallu qu'un certain nombre de facteurs contribuent à maintenir cette vision raciale au delà de l'indépendance du pays.

Il faut alors dissocier, sans pour autant les délier, les influences internes et externes qui ont poussé le Rwanda à se construire autour d'une catégorisation ethnique de la société. Cette explication est indispensable afin de saisir le tenants et les aboutissants du problème rwandais. Les médias français ne se sont pas faits le relais d'un colonialisme ancien mais ont continué d'interpréter, on le verra plus tard, les événements de cette façon. Pour une raison simple, c'est également de cette façon que les ont analysés les hommes politiques et notamment la cellule africaine de l'Elysée, mise en place, dans un premier temps, autour du fils du président, Jean-Christophe Mitterrand.

La décolonisation et la « révolution »

Penchons-nous toutefois sur le caractère interne de la question. Le maintien du clivage Hutu/Tutsi n'était pas inéluctable, explique Jean-Pierre Chrétien. « L'effondrement de l'ancien régime monarchique et le départ des colonisateurs auraient pu s'accompagner, au moins quelques années après la Révolution, de l'abolition de ces marquages raciaux d'un autre âge. La IIe République les a au contraire consolidés (...) en les reproduisant dans les nouvelles générations, dans l'esprit et dans la vie professionnelle de la jeunesse. »¹⁴

L'instrumentalisation politique d'un clivage ethnique fantasmé et hérité de la colonisation devient donc une hypothèse tout à fait pertinente pour expliquer la construction de l'état rwandais à partir de la décolonisation et de l'indépendance le 1^{er} juillet 1962. L'ethnisme devient, des années 60 au génocide de 1994, de plus en plus présent dans les discours des acteurs politiques du pays. Il devient la « référence fondatrice du régime ».

Une fois encore, cependant, il est essentiel d'analyser l'action des colonisateurs, belges en l'occurrence. A la fin des années 50, l'élite rwandaise, Tutsi pour la plupart –puisque, on l'a vu, les Européens donnaient jusqu'alors prédominance aux Tutsi –, acquiert des velléités d'indépendance. Sentant le

¹⁴ Jean-Pierre Chrétien, *Le défi de l'ethnisme*, Karthala, 1998

vent tourner, les Belges décident donc de changer de stratégie. Ils mettent en avant la soi-disant origine étrangère des Tutsi et l'exploitation des Hutu par ces derniers, qu'ils avaient pourtant eux-mêmes contribué à renforcer.

C'est le début du renversement. De 1959 à 1962, des massacres de Tutsi vont avoir lieu, sans que les autorités coloniales belges interviennent. Ceux-ci vont mener, avec l'appui également de l'Eglise catholique, à la révolution, au renversement de la monarchie puis à l'indépendance. Le Rwanda indépendant est donc né dans le sang des massacres de Tutsi, qui vont d'ailleurs se poursuivre, notamment en 1963. A l'époque déjà, certains observateurs parlaient d'actes génocidaires.

« Désigner un bouc émissaire, en l'occurrence la population civile Tutsi, est éminemment politique. C'est une vieille recette usée jusqu'à la corde par les populismes et les fascismes européens. Les deux républiques hutu successives, la première dominée par des Hutu du centre, la seconde par des Hutu du nord, se sont largement servies de cette « arme de manipulation massive ».¹⁵

En effet, pour les gouvernements des deux républiques, la manœuvre avait deux avantages. D'abord, elle permettait d'occulter les véritables problèmes sociaux du pays, voire de les imputer à une population. Le gouvernement ne peut donc être tenu pour responsable. Ensuite, elle permet de susciter l'adhésion d'une certaine partie de la population. Nombre d'intellectuels Hutu notamment ont ainsi profité de l'éviction de Tutsi pour monter en grade. Ils deviennent par la même occasion un soutien au régime.

« La vision racialisée des colonisateurs a fini par être totalement intégrée par les intellectuels rwandais et certainement beaucoup moins par le menu peuple. Si les dirigeants pouvaient organiser périodiquement des séries de pogromes antitutsi en exacerbant la haine ethnique, c'est parce que nombre d'intellectuels Hutu l'acceptaient et trouvaient là le moyen d'entretenir leur conviction et leur bonne conscience. Ce sont en effet ces intellectuels qui bénéficiaient de l'exclusion des Tutsi de la compétition pour les postes administratifs. »¹⁵

Le processus de construction de l'état rwandais, au début des années 60, n'a donc pas fait suite à un rejet du clivage imposé par les colonisations successives. L'indépendance a au contraire cristallisé cette différenciation, en l'inversant totalement. Ainsi, « le paradoxe du « 1789 rwandais » est d'avoir consolidé ces « ordres » en permutant leurs indices de valeur, au lieu de les abolir. »¹⁶ Ce qui ressurgit évidemment dans les discours des leaders politiques, censés s'émanciper de la colonisation.

¹⁵ Jean-Paul Gouteux, spécialiste de la question rwandaise, dans un entretien accordé au journal *The Dominion* (Annexe 2)

¹⁶ Jean-Pierre Chrétien, *Le défi de l'ethnisme*, Karthala, 1998

Alors même que le pays tente de liquider l'héritage colonial, il se construit sur l'un de ces legs les plus prégnants. « Grégoire Kayibanda, leader de cette révolution, ne cachait pas que son objectif était de « restituer le pays à ses propriétaires, les Bahutu », les Tutsis étant considérés comme des « envahisseurs » étrangers dans leur propre pays, au même titre que les colons européens. »¹⁷

Pour Kigali, dès l'indépendance, et à la suite de la dernière vision belge, il a fallu consolider le régime autour d'un axe : l'agression extérieure permanente. On a ainsi assisté à des massacres tout au long des années soixante, que le régime qualifiait de « revanche » tout comme certains observateurs européens. La « conscientisation » Hutu est manipulée non comme une défense sociale, mais comme une façon de mobiliser les masses sur la référence fondatrice d'un régime politique.

La consolidation du pouvoir

Et cette mobilisation des masses se transformera au fil des années comme un véritable appel à la haine face à l'envahisseur Tutsi et à ses complices de l'intérieur, comme on le verra quand cette étude abordera spécifiquement la période du génocide, c'est à dire, à partir d'avril 1994.

Au début des années soixante, les partis modérés sont ainsi éliminés par le régime Hutu radical en place qui se consolide ainsi. Ce n'est qu'en 1973 que celui-ci va tomber, après le coup d'état de Juvénal Habyarimana, Hutu radical lui aussi, et qui va utiliser les mêmes techniques de peur pour conserver son poste.

Ces manœuvres des deux régimes ont eu des conséquences extrêmement importantes qui expliquent en partie la possibilité de la mise en place du génocide en 1994.

« Si, en 1959, les paysans faisaient toujours la différence entre les Tutsi banyiginya et les autres catégories de Tutsi, le racisme restant réservé aux élites éduquées par les européens, il n'en allait plus de même en 1994 : vieille de plus de soixante ans, la mention Hutu, Tutsi, Twa, sur la carte d'identité avait pris de la force. »¹⁸

On le comprend aisément, du fait de la faible espérance de vie, les personnes ayant connu la société précoloniale étaient mortes. Personne ne pouvait plus expliquer ce qu'était un Tutsi. L'amalgame des Tutsi s'avérait donc d'autant plus facile. Et le pouvoir en place l'avait bien compris. A partir du moment où

¹⁷ Jean-Pierre Chrétien, *Le défi de l'ethnisme*, Karthala, 1998

¹⁸ Dominique Franche, *Généalogie du génocide rwandais*, Editions Flibuste, 2004, p 58

on assimilait les Tutsi nobles qui avaient dirigé certains royaumes et les autres Tutsi, l'ennemi intérieur et le bouc émissaire étaient trouvés.

Dans les années 90, il suffisait donc d'assimiler tous les Tutsi aux rebelles du FPR, qui cherchait à reprendre le pays – bien que le FPR ne soit pas en intégralité Tutsi -. « Ils ne pouvaient être que la cinquième colonne du FPR. »

Et cette vision va s'ancrer dans la population, au fil des années. Jean Hatzfeld livre ainsi, dans son ouvrage référence, « Une saison de machettes », le témoignage d'un simple acteur du génocide, nommé Jean-Baptiste. Celui-ci est éloquent et fait preuve de l'ancrage du clivage Hutu/Tutsi.

« Un Hutu pouvait bien se choisir un ami Tutsi, cheminer et partager la boisson avec lui, il ne devait toutefois pas se confier. Pour le Hutu, le Tutsi pouvait être un dissimulateur en n'importe quelle occasion. Il apparaissait gentil dans sa manière et serviable de caractère, mais il cultivait malice cachée. Il devait être une cause naturelle de méfiance. »¹⁹

¹⁹ Jean Hatzfeld, Une saison de machettes, Editions Points, 2003

II



L'ETHNISME : UNE DESINFORMATION A DES FINS POLITIQUES

**Une real-politik française efficace jusque dans
les médias**

L'ethnisme devient ainsi le socle sur lequel va se construire l'état rwandais. Il reste surtout, bien après la décolonisation, le prisme par lequel les Européens vont « analyser » la région des Grands Lacs. De bonne ou de mauvaise foi, ces explications vont contribuer à faire de l'Afrique un continent à part, théâtre d'événements qui ne pourrait avoir lieu en Europe.

« Expliquer le génocide rwandais par des haines « traditionnelles » reviendrait à expliquer Auschwitz par une « lutte interethnique » entre « Aryens et Sémites ». Trop d'amateurs font en Afrique de l'histoire à bon compte où le passé est convoqué en vrac pour justifier n'importe quoi », écrit ainsi Jean-Pierre Chrétien.¹

Afin d'analyser le traitement médiatique du génocide rwandais, il était important de dégager les mécanismes hérités d'un passé colonial européen. Il s'agit également de mettre en lumière les enjeux de la période. A l'aube des années 90, la France, ou plutôt l'autorité française, a mis en place en Afrique une politique de collaboration visant à préserver l'influence de l'Hexagone sur le continent. Héritée du Général de Gaulle, puis reprise par Valérie Giscard d'Estaing et François Mitterrand, la politique africaine a influencé, pour longtemps, la perception du continent par les observateurs, notamment journalistes.

Realpolitik européenne, le contexte

Quels sont les intérêts de la présidence Mitterrand en Afrique centrale ? Pourquoi avoir affiché un soutien sans faille, dans les années qui précèdent le génocide (nous verrons les autres plus tard) à Kigali ?

Les preuves ne manquent pas sur l'implication de la France au Rwanda. Ainsi des documents attestent de ventes d'armes – des tonnes – au régime de Kigali au début des années 90, notamment afin de repousser les attaques de réfugiés rwandais en Ouganda (FPR notamment). Certains autres documents font également état des troupes envoyées au Rwanda.

« Dans les jours qui suivent l'attaque d'octobre 1990, la France envoie plusieurs centaines de soldats dans le cadre de l'opération Noroît, et des dizaines de tonnes d'armes à Juvénal Habyarimana pour consolider son régime. Raciste, violent, entamant déjà une répression barbare contre les Tutsi, qui culminera en 1994. François Mitterrand a été séduit par les analyses voyant dans le Rwanda et dans son président un îlot de résistance à l'expansionnisme anglophone dans la région des Grands Lacs. »²

¹ Jean-Pierre Chrétien, *Le défi de l'ethnisme*, Karthala, 1998

² *Histoire secrète de la Cinquième République*, La Découverte, 2006

Il est difficile de détailler l'implication française au Rwanda tant elle est diverse et importante en armes et en hommes. On y reviendra ensuite plus en détail pour expliquer le traitement du génocide par les journaux français. Néanmoins, sur le sujet, nous pouvons déjà citer la mission d'enquête parlementaire française qui précise, de façon étonnante, que la France n'est pas allée au combat (ce point est fortement remis en question au vu de la multitude de troupes envoyées et de divers témoignages) mais détaille son intervention.

« La France est intervenue sur le terrain de façon extrêmement proche des FAR (Forces armées rwandaises). Elle a, de façon continue, participé à l'élaboration des plans de bataille, dispensé des conseils à l'état-major et aux commandements de secteur, proposant des restructurations et des nouvelles tactiques. Elle a envoyé sur place des conseillers pour instruire les FAR au maniement d'armes perfectionnées. Elle a enseigné les techniques de piégeage et de minage, suggérant pour cela les emplacements les plus appropriés. »³

Noroît, Amaryllis, Chimère, les opérations se sont succédées au début des années 90. Simultanément, en 1993 notamment, plusieurs ONG de défense des droits de l'Homme publient un rapport qui évoque les prémices d'un « génocide ». Dès janvier, des éléments de rapport, publié trois mois plus tard, sortent sous forme de communiqué de presse. Ils mettent directement en cause les parties en présence.

« De retour d'une mission d'enquête de deux semaines sur place, la Commission internationale d'enquête sur les violations des droits de l'Homme commises au Rwanda depuis le 1^{er} octobre 1990 souligne le climat de terreur et d'insécurité régnant actuellement dans ce pays. Les premières conclusions de la Commission permettent d'ores et déjà d'établir la perpétration d'actes de génocide et de crimes de guerre, ainsi que la paralysie de l'appareil judiciaire. La Commission a constaté plusieurs cas de génocide au sens de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans les communes de Kibilira, Kinigi, Munkingo, Mutura et Kansenze (Bugesera). Ces actes de génocide, perpétrés avec la participation de l'Etat et de militaires, visent l'ethnie Tutsi. [...] La FIDH appelle aujourd'hui la communauté internationale à prêter la plus grande attention aux événements dramatiques qui secouent le Rwanda. »⁴

³ Paul Quilès, président de la Commission, Enquête sur la tragédie rwandaise, 1990-1994, rapport d'information n°1271

⁴ Fédération Internationale des Droits de l'Homme, Africa Watch, Union Interafricaine des Droits de l'Homme et Centre International des Droits de la Personne et du Développement Démocratique, Janvier 1993

Le complexe de Fachoda

Aveuglement total ou réalisme froid face aux massacres perpétrés ? Il semble que la théorie du complexe de Fachoda explique, en partie, l'attitude la France, en tout cas des politiques français en charge de l'Afrique face à la situation. Ce fameux complexe de Fachoda est hérité de l'histoire coloniale franco-britannique. En septembre 1898, la France avait dû laisser la domination du Soudan aux Anglais, alors que leurs troupes auraient été en mesure de lutter, afin d'obtenir l'alliance de Londres contre l'Allemagne.

Le complexe de Fachoda fait donc de la lutte contre l'influence anglo-saxonne en Afrique l'axe primordiale de la politique française. Or l'Ouganda, voisin du Rwanda, est anglophone. Et les rebelles Tutsi, chassés du Rwanda à l'indépendance, sont réfugiés pour la plupart en Ouganda. Il s'agit donc d'éviter la contagion anglophone. La version fait fi de l'histoire rwandaise mais satisfait la cellule africaine de l'Elysée. Elle va, en partie, justifier le soutien de Mitterrand au régime de Kigali.

Le régime rwandais, la famille Mitterrand et la Françafrique

D'autres thèses sont un peu plus controversées, car n'ayant pas été prouvées. L'une, outre son caractère divertissant, peut permettre de saisir l'importance de Mitterrand dans l'Afrique des Grands Lacs. Dès la fin 1994, le journaliste Pascal Krop avait en effet repris les accusations selon lesquelles le président de la République aurait engagé des troupes au Rwanda afin de protéger des plantations de cannabis que son fils, Jean-Christophe, aurait possédées sur place.⁵

Mais, si l'existence d'un trafic de cannabis ne fait aucun doute, les preuves n'ont jamais été fournies. L'histoire a toutefois l'avantage de mettre en lumière l'implication de la famille. François Mitterrand avait inscrit Habyarimana sur la liste de ses amis et Jean-Christophe a fait de même avec le fils du président rwandais.

Complexe de Fachoda, liens profonds entre familles Mitterrand et Habyarimana, dans le début des années 1990, la France s'emploie tout simplement à la survie de la Françafrique, que De Gaulle avait si joliment appelé « le pré carré de la France. »

La Françafrique, comme on l'a rapidement nommée, a consisté à favoriser l'accession ou le maintien au pouvoir de dirigeants favorables à la France en Afrique. Au nom d'intérêts économiques, militaires mais également culturels

⁵ Pascal Krop, Le Génocide franco-africain. Faut-il juger les Mitterrand ?, J.-C. Lattès, 1994

avec la Francophonie, des dispositifs ont été mis en place afin de favoriser une amitié franco-africaine.

« La France a soutenu les bourreaux pour des raisons d'attaches personnelles, des réseaux d'influence et d'intérêts, bref beaucoup d'argent "Noir". Impossible de pouvoir le reconnaître en public par conséquent... Les Français se sont inventés une raison... c'est-à-dire que, comme les soldats du FPR étaient anglophones, ont grandi et ont fait leurs études en Ouganda, les politiques français ont cru qu'ils faisaient partie d'une sorte d'avant-garde de l'invasion anglophone contre la partie francophone. (annexe 3) »⁶

Ce mémoire n'a pas pour objet d'analyser les intérêts économiques français au Rwanda. Néanmoins, quelques lignes sont indispensables sur ce point. Pour Jean-Paul Gouteux⁷, la politique de la France résulte d'une synergie entre deux composantes : les milieux d'affaires et de lobbies, et l'appareil « militaro-africaniste ».

L'Elysée semble être le lien entre ces deux milieux, « l'un affairiste, l'autre idéologique », le chef d'orchestre entre ces deux composantes. Si celles-ci paraissent éloignées, de nombreuses passerelles les lient toutefois. On pourra notamment citer deux exemples.

Michel Roussin a été officier de renseignement, chef de service au ministère de la Défense en 1980-1981, puis ministre de la Coopération en 1993-1994. Il devient en 1996 président de SAE International, une filiale du groupe Eiffage, dont les intérêts en Afrique sont importants. En 1998, il obtient un poste d'administrateur à la Compagnie minière Comilog, sous filiale du Holding public ERAP, lui aussi bien implanté sur le continent africain. Enfin, en 1999, il intègre l'entreprise de Vincent Bolloré, qui n'est ni plus ni moins que le second conglomérat français en Afrique après le géant Elf-Total.

Deuxième exemple : le général Jean Heinrich. Chef du service action de la DGSE en 1987-1990 et directeur du Renseignement Militaire (DRM) de 1992 à 1995, il démissionne et devient directeur de projets de la société Geos, autre grande entreprise de services implantée en Afrique. Dans cette société, se retrouvent d'ailleurs bon nombre de ses anciens subordonnés du 11^{ème} Choc. Il rejoint ensuite le groupe Bolloré, comme l'a fait également Michel Roussin.

Au Rwanda, le partenariat entre Kigali et Paris a donc été des plus observables. On y reviendra plus tard. Il suffit toutefois d'évoquer les multiples aides militaires apportées au pouvoir Hutu, pourtant déjà accusé d'actes génocidaires, afin de repousser des offensives du Front Patriotique Rwandais. Afin de justifier cette coopération militaire, les poncifs se sont accumulés.

⁶ Interview de Benjamin Sehene, auteur du *Piège ethnique*, Chronicart, avril 1999

⁷ Article publié sur amnistia.net, 12 février 2004

Notamment la nécessité de repousser une invasion Tutsi, anglophone et féodale.

On distingue ici, au nom de la justification de l'intervention française, toutes les ficelles d'une technique héritée de la colonisation. La cellule africaine de l'Elysée a utilisé les clichés ethniques afin de prouver l'intérêt de sa politique. Cela avait un avantage conséquent : la résonance. En effet, les médias vont rapidement intégrer ces poncifs et adopter cette grille de lecture ethniste, notamment lors des émeutes de 1963 qui ont conduit à la formation de l'état rwandais.

Il ne s'agit pas de dire que tous les journaux se sont engouffrés dans la brèche facile de l'interprétation ethniste. Certains ont enquêté et ont dénoncé ces manœuvres de manière occasionnelle à partir de 1990 environ. Certains ont dénoncé l'intervention militaire française et son soutien à un gouvernement accusé d'actes génocidaires. Cependant, les explications des actes génocidaires eux-mêmes reposaient encore sur une grille de lecture ethniste. La plupart des observateurs ont continué à les observer comme le prolongement d'une guerre ancestrale entre Tutsi et Hutu.

Il y a donc deux axes distincts à analyser quant au traitement de la question rwandaise par les médias français. La première consiste à repérer la résurgence de la grille de lecture ethniste héritée de la colonisation. La seconde à décrypter les mécanismes qui ont permis de dénoncer ou de justifier, selon les publications, l'intervention française entre 1990 et 1994.

Traitement éditorial, tour d'horizon. Le Monde et les journaux français

Il ne s'agit pas de développer dans cette partie la thèse d'une désinformation volontaire des journaux français. Il est cependant essentiel de décrypter les mécanismes ayant conduit à la propagation d'une information erronée. On a étudié le concept d'ethnisme lors d'une première partie historique, il s'agit maintenant de dévoiler les impacts de celle-ci sur les analyses des observateurs.

On distingue, si l'on restreint l'étude aux années courant de 1990 à 1994, deux grandes tendances dans le traitement journalistique de la question rwandaise. La première est la négation pure et simple des actes génocidaires (ceux-ci ont été dénoncés très tôt par Human Rights Watch). La seconde est à priori moins grave mais se révèle en fait plus dangereuse. C'est l'euphémisation du génocide. En qualifiant ces actes génocidaires de lutte ancestrale entre Hutu et Tutsi, les journaux concernés ont créé une explication, plausible au regard des poncifs admis sur l'Afrique, tendant à minimiser le caractère politique et moderne du génocide en question.

Il est important de préciser que l'ensemble des journaux français se trouvent concernés, bien qu'à des niveaux différents. Cependant, on peut d'ores et déjà citer comme principales sources les quotidiens Libération, Le Figaro, La Croix et surtout Le Monde, sur lequel une partie plus importante sera consacrée, tant son attitude lors du génocide rwandais est éloquente.

La relative compréhension (1990-1993)

Comme on vient de le dire, l'ensemble des journaux français se trouvent concernés. S'il faut distinguer les interprétations des journaux tels que Libération ou Le Monde sur l'intervention française notamment, il est important de noter que la lecture ethniste du Rwanda est présente dans quasiment tous les articles.

Seule une infime partie, dont un numéro du Monde Diplomatique de 1990, va à contre-courant. Dans ce magazine, le journaliste Daniel Helbig éclaire en effet les actes génocidaires d'un jour nouveau. Il prend le parti de les traiter comme des événements politiques et de l'expliquer par la politique ethniste menée par les colonisateurs successifs. Il s'interroge enfin sur les intérêts de la France au Rwanda.⁸

⁸ Danièle Helbig, "Le Rwanda entre guerre civile et réformes politiques", *le Monde diplomatique*, novembre 1990

On pourra également distinguer un article de Libération, signé par Claire Augé et Régis Solé le 31 février 1991, dénonçant la dérive ethniste du régime de Kigali et l'utilisation par la propagande de clichés concernant la nécessaire défense face aux Tutsi du FPR voulant rétablir la monarchie. Les journalistes mettent également l'accent sur l'utilisation du mot « cancrelat » pour désigner le FPR et, par extension tous les Tutsi du pays.⁹ Enfin, on notera l'utilisation par Jean-François Dupaquier, dans l'Événement du jeudi en juin 1992, pour qualifier le gouvernement rwandais, de l'expression « fascisme africain ».¹⁰

Ces articles sont évidemment élogieux. Ils prouvent que, en juin 1992, le milieu médiatique savait ce qui se tramait au Rwanda. « Il était sans doute difficile d'imaginer le carnage final, écrit l'universitaire Nicolas Bancel. Mais une observation un peu sérieuse de la politique raciste menée par les autorités de Kigali aurait dû faire un sort aux interprétations ethnistes, qui perdurèrent hélas durant le génocide. (annexe 4) »¹¹

Et pour cause, en dehors de l'article du Monde Diplomatique, la lecture raciale de la question ne fut pas abandonnée. Elle resta la grille de lecture de l'immense majorité des observateurs qui prit la suite, pour ne prendre qu'un exemple, du journaliste Bernard Lugan. Celui-ci écrivait sur le Rwanda dans la publication Spectacles du Monde et reprenait, presque mot pour mot les explications anthropologiques erronées des colonisateurs.

« Tutsi et Hutu vivent sur le même sol du Rwanda et du Burundi. Ils parlent la même langue, mais tout les séparent. Leurs différences sont raciales. D'où un drame permanent qui ne s'est pas apaisé avec le temps [...]. Une fois encore, l'Afrique apporte la tragique confirmation de ses déterminismes ethniques [...]. Au simple coup d'œil, il est aisé de distinguer les Tutsi par leur taille élevée, leur crâne allongé, leur port altier et parfois arrogant, leurs traits non-négroïdes. Ils savent se montrer distants, fiers, maîtres de leurs sentiments. Leur autorité naturelle et leur habileté leur ont permis de s'imposer à la masse Hutu, au terme d'un long processus que les ethnologues et les historiens du Rwanda et du Burundi ont longuement étudié. »¹²

De façon moins caricaturale, le journal Libération publiait, quelques semaines avant l'article de Claire Augé et Régis Solé en février 1991, un papier intitulé « Le Rwanda déstabilisé par une guerre ethnique ». Le quotidien revenait ainsi sur les origines de cette prétendue lutte ancestrale. « Agité par des guerres

⁹ Libération, Claire Augé et Régis Solé, 31 février 1991

¹⁰ Jean-François Dupaquier, l'Événement du jeudi, juin 1992

¹¹ Les médias français face au Rwanda. De l'intervention française de 1990 au génocide, colloque international *Le Rwanda et les médias*, Université de Montréal/Vues d'Afrique, mai 1996, Nicolas Bancel, historien, maître de conférences à l'Université Paris XI, vice-président de l'ACHAC (Association pour la connaissance de l'Histoire de l'Afrique contemporaine).

¹² Bernard Lugan, *Spectacle du Monde*, Tutsi et Hutu : drame atavique, 1988. Bernard Lugan a été membre du Conseil scientifique du Front national et l'un des responsables des amitiés France-Afrique du Sud, soutenant l'apartheid. Il fut professeur à l'Université de Kigali et enseigne aujourd'hui à Lyon.

tribales à la fin des années 50 et au début des années 60, le Rwanda est aujourd'hui victime de la politique de liquidation qui a permis à l'ethnie majoritaire hutu de prendre le pouvoir. »¹³

Cet extrait est intéressant dans sa construction. Il mêle une accusation portée au gouvernement de Kigali, l'utilisation de la question ethnique pour se porter au pouvoir, et une interprétation tout aussi ethnique de l'histoire rwandaise. C'est globalement la ligne défendue par la presse française de 1990 à 1994. Le Monde notamment va parler de « guerre inter-ethnique ». Ce qui occultera une chose : le FPR, contre lequel annonce se battre Kigali, est composé de Tutsi et de Hutu, jusque dans ses sphères de commandement.

« Pour ce qui concerne l'Afrique, il y a une tradition journalistique qui est de limiter l'information aux clichés ethniques, sans aucune analyse digne de ce nom (...). Les médias français ne s'intéressent jamais aux questions de fond sur l'Afrique. L'image cultivée est celle de l'ethnicité et du tribalisme, c'est à dire qu'ils ne parlent que de la forme et des moyens de ces manipulations politiques, jamais des manipulations politiques en elles-mêmes. »¹⁴

Cette intervention de Jean-Paul Gouteux est sans doute un peu réductrice mais a le mérite de donner une tendance. Si il semble s'installer, dans le début des années 90, une relative compréhension des mécanismes agissant au Rwanda, l'explication la plus couramment utilisée pour expliquer la dérive ethniste et génocidaire du gouvernement rwandais reste en effet la grille de lecture ethniste elle-même.

La confusion des premiers jours

Au début du carnage, l'image la plus fréquemment utilisée est celle des « combats interethniques ». Elle a deux inconvénients. D'abord, elle occulte le mécanisme politique en axant sur le côté ancestrale de la lutte tribale. Ensuite, elle donne l'image de combats opposant deux armées, ou deux tribus. Or, dans le cas du génocide rwandais, les massacres sont unilatéraux et opérés par les forces gouvernementales et les milices liées au pouvoir.

Le Monde, sous la plume de Jean Hélène rapporte ainsi les « combats interethniques ravageant Kigali »¹⁵ que Le Figaro explique comme des conséquences des « éternelles tensions entre les ethnies rivales des Hutu et des Tutsi. »¹⁶ Dans le même temps, Le Figaro stigmatise la « purification ethnique »¹⁷ en cours au Rwanda et Libération identifie l'un des mécanismes

¹³ Libération, Le Rwanda déstabilisé par une guerre ethnique, 4 octobre 1990

¹⁴ Jean-Paul Gouteux, spécialiste de la question rwandaise, dans un entretien accordé au journal The Dominion

¹⁵ Le Monde, Jean Hélène, avril 1994

¹⁶ Le Figaro, 10 avril 1994

¹⁷ Le Figaro, Kigali sombre dans l'anarchie, avril 1994

primordiaux : l'influence de l'Akazu¹⁸. Or, l'Akazu représente la famille et le cercle proche du président et surtout de sa femme, des extrémistes hutus ayant préparé et théorisé le génocide rwandais. Ainsi dès les premiers jours d'avril 1994, les journalistes de Libération ont su identifier le cercle initiateur du génocide. Néanmoins, Le Monde s'accrochant à son interprétation, la confusion va régner dans les premiers jours du génocide.

Il faut ici distinguer les différents mécanismes ou théories qui ont permis de laisser perdurer une fausse information. En tout premier lieu : la théorie des massacres interethniques. Celle-ci revient à assimiler le FPR à l'ethnie Tutsi et à considérer que celle-ci s'oppose au gouvernement rwandais dans une sorte de guerre civile. Ce qui revient de facto à nier le génocide.

La théorie de la guerre civile

La théorie de la guerre civile tient à une méthode simple. Trouver un adversaire au gouvernement rwandais. Et faire ainsi, d'un génocide, guerre unilatérale, une guerre civile. « Sans doute faut-il se garder de toute naïveté, il n'y a pas les bons d'un côté, les méchants de l'autre », écrit Jean-Marie Colombani dans son éditorial du Monde le 18 juin 1994¹⁹. Cette idée, que d'autres reprendront, comme Stephen Smith pour Libération dans sa campagne de presse contre la « terreur Tutsi », laisse entendre qu'au lieu d'un génocide, il y aurait eu des massacres réciproques, avec des victimes et des bourreaux dans les deux camps.

« Cette tournure n'est pas simplement négationniste, sa perversité va plus loin. Ce que cette phrase postule c'est l'existence de deux camps, un camp Hutu et un camp Tutsi. Elle met en avant une définition ethnique et ignore superbement le mécanisme du génocide qui vient de s'accomplir sur la base de cette définition. »²⁰

Et, en effet, il est aisément observable que l'explication raciale ou ethniste ne tient pas. Les Hutus qui rejetaient cette idéologie prônée par le gouvernement ont été assassinés et considérés comme des traîtres ou des complices. « Ceux qui se revendiquaient citoyens rwandais et non Hutu ou Tutsi, comme le Premier ministre désigné en 1994 par les accords d'Arusha, Agathe Uwilingiyimana, ont été éliminés en premier, immédiatement après l'attentat. Ils furent les premières victimes des massacres. »²⁰

Cette désinformation est particulièrement flagrante dans les articles du Monde, mais se repère tout aussi facilement dans les discours des hommes politiques

¹⁸ Libération, Rwanda : la paix détruite en plein vol, Alain Frilet, avril 1994

¹⁹ Le Monde, Jean-Marie Colombani, 18 juin 1994

²⁰ Jean-Paul Gouteux, Le Monde, un contre-pouvoir ?, Editions L'Esprit frappeur, 1999

alors proche du dossier rwandais comme Bernard Debré, Edouard Balladur ou Alain Juppé. Bernard Debré, ancien ministre de la Coopération, écrivait dans son livre, que les Tutsi étaient « des nazis avant l'heure ».²¹

Dans son éditorial du 18 juin, Jean-Marie Colombani fait pour sa part allusion au Cambodge et assimile, comme certains officiels français, dont le colonel Thibault, avant lui, le FPR à des Khmers noirs en reprenant la comparaison à son compte.

Un mois plus tôt, le 11 mai 1994, le Monde publiait une chronologie des faits qui ont conduit aux événements rwandais au mois d'avril.²² Dans cet article, intitulé « Horreur au Rwanda », plusieurs éléments sont intéressants et il est important de le citer dans son intégralité.

« Le 6, le président Juvénal Habyarimana et son homologue burundais, Cyprien Ntaryamira, tous deux hutus, sont tués, leur avion ayant été abattu au dessus de l'aéroport de Kigali, la capitale du Rwanda. Cet attentat provoque la riposte de la garde présidentielle, majoritairement composée de Hutu, qui tue, le 7, à Kigali, dix casques bleus belges de la Minuar ainsi que le premier ministre Agathe Uwilingiyimana.

Les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR, minorité tutsi) et l'armée, dominée par la majorité hutu, se battent pour le contrôle de la capitale de l'ancienne colonie belge, et massacrent des milliers de personnes. Dans la nuit du 8 au 9, la formation d'un gouvernement opposé au partage du pouvoir avec les Tutsi et la nomination d'un président intérimaire, Théodore Sindikubwabo, proche du défunt, sont rejetées par le Front patriotique rwandais.

Le 11, les 585 ressortissants français sont évacués de Kigali. Le 21, l'ONU réduit sa présence à Kigali au minimum (270 hommes). Le 30, à l'appel de Boutros Boutros-Ghali qui estime à 200 000 le nombre de morts, le conseil de sécurité de l'ONU adopte une déclaration condamnant les massacres de civils qui se sont étendus dans tout le pays (6, 8, 9, 11 au 16, 18 au 23, 25 au 30). »

Toute la thèse de la guerre civile est contenu dans ces quelques lignes. D'abord, les allusions au caractère ethnique du conflit font légion. Les deux présidents sont ainsi « tous deux hutu ». La garde présidentielle, elle, est « majoritairement composée de Hutu ». « Curieuse Itote » s'étonnera Jean-Paul Gouteux, « pour une garde exclusivement formée de Bakiga, ces Hutu du Nord-Ouest où l'Akazu présidentielle tire ses origines. »²³

Le procédé est le même à propos de l'armée rwandaise considérée comme dominée par la majorité hutu. Les Forces armées rwandaises étaient en effet

²¹ Bernard Debré, Le Retour Du Mwami - La Vrai Histoire Des Génocides Rwandais, Editions Ramsay, 1998

²² Le Monde, Horreur au Rwanda, 11 mai 1994

²³ Jean-Paul Gouteux, Le Monde, un contre-pouvoir ?, Editions L'Esprit frappeur, 1999

exclusivement composées de Hutu et il était même interdit aux officiers supérieurs de se marier avec une Tutsi.

En face, le FPR est assimilé à la minorité Tutsi. Or, on l'a déjà dit, celui-ci comportait dans ses rangs et jusque dans son commandement des membres Hutu, opposants au régime Habyarimana. De même, l'un des fondamentaux du FPR était le refus de l'idéologie ethniste. Mais l'assimilation des Tutsi au FPR a permis au gouvernement et aux milices de justifier les massacres perpétrés sur la minorité Tutsi au Rwanda. Ceux-ci étaient en effet considérés comme des traîtres, des ennemis de l'intérieur, des espions à la solde du FPR.

La chronologie relève d'un scénario bien étrange et surtout d'une explication dangereuse des faits. Elle se résume à un point de départ : l'attentat, vraisemblablement perpétré par le FPR puisque les deux présidents assassinés étaient « deux hutu ». S'ensuit une simple riposte de la garde présidentielle, qui n'aurait fait que douze morts. Ensuite, c'est la guerre civile qui s'engage entre les deux camps et qui va faire plusieurs centaines de milliers de morts. En résumé, il n'y a pas de génocide.

Le Monde s'enfonce dans cet interprétation et semble accorder au FPR une place grandissante dans les explications qu'il propose. Le 18 juin, le même jour que l'éditorial de Jean-Marie Colombani, Jean Hélène écrit un long article sur la situation rwandaise. Il s'intitule : « D'où viennent les armes au Rwanda ? » Mais là où la plupart des journalistes commencent à s'interroger sur la livraison d'armes au gouvernement par la France, Jean Hélène n'aborde que la question des armes du FPR.²⁴

Il aborde également , dans le même article, la question des « tueries attribuées au FPR ». Question que le Monde avait déjà fait sienne de 1990 à 1993, afin de « justifier l'intervention française »²⁵ au Rwanda, en racontant un massacre de centaines de civils qu'aurait commis le FPR.

Dans son ouvrage Rwanda : le génocide, Gérard Prunier raconte cet événement : « Quelques jours plus tard, un « massacre perpétré par le FPR » est providentiellement « découvert » (Le Monde du 21 février 1993). Ce « massacre » est censé s'être produit au camp de réfugiés de Rebero. Lorsque quelques prêtres (habituellement plutôt hostiles au FPR à cause de leur longue adhésion au régime) vont vérifier, ils ne trouvent aucune trace du moindre massacre, en revanche, la population a décampé. Entendant à la radio qu'ils ont été massacrés, ils choisirent de se cacher de peur que l'armée ne les tue réellement pour corroborer les informations. »²⁶

²⁴ Le Monde, D'où viennent les armes au Rwanda ?; Jean Hélène, 18 juin 1994

²⁵ Jean-Paul Gouteux, Le Monde, un contre-pouvoir ?, Editions L'Esprit frappeur, 1999

²⁶ Gérard Prunier, Rwanda : le génocide, Dagorno, 1998

Cette thèse de la guerre civile est à rapprocher de celle du double génocide, tout aussi extravagante et relevant du même procédé : l'exagération du rôle du FPR. Alors que les estimations de Gérard Prunier estiment que 800 000 Tutsi ont été massacrés et que entre 10 000 et 30 000 Hutu ont trouvé la mort, la thèse du double génocide semble totalement absurde.

Celle-ci a pourtant été assumée par Pierre Erny, qui signait ses articles dans le quotidien La Croix, et qui a présenté la théorie des génocides « propre » et « sale ».²⁷ Selon lui, au Rwanda, se déroulaient deux génocides, l'un, commis par le gouvernement rwandais dénoncé par la communauté internationale, c'est le sale, et l'autre, commis par le FPR, le propre. En énonçant cette théorie, Pierre Erny a contribué à supprimer « l'unicité du génocide et à égaliser la donne en proposant la formule du match nul. »²⁸

A ce titre, l'interview accordée par François Mitterrand à un journaliste est éloquent. Lorsque le journaliste lui posa une question sur le génocide, Mitterrand répondit : « Le génocide, ou les génocides ? »²⁹

Et cette réponse reprenait mot pour mot celle des représentants du Hutu Power : les Tutsi avaient été tués dans le cours de la guerre, les Tutsi avaient causé autant de pertes de vies humaines qu'eux-mêmes en avaient subies et, de toute façon, le nombre de Hutu morts dans les camps de l'Est du Zaïre mettait les deux camps à égalité.

En entrevue cinq semaines après la fin du génocide, Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères, définit la position française de façon explicite : « Personne ne peut dire que le bien était dans le camp du FPR et le mal dans l'autre. »²⁹

²⁷ Pierre Erny, La Croix, 26 août 1995

²⁸ Nicolas Bancel et Thomas Riot, Génocide ou « guerre tribale » : les mémoires controversées du génocide rwandais, Université de Strasbourg, 2009

²⁹ Cité par Gérard Prunier

L'implication française

L'intervention de la France au Rwanda, dès le début des années 90 puis pendant le génocide, a ajouté à la confusion et à la désinformation. Elle a accentué la pression exercée sur les observateurs. Il est donc essentiel de se pencher sur l'intervention française en elle-même.

« La question de l'intervention française augmente les enjeux politiques des récits contradictoires du génocide : la dénonciation des compromissions françaises n'implique pas seulement le dérapage coupable d'une politique africaine opaque et affairiste ; elle met en cause les valeurs mêmes sur lesquelles repose la cohésion nationale et la question est, dès lors, : la République s'est-elle salie au Rwanda ? »³⁰

Les opérations

Il faut remonter à octobre 1990 pour analyser la première véritable intervention française visant à soutenir le gouvernement alors au pouvoir au Rwanda. Une rébellion, conduite par des immigrants rwandais, majoritairement Tutsi, tente d'envahir le Rwanda depuis l'Ouganda voisin. Cette rébellion est conduite par Fred Rwigyema, tué au second jour des combats, et par Paul Kagamé. Les deux hommes occupent des positions clés dans l'armée ougandaise et ce sont surtout des soldats excellemment formés.

« Dans une déposition faite devant le juge Bruguière, , le journaliste américain Wayne Madsen expliquera comment l'élite des cadres de l'armée ougandaise a été instruite à la guerre subversive au centre spécialisé de Fort Benning, aux Etats-Unis, Paul Kagamé s'est pour sa part formé dans le saint des saints de la spécialité, le centre de Fort Leavenworth, au Kansas. »³¹

Cette précision sur la formation des chefs militaires, et notamment de Paul Kagamé, qui menacent le gouvernement rwandais, est essentielle. François Mitterrand y voit aussitôt une preuve d'une tentative d'ingérence anglophone dans une sphère d'influence francophone. Dans les jours qui suivent l'attaque du mois d'octobre 1990, la France décide donc d'agir et d'afficher son soutien au régime. Un régime « raciste, violent, entamant déjà une répression barbare contre les Tutsis, qui culminera en 1994. »³¹

La France ne va cependant pas ménager son soutien au régime, tout en cherchant à convaincre de la nécessité d'un processus démocratique, mais sans aucun succès. Paris envoie quelques centaines d'hommes et surtout des

³⁰ Nicolas Bancel et Thomas Riot, Génocide ou « guerre tribale » : les mémoires controversées du génocide rwandais, Université de Strasbourg, 2009

³¹ Histoire secrète de la Cinquième République, La Découverte, 2006

dizaines de tonnes d'armes. « En octobre 1990, les 314 militaires français de Noroît – les 1^{ère} et 3^{ème} compagnies du 8^{ème} régiment parachutiste d'infanterie de marine (RPIMa) – ne participent pas officiellement au combat, mais ils n'y vont pas de main morte. »³²

Les militaires vont ainsi aider directement l'armée rwandaise. Ils forment ses cadres et ses soldats, fournissent des pièces d'artillerie et pallient les insuffisances tactiques. Une fois l'avancée du FPR contenue, la France laissera même sur place un contingent, la compagnie Noroît, et va installer plusieurs DAMI, soit des détachements d'assistance militaire.

La présence militaire va se poursuivre et prendre une forme volontairement orientée vers la formation à partir de mars 1993 avec la mission Chimère. Celle-ci consiste à l'envoi d'une vingtaine d'hommes du 1^{er} RPIMa chargés d'encadrer l'armée rwandaise. La mission parlementaire chargée d'étudier l'engagement de la France à la période du génocide rwandais a évidemment étudié ces faits attentivement.

« Si la France n'est pas allée au combat, elle est toutefois intervenue sur le terrain de façon extrêmement proche des Forces armées rwandaises. (...) Elle a envoyé sur place des conseillers pour instruire les FAR au maniement d'armes perfectionnées. (...) »³³

Dès les premiers jours du génocide, en avril 1994, la France va se distinguer de la communauté internationale. François Mitterrand n'était pourtant pas prêt à envoyer des soldats sur place.

« Nos soldats ne sont pas destinés à faire la guerre partout. Nous n'avons pas les moyens de le faire et d'être les arbitres internationaux des passions qui aujourd'hui bouleversent et déchirent tant et tant de pays. »³²

Cependant, alors que l'ONU tergiverse et ne décide d'envoyer que quelques centaines d'hommes, 270 exactement, le 21 avril, le président français va se laisser convaincre, via son ministre des Affaires étrangères Alain Juppé, de la nécessité d'envoyer des troupes sur place. Le Premier ministre, Edouard Balladur, est réticent et tient à poser une limite d'importance : que l'opération se fasse dans un cadre « strictement humanitaire et exclusivement destinée à sauver des vies humaines, quelle que soit l'origine ethnique des personnes menacées. »³²

L'opération Turquoise est née. Elle est approuvée le 22 juin par le Conseil de sécurité de l'ONU dans sa résolution 929. Il n'est toutefois pas fait mention d'un soutien officiel de l'ONU à la France pour la mettre en œuvre. En clair, les Nations Unies laissent la France isolée. Seuls quelques contingents sont

³² Histoire secrète de la Cinquième République, La Découverte, 2006

³³ op. cité p.23

fournies en support par le Sénégal, la Guinée-Bissau, le Tchad, la Mauritanie, l’Egypte, le Niger et le Congo. Mais les Etats-Unis, par exemple, se refusent à mettre à disposition des avions C5 destinés à transporter du matériel lourd. Pour l’anecdote, l’opération Turquoise sera donc contrainte d’acheminer son matériel dans des avions Antonov, loués pour l’occasion à la Russie.

Les interprétations, l’éventuelle complicité

Les conclusions de la mission d’enquête parlementaire n’ont pas empêché les différences d’interprétations sur la question de la présence française au Rwanda. On l’a dit, bon nombre de journalistes se sont interrogés, de 1990 à 1993, sur le rôle des militaires envoyés et sur la relation entre un régime soupçonné d’actes génocidaires et la France.

La commission d’enquête sur les médias et les idéologies a même salué, en nuances, le travail de ces journalistes. « La plupart des envoyés spéciaux ont fait leur travail et rapporté les faits (...), ils n’ont pas déguisé la responsabilité de la France depuis 1990. (...) Cependant, certains de ces envoyés spéciaux, des éditorialistes et des rédactions parisiennes ont eu tendance à répercuter le discours de diabolisation du FPR (...). »³⁴

Il y aurait donc une « responsabilité de la France dans le génocide rwandais. Ou en tout cas une responsabilité de « dirigeants français, politiques et militaires, engagés dans une étroite collaboration avec un état pré génocidaire puis génocidaire », comme le souligne Jean-Paul Gouteux.

« L’occultation médiatique du génocide a été très consensuelle et s’est poursuivi jusqu’en 1998. Elle a été brisée par la série d’articles de Patrick de Saint-Exupéry publiée dans Le Figaro au début de 1998. Ces articles ont libéré la presse et provoqué immédiatement la mise sur pied d’une mission d’information par le pouvoir français pour étouffer le scandale. »³⁵

Les articles de Saint-Exupéry, publiés dans le Figaro du 12 au 15 janvier 1998, sont ainsi accablants, nous y reviendront dans une dernière partie. Ils montrent à quel point le silence sur l’intervention française est impressionnant dans certains journaux, en tête desquels trône le quotidien Le Monde.

Nous avons détaillé, dans la précédente partie sur l’intervention française, les deux parties de celle-ci. D’une part, celle qui s’étend de 1990 à 1993 et qui s’attache à la défense du gouvernement rwandais face au FPR et, surtout à la

³⁴ Rapport de la commission d’enquête citoyenne sur les médias et les idéologies et l’implication de la France au Rwanda, mars 2005

³⁵ Jean-Paul Gouteux, spécialiste de la question rwandaise, dans un entretien accordé au journal The Dominion.

formation des Forces armées rwandaises. D'autre part, l'action de la France pendant le génocide lui-même avec l'opération Turquoise.

Il est important d'exposer les thèses de Patrick de Saint-Exupéry, présentées en 1994 puis de façon plus retentissante en 1998. Elles pourront servir de base et ensuite éclairer le fossé entre cette série de papiers et ceux qui ont parcouru ceux du journal Le Monde sur la présence française au Rwanda.

La formation et l'armement

En 1994, Patrick de Saint-Exupéry est envoyé spécial au Rwanda. Il sillonne le pays, parfois à la suite des militaires français. Il racontera, dans son livre, *Complices de l'Inavouable, La France au Rwanda*, la découverte de la colline de Bisesero en compagnie des militaires de l'opération Turquoise.

La colline de Bisesero est l'un des épisodes les plus marquants du génocide rwandais. Elle a été l'un des refuges des Tutsi poursuivis par les génocidaires. Elle a également été leur tombe. Quand les militaires français le découvrent, ils avouent poser les yeux sur la « tragédie rwandaise ». Patrick de Saint-Exupéry raconte, il est important de livrer le passage dans son ensemble, au moins pour le style :

« Nous étions le 1^{er} juillet 1994. A la mi-journée. Quelques voués à la mort surgissaient encore des broussailles, des replis et des caches. C'était les plus touchés, les plus gravement blessés. Les rescapés valides étaient partis à leur recherche, guidant des soldats qui maintenant les portaient sur des brancards ou les soutenaient. L'humanité souffrante sortait des profondeurs. Pas à pas. Encore mal assurée. Toujours douloureuse et vitrifiée. Les soldats se taisaient. Ils venaient de parcourir le champ de la mort et avaient vu, eux aussi. Nous étions tous épuisés. Comme malades et fiévreux.

C'est alors que s'est produite cette scène qui n'est restée gravée. A quelques pas se tenait un officier de cette unité qu'est le GIGN. Il était planté, debout, raide sur ces jambes, et paraissait ailleurs. Il était comme plongé dans un songe, et je me souviens l'avoir fixé à cause d'un détail : sur son uniforme de gendarme français, il portait une vareuse de l'armée rwandaise.

Je me suis approché, désireux d'entamer la discussion. Et tandis que je marchais, je l'ai vu s'affaïsser. Doucement. Ses épaules se sont voûtées, ses jambes se sont pliées, ses muscles se sont relâchés. Comme un pantin, il s'est peu à peu désarticulé et a fini assis dans l'herbe, où il s'est mis à sangloter.

Nous l'avons écouté. A plusieurs. Nous pensions que l'officier avait craqué, ce que nous aurions compris. Mais il était soldat et aguerri. Là n'était pas le problème. Là n'était pas non plus la question. C'était plus grave, beaucoup plus grave.

Il venait juste de réaliser.

Il venait de comprendre.

Il venait d'additionner.

Et cela l'avait choqué.

Il s'est tournée vers nous et nous a dit : « L'année dernière, j'ai entraîné la garde présidentielle rwandaise... »

Ses yeux étaient hagards. Il était perdu. Le passé venait de télescoper le présent. Il avait formé des tueurs, les tueurs d'un génocide. C'était effrayant.

(...)

Ce qu'impliquait l'aveu de l'officier me dépassait. Que des soldats de mon pays aient pu former, sur ordre, les tueurs du troisième génocide du XXème siècle me paraissait incompréhensible, aberrant, ahurissant. Je l'avoue : j'ai voulu ne pas y croire. Je le reconnais : j'ai tenté de faire comme si je n'avais rien entendu. Mon pays n'est pas ainsi, son armée n'est pas ainsi, nous ne sommes pas ainsi. Ce ne pouvait être. Et pourtant c'était. Il n'y avait rien à faire. Cela s'était passé. »³⁶

Patrick de Saint-Exupéry, quelques jours plus tard, de retour en France, décide donc de vérifier les informations. Il prend contact avec les services du ministère de la Défense. Le cabinet du ministre lui ouvre ses portes, au 14 rue Saint-Dominique, à Paris. Il fut introduit chez un général dont il tait le nom. Le journaliste pose ses questions et demande des précisions :

« Quelles forces la France avait-elle formé au Rwanda ? Quel était le programme de ces formations ? Quels étaient les formateurs ? En quoi consistait l'enseignement ? »³⁶

Le général ne niera rien. Il restera impassible.

Impassible car les faits sont là. Depuis quelques années déjà, l'implication de la France aux côtés du gouvernement rwandais n'est pas un mystère et, on l'a vu plus haut, les opérations françaises, notamment Noroît, ont eu une participation pour le moins active sur le terrain. D'ailleurs, le 11 juin 1992, l'article de Libération, intitulé « La Guerre secrète de l'Elysée au Rwanda » (annexe 5) et signé par Stephen Smith, est implacable.

« Selon nos informations, c'est le lieutenant-colonel Maurin, officiellement l'adjoint de l'attaché militaire à l'ambassade de France, qui commande aujourd'hui les forces rwandaises. »³⁷ Auparavant, c'était un autre militaire français qui remplissait cette fonction, de manière un peu trop évidente sans doute. Cette note du Quai d'Orsay adressé à l'ambassade de France à Kigali détaille le rôle de ce prédécesseur :

« Le lieutenant-colonel Cholet, chef du Détachement d'Assistance Militaire et d'Instruction (Dami) exercera simultanément les fonctions de conseiller du

³⁶ Patrick de Saint-Exupéry, Complices de l'Inavouable, La France au Rwanda, Les Arènes, 2004

³⁷ Libération, La Guerre secrète de l'Elysée au Rwanda, Stephen Smith, 11 juin 1992

président de la République, chef suprême des Forces armées rwandaises (FAR), et les fonctions du chef d'Etat-major de l'Armée rwandaise. »³⁸

On ne peut être plus précis. Dans le même mois de janvier, le FPR dénonce avec virulence la « caution militaire française »³⁹. « La justification humanitaire de la présence militaire française au Rwanda s'avère de plus en plus être un leurre. L'argument rabâché selon lequel elle vise à tempérer l'ardeur meurtrière du régime en place est pour le moins faible devant le poids des faits ».

Les faits sont rappelés dans un rapport d'Amnesty International, publié deux semaines auparavant : « Au cours des vingt derniers mois, en représailles contre l'incursion rebelle à partir de l'Ouganda, les forces de sécurité rwandaises ont sommairement exécuté « plus de mille Tutsi », l'ethnie minoritaire au Rwanda. »⁴⁰

Conclusion de Stephen Smith : « La France, malgré les dénégations de ses officiels, est partie prenante dans la guerre au Rwanda. Paris apporte son soutien actif à ce que l'africaniste Jean-Pierre Chrétien appelle « le tribalisme majoritaire » du président Habyarimana. »

Un autre africaniste, Jean-François Bayart, livre un constat encore plus précis. « A l'état-major du président de la République, à la mission militaire de coopération et au ministère de la Défense, l'approche classique des troupes de marine, favorable à une instrumentalisation de l'ethnicité au service de la coopération militaire, continuait à l'emporter. »⁴¹

Stephen Smith s'appuie ainsi sur une série d'exemple. Notamment, celui de la vente d'armes au Rwanda. On a vu un peu plus haut que Le Monde avait préféré axer son étude sur les seules armes du FPR. A la lecture de l'article de Libération, cela semble pour le moins dommage.

« Le 14 mai dernier, un Boeing-707 cargo de la compagnie bulgare Global Air est venu charger des obus pour mortier, du type 120mm « rayés », à Châteauroux, qui abrite l'ancien aéroport de l'OTAN aujourd'hui utilisé par l'armée française. Le numéro de vol attribué à cet enlèvement identifie comme commanditaire Air Rwanda. Dans l'incapacité technique de transporter elle-même ces munitions, la compagnie africaine a « sous-traité » l'affaire. Apparemment, c'est une pratique courante dans le florissant commerce d'armes avec le Rwanda. »⁴²

³⁸ Note du Quai d'Orsay à l'ambassade de France à Kigali, 3 février 1992, citée par Patrick de Saint-Exupéry

³⁹ Communiqué du FPR, 10 juin 1992, cité par Stephen Smith dans Libération

⁴⁰ Rapport d'Amnesty Internationale, Mai 1992, cité par Stephen Smith dans Libération

⁴¹ Colloque sur la politique extérieure de François Mitterrand

⁴² Libération, La Guerre secrète de l'Elysée au Rwanda, Stephen Smith, 11 juin 1992

Stephen Smith n'est d'ailleurs pas le seul à pointer du doigt le trafic d'armes entre Paris et Kigali. Patrick de Saint-Exupéry livre des chiffres accablants. « Nous acheminons aussi des tombereaux d'armes. En février 1992, nous en livrerons plusieurs tonnes par jour. » « Un million d'euros d'armes en 1991. » « Près de trois millions d'euros en 1992. » « Plus d'un million en 1993. »⁴³ Et ces sommes sont, selon le journaliste, la partie émergée des relations franco-rwandaïses. Restent l'autre partie, non officielle, dont font partie les opérations décrites par Stephen Smith dans Libération. A titre de comparaison, le Rwanda, entre les années 1981 et 1988, n'avait acheté que pour 5 millions de dollars d'armes.

Dès 1994, les observateurs savaient donc. Ils savaient que la France avait vendu des armes et formé les miliciens et l'armée génocidaire. Stephen Smith et Patrick de Saint Exupéry en sont les exemples, Le Monde le contre-exemple. On détaillera plus tard ce qui semble être à l'origine de ce constat.

Auparavant, il est important d'aller plus loin encore dans l'analyse des relations franco-rwandaïses. On ne saurait être critique sans avoir dévoiler les faits. La coopération française va se poursuivre alors même que le génocide rwandais se déroule. C'est à dire en avril 1994.

La France pendant le génocide

Au début de l'année 1994, la France assure s'être totalement désengagée du Rwanda. On constate aussitôt que l'affirmation est pour le moins exagérée. D'abord parce que quelques dizaines de soldats, vraisemblablement une trentaine, restent sur place, visiblement pour participer à la formation et à l'encadrement des troupes rwandaïses.

Mais surtout, des témoignages, recueillis par Patrick de Saint-Exupéry, font état de livraisons d'armes, par l'intermédiaire d'un revendeur : Dominique Lemonnier. Les services de renseignement belges, (les premiers casques bleus envoyés au Rwanda sont d'origine belge) font ainsi état d'une cargaison interceptée à l'aéroport de Kigali le 21 janvier 1994. Ce sont des munitions déclassées « parmi lesquelles des mortiers de l'armée belge en provenance de France. »

Le journaliste pousse plus loin son enquête, cherche à savoir si les livraisons d'armes se sont poursuivies après le déclenchement du génocide. Selon ses informations, un contact du général Huchon, alors responsable de la mission militaire française au Rwanda, a pu organiser du 19 avril au 18 juillet 1994, à travers deux sociétés DYL-Invest et Mil-Tec Corporation, six livraisons. Pour un montant de 5 454 395 dollars. Le reporter rapporte également les paroles

⁴³ Patrick de Saint-Exupéry, Complices de l'Inavouable, La France au Rwanda, Les Arènes, 2004

adressées à Gérard Prunier par un ancien des services secrets français en charge du Rwanda au Ministère de la Coopération. « Nous livrons des munitions en passant par Goma. Mais, bien sûr, nous le démentirons si vous le citez dans la presse. »

Or, Goma est devenu célèbre. Elle est en effet la tête de pont de l'intervention française : l'opération Turquoise. Cette même opération qui devait rester strictement humanitaire.

Turquoise

Edouard Balladur l'avait dit. Turquoise devait se borner à un but humanitaire. Seulement, la cellule africaine de l'Elysée, et le président de la République, avait plutôt pensé à un autre type d'action : la reconquête. Et, si l'opération Turquoise va bénéficier d'un flou total dans les journaux, c'est bien que sa mission l'est également. C'est un hybride.

On le comprend à la lecture de la lettre qu'Edouard Balladur, le premier ministre de cohabitation, adresse à François Mitterrand, le 21 juin 1994. Il mentionnait, au nombre des « conditions de réussites » de l'opération, la clause suivante :

« Limiter les opérations à des actions humanitaires et ne pas nous laisser aller à ce qui serait considéré comme une expédition coloniale au cœur même du territoire du Rwanda. »⁴⁴

Comme le précise Patrick de Saint-Exupéry, « les mots ont un sens » et ceux-ci nous apprennent que François Mitterrand avait l'intention de lancer une opération bien plus qu'humanitaire. Plus tard, d'ailleurs, dans un courrier daté du 9 juin 1998, Edouard Balladur reviendra sur cet épisode. « Il n'était pas question aux yeux du président de châtier les auteurs hutu du génocide, et il n'était pas question aux miens de permettre à ceux-ci d'aller se mettre à l'abri au Zaïre. »⁴⁵

Il y eut donc, au sommet de l'état français, les tenants de la ligne Mitterrand et les partisans de la ligne Balladur. Turquoise était bien mal embarquée.

L'hybride, aux yeux des journalistes va s'avérer tout à fait observable. Patrick de Saint-Exupéry recueille le témoignage d'un des officiers français : « Nous avons le souci de distinguer l'information concernant les opérations humanitaires des autres relevant du secret militaire. »

On l'a dit, François Mitterrand a envisagé une expédition plus coloniale qu'humanitaire. Il n'est pas question de « châtier les auteurs du génocide ».

⁴⁴ Lettre de Edouard Balladur à François Mitterrand, le 21 juin 1994, cité par Patrick de Saint-Exupéry

⁴⁵ Edouard Balladur, 9 juin 1998, cité par Patrick de Saint-Exupéry

Selon Saint-Exupéry, si l'expédition n'eut pas lieu, c'est parce qu'il « était déjà trop tard. » « Le 4 juillet 1994, soit moins de deux semaines après le déclenchement de Turquoise, la capitale rwandaise, Kigali, tombe aux mains de la rébellion du Front patriotique rwandais (FPR), nos ennemis. Nous sommes pris de vitesse, dépassés. Il ne reste alors qu'une option : geler l'affrontement, sanctuariser la zone encore par les tueurs, nos alliés. »⁴⁶

La France va donc créer la Zone Humanitaire Sûre (ZHS) alors même que la communauté internationale se montre quelque peu réticente, comme le montre un télégramme d'un diplomate français : « Nos partenaires estiment qu'ainsi, nos forces vont protéger les responsables des massacres. »⁴⁷

Sur le terrain, au Rwanda, le général Dallaire était furieux à l'idée de l'intervention française. « Il savait que les services secrets français avaient livré des armes aux FAR [pendant le génocide] et lorsqu'il entendit parler de l'initiative française, il déclara : 'S'ils envoient leurs avions ici pour livrer leurs maudites armes au gouvernement, je les ferai abattre' »⁴⁸ Sur un ton plus diplomatique, il expédia un long câble à New York avec une analyse détaillée des problèmes que l'intervention française était susceptible de poser.

« La défaite de ses alliés étant consommé ; l'état-major français préparait Turquoise. Pour une intervention chargée d'aider les tueurs en déroute, rien de tel que l'humanitaire. Mais, pour cela, il faut mobiliser l'opinion française. »⁴⁶ Le relais médiatique rentre alors en jeu.

Le 17 août, Le Monde publie un article, signé de Jean Hélène, sur l'exil des rwandais au Burundi et les « massacres » commis par le FPR sur ces populations, intitulé « Deux mille cinq cents Rwandais arrivent chaque jour au Burundi ». Le journaliste choisit de mettre l'accent sur les atrocités commises par le FPR sur les « réfugiés hutus ». « Tous les témoignages convergent, contrairement à ceux qui se font l'écho de rumeurs. »⁴⁷

Mais ces témoignages ressemblent à s'y méprendre aux déclarations d'officiels hutus. Ceux-ci, à travers les médias, en particulier la Radio Mille Collines (RTLM) font ainsi courir le bruit que des survivants « épargnés par les miliciens hutu » auraient été tués par « les soldats du FPR en disant « tu es vivant, donc ennemi. » »⁴⁸

⁴⁶ Patrick de Saint-Exupéry, *Complices de l'Inavouable, La France au Rwanda*, Les Arènes, 2004

⁴⁷ Cité par Patrick de Saint-Exupéry, *Complices de l'Inavouable, La France au Rwanda*, Les Arènes, 2004

⁴⁸ Cité par Gérard Prunier, *Operation Turquoise : A Humanitarian Escape from a Political Dead End*, Adelman

⁴⁷ Le Monde, Deux mille cinq cents Rwandais arrivent chaque jour au Burundi, Jean Hélène, 17 août 1994

⁴⁸ Cité par Jean-Paul Gouteux, *Le Monde, un contre-pouvoir ?*, Editions L'Esprit frappeur, 1999

Il faut souligner que Le Monde a offert quelques articles moins controversés et donc plus clairvoyants. Le 23 juin 1994, le quotidien estime ainsi que la France n'est pas le candidat idéal pour assurer une mission de neutralité au Rwanda, rejoignant ainsi l'opinion du général Dallaire, et même du secrétaire général des Nations Unies, Boutos Ghali qui avait reconnu que « la France est engagée depuis longtemps aux côtés des Hutu et n'est donc pas le candidat idéal pour cette opération. » « Pourquoi ce réveil tardif qui survient, comme par coïncidence, juste au moment où le FPR prend le dessus sur le terrain ? La France sera encore une fois accusée de courir à la rescousse de l'ancien gouvernement. »⁴⁹

Et elle le fut. Les analystes, notamment David Milwood, calculèrent que l'intervention française permit de sauver de 10 000 à 15 000 Tutsi, et non des "dizaines de milliers" comme l'a proclamé le Président Mitterrand. Un exploit qu'on ne peut qu'applaudir. Mais son autre tâche fut de soutenir le gouvernement intérimaire. Pour certains observateurs, comme le journaliste du New York Times Raymond Boner, le volet humanitaire de la mission n'était qu'un écran de fumée jeté par la France pour préserver une région du pays à l'intention de ses clients du régime génocidaire, "tueurs compris", qui envahissaient la région en grand nombre devant l'avance du FPR.⁵⁰

A l'étranger également, le journaliste anglais Chris McGreal, pour le Guardian, livre une analyse critique. « Bien que le contingent français continue d'insister sur son rôle humanitaire, leur interprétation de la crise est fortement biaisée. Le colonel Thibaut minimisait les atrocités perpétrées contre les Tutsi en soulignant les souffrances de la majorité Hutu. Il indiquait qu'il y avait dans son secteur des centaines de milliers de réfugiés Hutu qui fuyaient devant l'avance des troupes du FPR. Il affirma qu'il y avait moins de Tutsi déplacés, en omettant toutefois de préciser que la plupart des Tutsi qui avaient tenté de s'enfuir avaient été tués ou se cachaient encore. »⁵¹

Le même Chris McGreal livre le témoignage du colonel Tadele Selassie, commandant d'un contingent éthiopien arrivé sur place après le génocide dans le cadre de la mission MINUAR II. Celui-ci parle de véhicules militaires français servant à transporter des unités de l'armée rwandaise vers la frontière du Zaïre et la sécurité. En résumé, le contingent français permettait aux membres des milices et des forces armées de traverser la frontière en toute sécurité.⁵¹ Et les journalistes, en juillet 1994, disposaient d'éléments pour l'affirmer.

⁴⁹ Le Monde, Pas le candidat idéal pour cette opération, 23 juin 1994

⁵⁰ The New York Times, Raymond Bonner, French establish a base in Rwanda to block rebels, 5 juillet 1994

⁵¹ The Guardian, Chris McGreal, French compromised by collaboration in Rwanda, 1er juillet 1994

III

—

LE CAS DU MONDE
La faillite du quotidien de référence

Il devient essentiel d'aborder le cas du journal français de référence en terme de relations internationales. Il ne s'agit pas ici de revenir sur les multiples facettes qui ont conduit nombre d'observateurs à accuser le journal de désinformation. Nous les avons en partie évoquées plus haut.

En revanche, il est intéressant de comprendre les causes de cette ligne de conduite. Pourquoi Le Monde s'est-il aussi facilement aligné sur la vision des officiels français, oubliant tout regard critique, à quelques exceptions près sur l'implication de la République, alors que des éléments étaient disponibles, et même publiés, pour livrer une analyse plus pertinente ?

Nous venons d'évoquer la très controversée Opération Turquoise, décriée aux Nations Unies et dans les médias étrangers notamment. Nous pouvons, à ce sujet, évoquer un dernier exemple de taille caractéristique sur l'attitude du Monde. Le 29 juin 1994, Jacques Isnard écrit dans le quotidien à propos de Turquoise :

« Dans ces actions à but humanitaire, destinées à rassurer et secourir la population en l'approchant au plus près, un Tutsi peut s'avérer un combattant du FPR en puissance. »¹ « Les centaines de milliers de réfugiés sont aussi à surveiller, dans la mesure où, comme on dit, un Tutsi peut être un rebelle potentiel. »²

Cet extrait n'est pas anodin. Il contient toutes les ficelles de la désinformation : grille de lecture ethnique et poncifs sur les Tutsi, diabolisation des Tutsi et assimilation au FPR, alignement sur la position française. Ces ficelles, or, ne se retrouvent pas que dans les articles du Monde. Elles ont également été l'apanage des médias rwandais du génocide, la Radio Mille Collines (RTLM) en tête.

Le Monde et les services secrets

Il est indispensable de s'appuyer sur l'analyse de Jean-Paul Gouteux³ si l'on cherche à analyser Le Monde et son activité durant la période rwandaise. Son étude est reconnue par les spécialistes et même, à demi-mot au moins, par la rédaction du Monde elle-même dès l'approche des années 2000.

Celui-ci met en lumière un phénomène qui a fait la force mais qui fut également le point faible du quotidien : sa proximité avec les services de renseignements français. Si la DGSE en l'occurrence est bien souvent une

¹ Le Monde, M.Léotard va inspecter un dispositif encore léger et fragile, Jacques Isnard, 29 juin 1994

² Le Monde, Le dispositif Turquoise passe de l'humanitaire au sécuritaire, Jacques Isnard, 6 juillet 1994

³ Jean-Paul Gouteux, Le Monde, un contre-pouvoir ?, Editions L'Esprit frappeur, 1999

mine d'or en terme d'information, reste à considérer celle-ci comme un danger pour l'indépendance éditoriale du journal.

C'est notamment l'analyse de Jean-Pierre Chrétien qui envoie un courrier à la rédaction du Monde, avant le génocide, le 18 février 1993.

« Vous avez publié, le 17 février, un article étonnant sur le Rwanda. [...] De fait, [le] papier apparaît comme une simple synthèse d'un document fourni par la DGSE. Comme tout le monde sait que la vocation des services de renseignement n'est pas en soi de livrer une information et des « analyses » désintéressées, on pouvait s'attendre à une mise en situation critique d'un texte dont votre journal semble avoir eu l'exclusivité. »⁴

L'africaniste ponctue son courrier par une interrogation des plus pertinentes : « Le métier de journaliste n'impliquait-il pas [...] de se demander pourquoi un service habituellement discret diffuse en ce moment ce genre de document ? »⁴

Pourtant, l'allusion et la référence aux « services de renseignements français » sont particulièrement flagrantes dans les articles de Jacques Isnard, surnommé par la rédaction du Monde « Le général » (il est le spécialiste des questions militaires au Monde depuis son arrivée, c'est à dire depuis sa sortie du Centre de Formation des Journalistes (CFJ)).

Dans un court article intitulé « Rwanda, selon les services de renseignements français, les rebelles bénéficieraient du soutien de l'armée ougandaise »⁵, daté du 17 février 1993, Isnard répète quatre fois la mention de ses sources : les services de renseignements français et utilise leurs affirmations pour démontrer le soutien ougandais au FPR.

Or, dans le même temps, on l'a détaillé plus haut, nombre d'observateurs s'inquiètent du soutien français au gouvernement rwandais contre le FPR. Pour l'occasion, Isnard « invalide la déclaration d'un représentant de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) selon lequel « les troupes françaises se sont battues aux côtés de l'armée rwandaise. »⁶

Jacques Isnard explique alors que « Paris qualifie ces indications d'interprétations relevant d'intoxications et de la mauvaise foi. » Et ajoute : « Un point de vue que partagent les services de renseignements français. »⁵ La confirmation d'un des principaux acteurs de la politique française au Rwanda est donc suffisante pour laver les doutes sur cette même politique. Et surtout suffisante pour ignorer les dépêches de l'AFP et de Reuters indiquant qu'un porte-parole du groupe des observateurs militaires neutres (GOMN, mis

⁴ Lettre de Jean-Pierre Chrétien au quotidien Le Monde, 18 février 1993, cité par Jean-Paul Gouteux

⁵ Le Monde, Rwanda, selon les services de renseignements français, les rebelles bénéficieraient du soutien de l'armée ougandaise, Jacques Isnard, 17 février 1993

⁶ Jean-Paul Gouteux, Le Monde, un contre-pouvoir ?, Editions L'Esprit frappeur, 1999

en place par l'OUA) accusait les troupes françaises de bombarder les positions du FPR.⁷ Suffisante enfin pour ignorer les articles, notamment celui de Stephen Smith le 11 juin 1992 dans Libération, faisant état d'un officier de la DGSE aux commandes d'un hélicoptère lance-roquettes ayant arrêté une avancée du FPR.

Le Monde s'aligne en fait sur la position officielle française. Les autorités militaires françaises continuent en effet de démentir toute intervention militaire auprès des Forces armées rwandaises. Pierre Joxe, ministre de la Coopération de 1990 à 1993, et notamment pendant l'opération Noroît, justifiera les soupçons d'une façon sibylline devant la Mission d'information parlementaire sur le Rwanda : « Sans participer au combat, on peut avoir l'air d'être impliqué dans le combat. »⁸

Mais, plus la France restait au Rwanda, plus la version officielle devenait scabreuse. Les articles de Jacques Isnard se sont dotés de vérités soigneusement dissimulées sous des euphémismes. Du « simple soutien aérien »⁹ aux « alliés privilégiés »¹⁰, le journaliste finit par admettre en juillet 1994 l'implication des soldats français.

« Il est même survenu des circonstances où l'armée française a été quasiment en première ligne, notamment entre 1990 et 1993, où elle a tiré les coups de canon, à la place des FAR, contre des éléments du FPR. »¹¹

Les officiels français estiment alors qu'il est impossible de nier le génocide. S'ensuit une phase de justification de la présence française basée sur la théorie des massacres perpétrés par le FPR. En clair, diaboliser le FPR afin de justifier le soutien aux Forces armées rwandaises. On l'a vu, cette stratégie n'a pas lieu d'être, elle se rapproche de la théorie du double génocide et a été très tôt contestée.

Le Monde se l'approprie toutefois. Le 24 et 25 juillet 1994, Jacques Isnard signe un article intitulé « les ex-Forces armées se prépareraient à reprendre le combat au Rwanda » dans lequel il écrit que les « services français » craignent, en représailles de la reprise des combats par les ex-FAR, « de nouvelles exécutions sommaires de Hutu par des éléments du FPR, sur la base de considérations purement ethniques. »¹²

Dans le même article, le journaliste va plus loin. Il affirme craindre également quelques « exactions sur certains Tutsi », non par les forces armées reprenant

⁷ Dépêche de février 1993

⁸ Audition du 9 juin 1998 à la Mission d'information parlementaire sur le Rwanda

⁹ Le Monde, 17 février 1993

¹⁰ Le Monde, 23 juin 1994

¹¹ Le Monde, 7 juillet 1994

¹² Le Monde, Les ex-forces armées se prépareraient à reprendre le combat au Rwanda, Jacques Isnard, 24-25 juillet 1994

le combat, mais par les troupes du FPR. « Les services français rapportent que des troupes du FPR n'ont pas hésité, par exemple, à bombarder au mortier des camps de réfugiés Tutsi venus d'Ouganda, pour les pousser devant elles lors de leur action qui a entraîné la chute de Butare. »¹³

La réalité est pourtant tout autre. Selon Gérard Prunier, ce sont « les miliciens [qui] ordonnent à tout le monde de fuir et ceux qui n'obéissent pas sont tués sur le champ. »¹⁴ Les miliciens, c'est à dire les troupes des ex-FAR. Le Monde attribue donc au FPR une technique utilisée par les FAR. Et le justifie par la source des services français. La source est pourtant douteuse et l'implication des troupes françaises ne peut plus faire de doutes : des soldats français ont été capturés par le FPR alors qu'ils protégeaient les FAR lors de cette même prise de Butare dont parle Jacques Isnard.

« Il y a bien des crimes de guerre commis par le FPR. Cependant, cet article n'a pas pour but de les documenter, mais de criminaliser l'image d'un FPR, ennemi de la France, en allant jusqu'à lui attribuer l'idéologie génocidaire du HutuPower, allié de la France. Nous sommes là dans une logique de désinformation en temps de guerre. »¹⁵

Le Monde se fait également l'écho d'une analyse surprenante directement tirée de la cellule africaine de l'Elysée et des services français : l'impérialisme Tutsi venu d'Ouganda et menaçant le Rwanda. A sa tête : le président Museveni. Il va s'agir de décrédibiliser Museveni lui-même - Le Monde l'accuse ainsi de pratiques mafieuses -. Il s'agit également d'établir un lien évident entre Museveni et le FPR, tête de pont de l'impérialisme tutsi selon les services français.

Pour Jacques Isnard, l'explication est simple. C'est « l'origine Banayanchole [une ethnie proche des Tutsi] »¹⁶ de Museveni. Or les nyanchole ne sont « pas plus proches des Tutsi que des Hutu. »¹⁷ Mais Le Monde va utiliser cette explication de l'impérialisme tutsi à de nombreuses reprises et sous plusieurs plumes différentes. Il s'aligne ainsi sur les déclarations du général Quesnot : « L'Ougandais Museveni veut créer un tutsiland avec la complicité objective des anglo-saxons. »¹⁸

Il n'est également guère étonnant de retrouver dans les écrits de Philippe Decraene, ancien grand reporter du Monde, les mêmes propos. Pour lui, c'est

¹³ Le Monde, Les ex-forces armées se prépareraient à reprendre le combat au Rwanda, Jacques Isnard, 24-25 juillet 1994

¹⁴ Gérard Prunier, Rwanda : le génocide

¹⁵ Jean-Paul Gouteux, Le Monde, un contre-pouvoir ?, Editions L'Esprit frappeur, 1999

¹⁶ Cité par Jean-Paul Gouteux, Le Monde, un contre-pouvoir ?, Editions L'Esprit frappeur, 1999

¹⁷ Jean-Paul Gouteux, Le Monde, un contre-pouvoir ?, Editions L'Esprit frappeur, 1999

¹⁸ Général Quesnot, 6 mai 1994, cité par Jean-Paul Gouteux

Cité par Jean-Paul Gouteux, Le Monde, un contre-pouvoir ?, Editions L'Esprit frappeur, 1999

une « volonté hégémonique des Tutsi » qui s'exerce au Rwanda et dans les pays voisins. Lors du génocide, Philippe Decraene n'était plus journaliste au Monde, il dirigeait le Centre des Hautes Etudes pour l'Afrique et l'Asie Moderne (CHEAM). Un poste pour lequel il fut le premier civil nommé, par l'administration Mitterrand dès le début du septennat.

Un passage du livre de Claude Silberzahn, ancien patron de la DGSE, intitulé *Au cœur du secret*, est on ne peut plus révélateur quant au danger de la trop grande proximité avec les services de renseignements¹⁹. Il y est proposé une description très claire des techniques de désinformation utilisées par le service.

« Pour la DGSE comme pour les autres services, il s'agit de faire passer des informations par leur intermédiaire [les journalistes]. Mais de ce point de vue, les services se partagent en deux écoles. La première entend manipuler l'information, celle-ci étant perçue comme un élément clé de l'action, qu'elle soit politique ou opérationnelle. [...]. La seconde méthode consiste à céder aux sollicitations pressantes des médias, à lâcher ce qui paraît possible et souhaitable pour le service et la vie institutionnelle du pays... et à espérer un retour. »

¹⁹ Claude Silberzahn, ancien patron de la DGSE (1989-1993), *Au cœur du secret*, Fayard, 1995

L'exemple des débuts de l'opération Turquoise vu par Le Monde

Nous avons déjà abordé les questions de l'opération Turquoise. Dans cette partie consacré au Monde, il est néanmoins intéressant d'y revenir. Sur le traitement de Turquoise, on peut citer l'exemple des deux journalistes qui vont la suivre sur place. Le premier Jean Hélène, fait preuve d'une relative liberté de ton. Il est même par moment critique à l'égard de l'opération française. Il fait d'ailleurs part de ses hésitations. « Parmi tous ceux qui serrent avec chaleur les mains des soldats, qui agitent des bouquets de fleurs ou des drapeaux français, parmi tous ces jeunes gens qui dansent de joie, combien d'assassins? »²⁰

Jean Hélène est même encore plus critique à certaines occasions, ce qui étonne dans les colonnes du Monde: « Visiblement, la mission française n'a pas été comprise de la même façon par tout le monde et il y a fort à parier que les autorités rwandaises demandent un jour aux soldats français de les aider à traquer « les ennemis de la Nation qui menacent la population ». »²⁰

Jean Hélène ne s'est pas toujours distingué pour son analyse sur la question rwandaise. Néanmoins, il semble, dans les quelques jours durant lesquels il couvre Turquoise se distinguer des informations relayées par le service de presse de l'armée française – bien que son article soit encore nourri de caractère ethnique, puisque il est intitulé « Liesse chez les Hutus, soulagement chez les Tutsis » -. Cela ne durera cependant que 48 heures. Son statut de pigiste au Monde, sans doute la raison de sa relative liberté de ton, fait qu'il est remplacé par une officielle de la rédaction : Corinne Lesnes. La nouvelle envoyé spécial du Monde va être plus prudente dans ses analyses.

Elle publie un article, le 28 juin, sous le titre « Les ambiguïtés de l'opération Turquoise ».

« Soucieuses de manifester à tout instant leur neutralité, après une intervention trop tardive pour ne pas continuer à alimenter, sur place, des arrières pensées, les forces françaises se sont efforcées de limiter les relations avec les personnages officiels à ce que le général Lafourcade appelle des « contacts de politesse » avec les « autorités locales »: préfets, gendarmes, bourgmestres. »²¹

Cet article peut à tout le moins apparaître comme un euphémisme, et surtout, il passe sous silence une information essentielle, connue au moment de la rédaction de l'article : l'armée française travaillait avec les autorités locales,

²⁰ Le Monde, Jean Hélène, Liesse chez les Hutus, soulagement chez les Tutsis, 27 juin 1994

²¹ Le Monde, Corinne Lesnes, Les ambiguïtés de l'opération Turquoise, 28 juin 1994

notamment certains préfets. Autorités locales qui, répétons-le, avaient permis le génocide.

Alison Des Forges livre un constat dans son ouvrage « Aucun témoin ne doit survivre ».

« Les commandants français ordonnèrent à leurs troupes d'encourager les responsables civils et militaires locaux à « rétablir leur autorité », persistant dans leur opinion que le génocide était le résultat d'un échec gouvernemental plutôt que d'un succès. Les soldats suivirent leurs ordres. Même dans les régions où ils démantelaient les barrières et chassaient les miliciens, ils n'envisagèrent aucune action contre les autorités locales. Ils travaillèrent tous les jours avec les préfets Kayishema et Bagambiki et beaucoup d'autres de leurs de leurs subordonnés, même en étant au courant des charges qui pesaient contre eux. »²²

Au vu de la réalité, l'article de Corinne Lesnes n'apparaît pas vraiment comme une représentation fidèle de la réalité. En tout cas, il cultive les non-dits sur l'intervention française.

Et Corinne Lesnes va continuer de couvrir l'événement pour Le Monde. Elle publie un nouvel article, « Une mission sur le fil du rasoir », le 5 juillet. Elle évoque le face à face entre les troupes françaises et celles du FPR. Elle s'appuie également sur une description étonnante, celle du préfet de Gikongoro, Laurent Bucyabatura et semble ne pas se méfier de son statut, alors qu'il est clair que les préfetures rwandaises ont contribué à la mise en place du génocide.

« Le préfet de Gikongoro, déjà chargé de 250 000 réfugiés qu'aucune organisation humanitaire ne vient aider, est d'un calme parfait. Son Petit Robert du « Français primordial » sur une table, Laurent Bucyabatura s'interroge sur l'utilité de la mission des Français. « Si le FPR continue d'avancer, les Français vont fuir avec nous. Si la mission ne change pas, c'est inutile qu'elle soit venue ». »²³

En résumé, le côté humanitaire, même relatif, de la mission française est insuffisant. L'article prône tout simplement une intervention plus poussée contre le FPR, en rapportant les propos d'un préfet, chargé de réfugiés. Depuis, ce même préfet a été mis en examen, le 31 mai 2000, en France, pour crime de génocide et crime contre l'humanité.

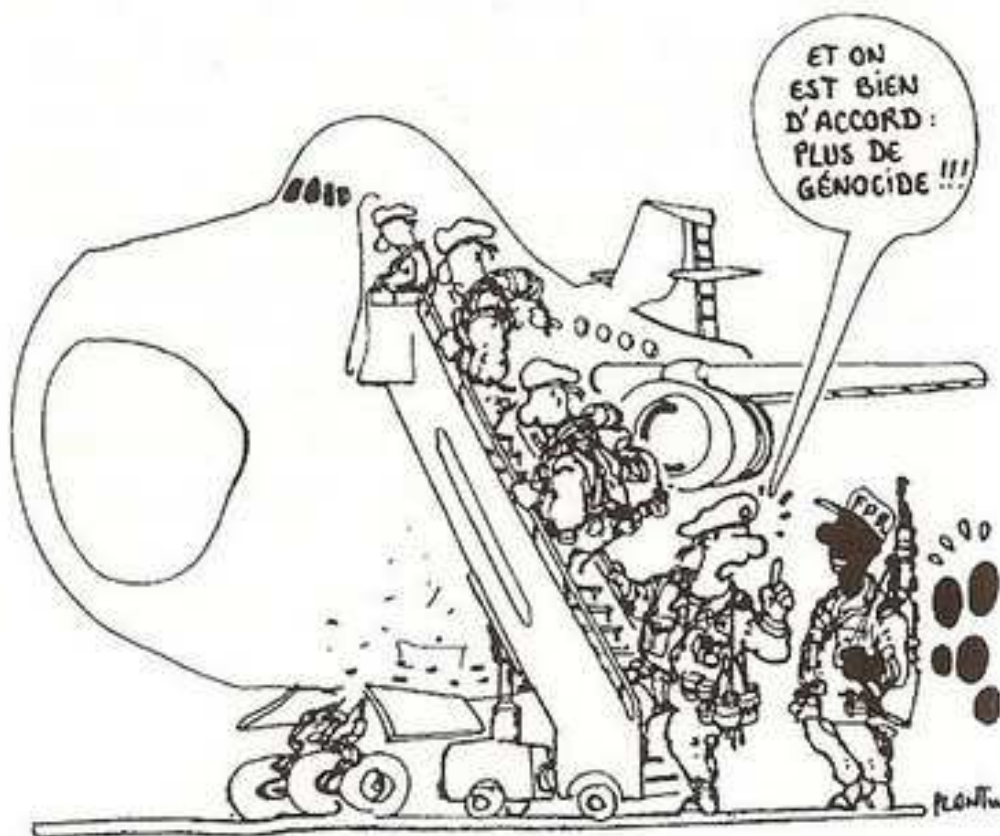
²² Alison Des Forges, *Aucun témoin ne doit survivre*, Karthala, 1999

²³ Le Monde, *Une mission sur le fil du rasoir*, Corinne Lesnes, 5 juillet 1994

Les caricatures

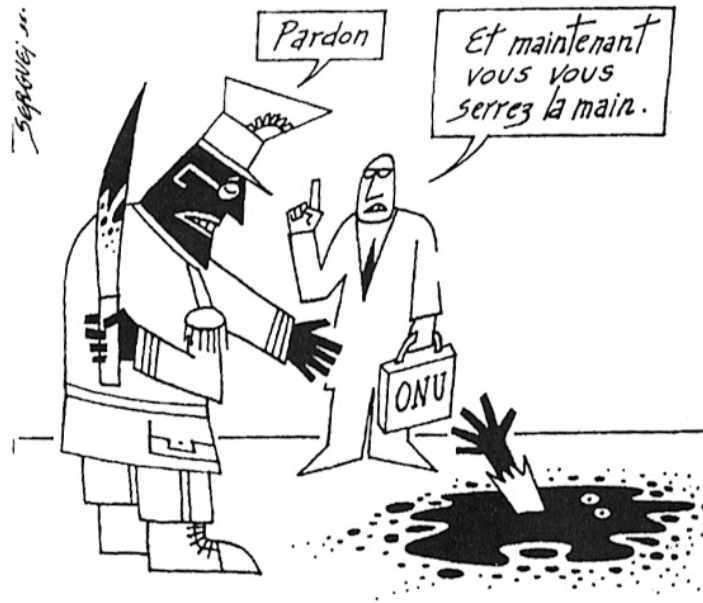
Le Monde n'est pas friand de photographies. Il utilise en revanche énormément les caricatures. On le voit notamment en Une avec les dessins de Plantu. Il faut considérer les caricatures comme étant une synthèse du point de vue de la rédaction sur le sujet traité. Les auteurs, qui assistent aux conférences de rédaction, ne connaissent en effet bien souvent pas le sujet.

La plus connue et la plus controversée des caricatures publiées par Le Monde est sans doute celle de Plantu dans l'édition du 21/22 août, date du retrait de l'opération Turquoise. Le dessinateur y représente un soldat français, embarquant dans un avion qui le ramène en France. Celui-ci se retourne et s'adresse à un membre du FPR en lui lançant : « Et on est bien d'accord, plus de génocide !!! » Etrange retournement de situation alors que le FPR s'est justement battu contre les forces armées rwandaises génocidaires.



Le Monde des 21-22 août 1994
dessin de PLANTU

On distinguera également un dessin de Sergueï, publié pourtant le 15 septembre 1995. Le dessinateur représente Paul Kagamé, leader du FPR, ressemblant étrangement à un dictateur d'Amérique du Sud, et tendant la main à une flaque de sang. Il cache dans son dos une machette, arme privilégiée du génocide perpétré par le gouvernement rwandais.



Le Monde du 15 septembre 1995,
dessin de SERGUEI

Ces deux premières caricatures illustrent à merveille la diabolisation du FPR qui s'opère dans les colonnes du Monde lors du génocide rwandais.

Enfin, un dernier exemple, signé Pancho, illustre quant à lui un mécanisme plus répandu, celui de l'interprétation ethniste du conflit. Le 20 août 1996, le dessinateur illustre un article signé du journaliste Jean Hélène. Il représente le président du Burundi, Pierre Buyoya, sous la pression d'un embargo décidé par l'Ouganda et le Rwanda. Ces trois pays sont pourtant, selon l'analyse du Monde, gouvernés par les Tutsis. Le dessin illustre la réaction du président burundais face à l'embargo : « Tous des Hutu ! » lance-t-il.



Le Monde du 20 août 1996,
dessin de PANCHO

Les accusations

La collusion entre les analyses venues des services français et celles livrées dans le quotidien nationale, en particulier par Jacques Isnard, n'a pas manqué de soulever les protestations, les indignations et même les accusations. Billets d'Afrique, publication de l'association Survie, qui a réalisé un remarquable travail de collecte des articles concernant le Rwanda, écrivait notamment à ce sujet dans son numéro de juin 1995.

« Cette analyse de réécriture instantanée de l'Histoire par les services de renseignements français est intéressante à plusieurs titres – et pas seulement par les quelques éléments d'information qui tentent d'en asseoir la crédibilité [...]. On y trouve à la fois les grosses ficelles désinformatrices (l'anti-Mobutu Museveni habillé en mafieux) et cette lecture raciste, virant à la paranoïa, qui conduisit la France à soutenir le camp du génocide (la légion tutsi, les nostalgiques de l'empire tutsi). »²⁴

Le 16 juillet, une lettre de lecteur parvient à la rédaction du Monde. Elle critique la description générale de la situation au Rwanda comme des massacres interethniques ne prenant pas en compte l'aspect politique des événements. C'est à dire la non prise en compte des mécanismes du génocide.

« Vous réduisez la guerre et les massacres à l'horreur quand il s'agit également d'actes politiques, exercés collectivement autant qu'individuellement et ont on peut, dont on doit chercher les mobiles et les causes possibles. Pourquoi ne consacrez-vous pas autant de place à une tentative de compréhension et d'analyse du drame qu'à la répétition d'une litanie de souffrances individuelles ? »²⁵

En juillet 1994, déjà, les premières accusations commencent donc à paraître vis à vis du traitement éditorial du génocide rwandais par le journal Le Monde. La première à le dénoncer est la journaliste belge Colette Braeckman. Celle-ci publie un article dans le journal Le Soir, intitulé « Désinformation et manipulation » le 25 juillet 1994. Elle commente un éditorial signé de Jean-Marie Colombani, directeur du Monde.

« Concluant une prise de position très critique à l'égard de l'action passée de la France au Rwanda, ce dernier [Jean-Marie Colombani] recommande à juste titre de se garder de toute naïveté et affirme – ce dont on se doutait déjà - que les bons et les méchants ne sont pas d'un seul côté. Il précise que « le FPR fait le vide autour de lui, est responsable de l'exode et surtout ne veut laisser rentrer que les paysans, sous prétexte de récoltes, ce qui lui permet d'exclure

²⁴ Billets d'Afrique n°47, juin 1995

²⁵ Lettre publiée dans Le Monde du 16 juillet 1994

les intellectuels hutu ». Si cela était confirmé, conclut prudemment l'éditorialiste du Monde, « cela rappellerait quelque chose du côté du Cambodge. » »²⁶

Cette « information » sur la stratégie du FPR est en effet douteuse. Il faut une nouvelle fois s'interroger sur les sources de Jean-Marie Colombani. L'allusion au Cambodge n'est pas nouvelle. Le 18 juin 1994, Le Monde utilisait déjà la comparaison dans un reportage sur six colonnes sur les armes alimentant le FPR. Il n'est pas le seul. Depuis plusieurs années, les conseillers français du président rwandais Juvénal Habyarimana utilisent fréquemment l'appellation « Khmers noirs » afin de désigner les rebelles du FPR.

Il est, au sujet de la stratégie du FPR, intéressant d'examiner un article de l'International Herald Tribune, qui disposait d'un envoyé spécial au Rwanda. « Des officiels français ont dit que le FPR avait mis des conditions au retour des réfugiés, parmi lesquelles qu'ils soient analphabètes et qu'aucun membre de leur famille n'appartienne aux Forces Armées Rwandaises. »

L'information, reprise dans Le Monde par Colombani, provient donc des officiels français. Mais elle reprend en fait les propos d'un représentant rwandais. C'est un article du Monde, preuve que certains articles des envoyés spéciaux ne participaient pas à la désinformation, qui nous l'apprend. Jean-Baptiste Naudet²⁷ écrit ainsi que la « manœuvre d'intoxication » est le fait de « l'ex gouvernement rwandais en exil au Zaïre qui veut que le FPR règne sur un désert. » Le journaliste reprend ainsi un discours d'une grande importance, celui du ministre du Travail de l'ancien gouvernement rwandais génocidaire. Jean de Dieu Habineza déclarait ainsi, lors d'une conférence de presse du Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) : « Le FPR a dit que seuls les gens qui ne savent ni lire ni écrire peuvent rentrer, je le confirme. »

Les accusations apparaissent donc dès juillet 1994 sous la plume de Colette Braeckman. La journaliste belge conclut même son article dans le journal Le Soir par une citation évocatrice à destination de Jean-Marie Colombani : « Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose, disait déjà Voltaire. »²⁶

C'est donc au fil de 1994 que les doutes vont émerger concernant le traitement du génocide rwandais par le journal Le Monde. Très vite, le quotidien dirigé par Jean-Marie Colombani fut suspecté de partialité dans sa description des événements, partialité qui, eu égard au caractère exceptionnel de la question rwandaise, fut qualifiée de complicité de génocide. Car, dans le même temps, certains envoyés spéciaux, même au Monde, rendent compte d'informations objectives qui contredisent les articles de la rédaction parisienne du quotidien.

²⁶ Colette Braeckman. Le Soir, Désinformation et manipulation, 25 juillet 1994

²⁷ Envoyé spécial à Goma durant l'exode

Le 22 juin notamment, dans le journal Le Figaro, un article prouvait que les coupables du génocide avaient été identifiés, que les techniques de désinformation sont connues, notamment la diabolisation du FPR. « Le complexe de Fachoda, la vision anglophones contre francophones, le discours sur le FPR : les Khmers noirs de l'Afrique, nos ennemis, tout cela c'est vrai ! reconnaît aujourd'hui une source très haut placée à Paris. »²⁸

Jean-Paul Gouteux fait le même constat, il conclut d'ailleurs durement, en évoquant Jean-Marie Colombani : « Mais peut-être ne lit-il pas Le Figaro ? ».²⁹ L'entomologiste français livre l'analyse la plus poussée sur le journal Le Monde. Nous avons donc souvent évoqué ses conclusions et ses remarques car elles sont sans aucun doute les plus documentées. Jean-Paul Gouteux fait ainsi partie de l'association Survie qui a, dès 1994, cherché à compiler les articles de presse sur le Rwanda.

Pour conclure cette partie sur Le Monde, il est important de préciser une nouvelle fois certaines limites aux accusations. D'une part, si la ligne éditoriale a été globalement désinformatrice, certains envoyés spéciaux du journal ont livré des analyses pertinentes. Certains n'hésiteront pas à évoquer une énième technique : celle de glisser quelques articles de vérité pour crédibiliser les articles de désinformation. Mais ces allégations sont difficilement vérifiables.

Il est néanmoins indéniable qu'une certaine filiation se détache entre les journalistes de la rédaction. Nombreux ont été les auteurs à écrire sur le Rwanda. On pourra citer pour unique exemple un article du 3 octobre 1990, écrit par Jacques de Barrin, sur la première offensive du FPR sur le pays. « Pasteurs nomades de tradition guerrière, les Tutsis se raccrochent à la branche des Nilotiques. On les dit quelque peu sûrs d'eux-mêmes et dominateurs. Les Hutus, eux, appartiennent au monde bantou. Volontairement ou non, ils se donnent l'image de paysans accrochés à leurs terres, madrés et plutôt rustres, malhabiles en politique. »³⁰

Cette interprétation ethnique a, semble-t-il, donné au Monde une ligne de pensée cohérente -encore une fois celle-ci n'était pas toujours partagée par les envoyés spéciaux. L'africaniste Jean-Pierre Chrétien indique ainsi : « Apparemment, il n'y a pas à Libération une « pensée maison », alors qu'il y en a une au « Monde » qui est manifestement plus cohérente. (annexe 6) »³¹

²⁸ Officiel français cité par Patrick de Saint-Exupéry, Complices de l'Inavouable, La France au Rwanda

²⁹ Jean-Paul Gouteux, Le Monde, un contre-pouvoir ?, Editions L'Esprit frappeur, 1999

³⁰ Le Monde, Jacques de Barrin, 3 octobre 1990

³¹ Entretien avec Jean-Pierre Chrétien, Le Cobaye, septembre 1995

Autre spécialiste du Rwanda, François-Xavier Verschave revient également sur la question de la relation du Monde avec les services secrets.

« Le quotidien du soir évitait d'autant moins aisément les pièges des spécialistes de la désinformation, tels Barril ou certains officiers de Turquoise, qu'une partie de son service « Etranger » semblait en osmose avec la présentation officielle de l'engagement français au Rwandais et l'option foncièrement anti-FPR qui le sous-tend. »³²

³² François-Xavier Verschave, *Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda*, Editions La Découverte, 1994

La faillite du quotidien de référence

Le journal Le Monde a donc été l'objet de nombreuses études. D'une part, parce qu'il concentrait toutes les dérives observables dans le conflit rwandais. D'autre part, il a été particulièrement observé pour une raison simple : il est considéré comme le quotidien de référence français, notamment au niveau des relations internationales et de la diplomatie.

Ce statut de chef de file est directement hérité de son prédécesseur, Le Temps, et fait de lui une sorte de relais officiel de la diplomatie française. Cette position est la plupart du temps un avantage, dans l'abondance de sources et de contacts, bien et haut placés. Cependant, le conflit rwandais a semblé montrer les limites de cette position puisque ce sont justement les sources habituels du journal qui ont été au centre des critiques et qui auraient dû être sujets aux enquêtes.

Jean-Paul Gouteux revient sur cette place, difficile à gérer, du journal Le Monde, en introduction de son étude. Le passage peut tout aussi bien servir de conclusion à la partie que nous avons consacré au quotidien.

« Ce journal n'était pas le seul à alimenter la désinformation sur la question rwandaise. Loin de là. Jusqu'en 1998, à quelques exceptions près, le mensonge d'état s'est imposé, sous de multiples formes, à l'ensemble du paysage médiatique français. Mais Le Monde donnait le la, ainsi que c'est sa fonction d'une manière générale dans la conscience collective. S'il s'est distingué, c'est dans la mesure où il exprimait (et il exprime toujours) ce qui s'approchait le plus de ce qu'on pourrait appeler la version officielle. Être le porte-parole d'un pouvoir dont l'implication dans ce drame n'en finit pas d'être confirmée et attestée, livres après livres, rapports après rapports, n'était certes pas une fonction facile à remplir. Cela l'obligeait à des silences consternants, des impasses scandaleuses, un traitement somme toute minimal avec des distorsions permanentes du peu d'informations distillées. »³³

³³ Jean-Paul Gouteux, *Le Monde, un contre-pouvoir ?*, Editions L'Esprit frappeur, 1999

IV

-

L'HEURE DE LA VERITE

Mise en lumière et repentir

Les « excuses » du Monde

Le Monde, sous la pression des investigations et des mises en lumière d'autres journalistes, surtout Patrick de Saint-Exupéry pour Le Figaro en 1998, va reconnaître que son traitement éditorial a été des plus « curieux ». Néanmoins, il semble que cette acceptation ait été longue et difficile. Dès 1996, la rédaction est d'ailleurs encline à reconnaître certaines erreurs. Ce qui ne va pas réellement modifier la ligne éditoriale.

En effet, Le Monde va répondre en 1996 à plusieurs lettres envoyées par des lecteurs ou par des chercheurs, notamment Jean-Paul Gouteux. Ces réponses sont on ne peut plus étonnantes. On pourra citer ici une partie de ces correspondances. D'abord, la réponse de Alain Froment, secrétaire général de la rédaction, faite à Jean-Paul Gouteux, le 6 août 1996 :

« J'ai lu attentivement vos remarques et les reproches que la lecture des articles de notre correspondant Jean Hélène, vous a inspirés. La précision de votre lettre me conduit à penser que vous avez raison. »¹

Le constat est sensiblement le même quelques mois plus tard. Cette fois, le 22 novembre 1996, c'est Thomas Ferenczi, le médiateur du Monde, qui répond à un courrier envoyé par un lecteur, Jacques Morel, également auteur de plusieurs ouvrages sur le Rwanda.

« Jean-Marie Colombani m'a transmis votre lettre. Il est vrai que nous avons mis du temps à comprendre ce qui se passait vraiment au Rwanda, puis au Zaïre. Nous n'avons pas été les seuls – mince consolation ! – à nous tromper. Aujourd'hui, la vérité commence à se faire jour. »²

La vérité, pourtant, avait commencé à se faire jour bien auparavant, en partie de 1990 à 1993 puis en 1994, sous la plume de journalistes d'autres rédactions, notamment celle de Libération ou du Figaro. Mais le Monde n'a pas semblé prêt à en tenir compte. Il ne le fera qu'en 1998, sous la pression des articles de Patrick de Saint-Exupéry et des rapports de la Commission d'enquête du Sénat belge et des Nations Unies.

Dans son ouvrage « Lettre ouverte aux gardiens du mensonge », Thierry Pfister propose une analyse concernant la lenteur du Monde quant à la prise en compte de la vérité. Il étudie surtout le décalage entre les réponses de la rédaction à ses détracteurs et le traitement éditorial que nous avons étudié plus tôt.

¹ Réponse d'Alain Froment, secrétaire général de la rédaction du Monde à Jean-Paul Gouteux, 6 août 1996

² Réponse de Thomas Ferenczi, médiateur du Monde, à Jacques Morel, 22 novembre 1996

« Le Monde, à l'image de la presse anglo-saxonne, s'est doté d'une conscience interne chargée de dialoguer avec les lecteurs. [...] Louable préoccupation on en conviendra, qui avait aussi le mérite, comme pour les médiateurs de la République, d'offrir un placard commode où caser d'anciens dirigeants devenus encombrants. [...] La réforme a l'apparence de la démocratie mais ce n'est qu'un ersatz. »³

Il y a néanmoins, au Monde, un retournement de situation qu'on pourra dater du 31 mars au 4 avril 1998. Presque quatre ans jour pour jour après le déclenchement du génocide. Et surtout au moment où le gouvernement français venait de lancer, sous la pression des révélations, la Mission d'information parlementaire sur le Rwanda. L'heure n'était plus à la désinformation et le journal publie une série d'articles signés de Rémy Ourdan, qui vont contribuer au travail de vérité. Cette série d'articles s'intitulent sobrement : « Rwanda : enquête sur un génocide. »

Le premier, le 31 mars, « Au pays des âmes mortes », ne peut qu'être salué pour sa clarté. « Les Etats-Unis, première puissance mondiale, suivis par la France et leurs partenaires occidentaux, exercèrent une forte pression diplomatique en 1994 pour que le mot "génocide" ne soit pas employé dans les textes officiels. » « Entre 500 000 et 1 million de Tutsis selon l'ONU, sans doute 800 000 avancent des historiens, 1 200 000 selon l'association rwandaise de rescapés Ibuka (Souviens-toi), ont été exterminés en cent jours au Rwanda en 1994. Des opposants hutus ont aussi été éliminés. Personne n'est intervenu pour s'opposer à un drame que nul n'a appelé par son nom. »⁴

Dès ce 31 mars, alors que Le Monde publie le premier d'une série de cinq articles, on est loin de la ligne éditoriale coupable des années précédentes. Il suffit d'ailleurs de parcourir l'éditorial qui accompagne ce premier article. Il est édifiant. On ne peut qu'y adhérer. Il pose cependant une question d'importance, à laquelle nous avons apporté quelques éléments de réponse : si la vérité est si importante, pourquoi Le Monde a tant tardé à la rechercher ?

« Après un long silence vient l'heure des repentirs et des autocritiques [...] la France ne peut pas pour autant échapper à l'examen précis de ce que fut sa politique au Rwanda, beaucoup plus trouble en fait que ses généreuses déclarations d'intention. »⁵

Le déclic 1998

Selon l'expression de Nicolas Bancel, « entre 1997 et 2002, la « guerre des mémoires » bat son plein. Celle-ci va se traduire par la publication de bon

³ Thierry Pfister, Lettre ouverte aux gardiens du mensonge, Albin Michel, 1998

⁴ Le Monde, Au pays des âmes mortes, Rémy Ourdan, 31 mars 1998

⁵ Le Monde, Editorial du 31 mars 1998

nombre de travaux qui connaissent un retentissement certain. C'est notamment le cas de l'étude Gérard Prunier⁶ qui pose l'ethnisme colonial comme un moyen de gouvernance postcoloniale. C'est également ce que l'on peut retirer des conclusions de Jean-Pierre Chrétien dont les positions théoriques sont publiées dans « Le Défi de l'ethnisme » en 1997.⁷

On pourra également citer, comme cela a été fait à plusieurs reprises dans ce mémoire, les analyses de Dominique Franche en 1997⁸ ou d'Alison Des Forges en 1999.⁹ Mais c'est durant l'année 1998 que va émerger un véritable moment de vérité. On assiste, entre 1998 et 2002, à un foisonnement de productions. Celles-ci sont destinées à élucider les zones d'ombre du génocide rwandais.

Elles ont surtout pour objectif de s'inscrire en faux face à certaines théories révisionnistes, notamment celle de Bernard Debré¹⁰, et à la résistance de la théorie du double génocide, que Le Monde a contribué à entretenir, à la suite de la cellule africaine de l'Elysée.

Au delà de Bernard Debré, cette théorie a encore sa place, notamment en 2002, dans un colloque organisé au sein même du Sénat français. A cette occasion, on pouvait encore entendre Marie-Roger Biloa se vanter d'avoir été la première journaliste « à affirmer qu'au Rwanda, il n'y avait pas eu de génocide. » Elle ajoutait que « les autres [commençaient] à s'en rendre compte ».¹¹

Et la thèse négationniste a même eu sa place dans la revue, pourtant sérieuse, Politique africaine. Celle-ci écrivait, dans un article de mars 1998, que les événements rwandais n'avaient été que des « pogroms populaires, spontanés et aléatoires », « une forme de jacquerie »¹². Sous entendu, il n'y a pas eu de génocide.

Pourtant en mars 1998, Le Figaro commence à diffuser ce que l'on peut appeler un point de départ au niveau de la découverte de la vérité par les médias. « [L'occultation médiatique] a été brisée par la série d'articles de Patrick de Saint-Exupéry publiée dans le Figaro au début de 1998. »¹³

⁶ Gérard Prunier, Rwanda : le génocide, Gadorno, 1998

⁷ Jean-Pierre Chrétien, Le défi de l'ethnisme, Karthala, 1998

⁸ Dominique Franche, Généalogie du génocide rwandais, Editions Flibuste, 2004

⁹ Alison Des Forges, Aucun témoin ne doit survivre, Karthala, 1999

¹⁰ Bernard Debré, Le Retour Du Mwami - La Vrai Histoire Des Génocides Rwandais, Editions Ramsay, 1998

¹¹ Marie-Roger Biloa, colloque au Sénat français sur la région des grands lacs, 2002

¹² Marc-Antoine Pérouse de Montclos, Les séquelles d'un génocide : quelle justice pour les Rwandais ?, Politique Africaine, n°69, mars 1998

¹³ Jean-Paul Gouteux, spécialiste de la question rwandaise, dans un entretien accordé au journal The Dominion

Patrick de Saint-Exupéry, présent au Rwanda, notamment durant le génocide, en partie aux côtés de l'armée française, livre ainsi une analyse, que nous avons déjà évoquée, concernant les mécanismes du génocide et l'implication de la France. Ses propos sont donc consécutifs à quatre ans d'enquête et de recherches.

Dans un article du Figaro du 2 avril 1998, Patrick de Saint-Exupéry cite ainsi un officier français : « A la fin de janvier 1991, j'ai réalisé que l'Elysée voulait que le Rwanda soit traité de manière confidentielle. Au début de janvier 1991, le groupe dirigé par le colonel Serubuga (chef d'état-major de l'armée de terre rwandaise) entame les opérations ethniques. Une centaine de personnes sont tuées dans une église. Informé, Paris ne réagit pas. En avril, une tribu tutsi est totalement liquidée dans le Nord-Est. Aucune réaction... »¹⁴

En effet, ces articles ont libéré la presse et provoqué immédiatement la mise sur pied d'une Mission d'information par le pouvoir français pour étouffer le scandale. On rapproche souvent l'action de Patrick de Saint-Exupéry d'un événement historique : en 1998, la France célébrait le centenaire du fameux « J'accuse » d'Emile Zola.

Si la France décide d'organiser une Mission d'Information, c'est que Patrick de Saint-Exupéry accuse tout simplement Paris d'avoir protégé les tueurs grâce à la fameuse Zone Humanitaire Sûre. Surtout, les informations concernant le rôle de la France commencent à être dévoilées de manière officielle. De plus, un an auparavant, en 1997, la Belgique a précédé la France en lançant sa propre mission d'enquête sénatoriale.

Il s'agit donc pour la France de s'inscrire dans ce mouvement de vérité, et, semble-t-il, d'en garder un certain contrôle. Les conclusions de la mission, présidée par Paul Quillès sont ambivalentes. Elles admettent des erreurs d'appréciations, des incompréhensions mais réfutent les accusations de complicité.

« Au moment où le génocide se produit, la France n'est nullement impliquée dans ce déchaînement de violences. » « Nous n'avons pas su tenir compte des spécificités d'un pays que nous connaissions mal. Nous sommes intervenus dans un pays que nous croyions connaître, mais qui en réalité nous était beaucoup plus étranger que nous le soupçonnions. »¹⁵

Ces conclusions ne semblent pas correspondre à la réalité de la présence française au Rwanda, étant donné qu'il est indéniable que l'armée et les services secrets ont agi au Rwanda dès 1990, dans la formation et dans le soutien de l'armée rwandaise, comme nous l'avons déjà évoqué.

¹⁴ Le Figaro, Patrick de Saint-Exupéry, 2 avril 1998

¹⁵ Rapport de la Mission d'information parlementaire, décembre 1998

Surtout, ces théories ne semblent pas satisfaire tout le monde. En désaccord, Jean-Claude Lefort, pourtant vice-président de la Mission, refuse d'en signer les conclusions.

Paul Quillès dispose pourtant de pièces accablantes. Le rapport de la mission cite ainsi un télégramme de l'ambassadeur Georges Martres au Rwanda, datant du 15 octobre 1990. Celui-ci évoque le risque de « génocide » et d' « élimination totale » des Tutsis. (annexe 7)

La mission d'information n'a donc qu'une façade de vérité. Elle permet néanmoins à l'exécutif français de se protéger et de s'affranchir d'erreurs avouées. En reconnaissant ces erreurs, l'exécutif français espère jeter le voile sur une intervention proche de la complicité.

Il existe donc toujours aujourd'hui un flou autour de l'intervention française au Rwanda. D'une part, les enquêtes et les analyses des universitaires et autres spécialistes du génocide, comme Alison Des Forges, Nicolas Bancel, Dominique Franche ou Jean-Pierre Chrétien, que nous avons abondamment évoquées. Et d'autre part, les versions officielles.

Celles-ci sont relayées de manières différentes. D'abord, par les anciens acteurs de la politique de la France au Rwanda. Notamment Dominique De Villepin qui évoquait encore, le 1^{er} septembre 2003, la théorie du double génocide à la radio.¹⁶ Mais également les membres de l'armée. Il suffit de rechercher sur Internet les mots clés « Vérité » et « Rwanda ». Il semble que chaque acteur, le colonel Lafourcade par exemple ou encore Paul Quillès, ait eu besoin de publier sa vérité, souvent à travers un blog.

Les enjeux politiques n'ont en effet pas disparu alors que seize ans se sont écoulés depuis le dernier génocide du 20^{ème} siècle. La France et le Rwanda continuent de s'affronter, de façon diplomatique, au sujet de la responsabilité de l'un, la France, ou de l'autre, Paul Kagamé ancien chef du FPR et président actuel du Rwanda, dans l'attentat qui a tué le président Habyarimana en avril 1994. Chacun s'accuse mutuellement d'avoir ordonné cet attentat et l'affaire est devenu un enjeu entre les deux diplomaties. Enjeu que j'ai préféré ne pas aborder plus longuement.

En effet, il est difficile de travailler sur un sujet tel que celui-ci et surtout de prendre assez de recul pour dégager une position raisonnable. L'enjeu est effectivement colossal. Une responsabilité de la France reviendrait à faire d'elle le déclencheur du génocide. En revanche, si le FPR est le commanditaire, il faudrait alors revoir l'écriture de l'histoire du génocide.

Malgré cette bataille des responsabilités –les deux pays organisent des missions d'enquête sur le sujet à tour de rôle -, il semble toutefois que

¹⁶ Interview de Dominique de Villepin à la radio RFI, 1^{er} septembre 2003

Rwanda et France puisse trouver un terrain d'entente. En particulier parce que le temps a permis à l'exécutif français de se renouveler, tout comme sa politique africaine. Nicolas Sarkozy a récemment rétabli les relations diplomatiques avec le Rwanda. Le président français cherche ainsi à lancer sa politique en Afrique, appuyé sur les entreprises françaises, plutôt que sur une coopération militaire.

Le combat pour la vérité que nous avons évoqué plus haut se déroule donc surtout dans l'arène politique et les médias sont, semble-t-il, plus épargnés, surtout depuis que Le Monde a modifié sa ligne éditoriale concernant le Rwanda. Selon Hervé Deguine, de la revue Médias, l'heure n'est cependant pas encore à la vérité.

« En histoire, le temps permet souvent d'éclaircir le débat. La durée est essentielle pour analyser la complexité d'un événement et sa signification. Les années qui passent font émerger des témoignages, des documents, des faits, autant de repères à partir desquels s'élabore la connaissance historique. Mais, dans le cas du Rwanda, il semble que ce soit plutôt le contraire. Plus le temps s'écoule, moins on comprend ce qui s'est déroulé entre 1990 et 1994, tant les thèses en présence s'opposent. Les affects personnels, et surtout les intérêts en jeu, sont trop puissants : comme si l'heure de la vérité historique n'était pas encore venue. »¹⁷

Il est clair que, si les témoignages et les documents permettent aujourd'hui d'avoir une vision relativement claire, à quelques exceptions près, notamment l'attentat du 6 avril 1994, il est difficile de dégager une « vérité » médiatique objective. Il semblerait plutôt que les journaux français s'installent dans un consensus en évitant d'aborder de trop près les sujets polémiques. Seuls certains ouvrages permettent d'aller plus loin, et ce sont souvent des rééditions d'œuvres vieilles de quelques années, comme les livres de Dominique Franche et Patrick de Saint-Exupéry, auparavant cités.

Au delà, peu de journalistes se risquent à une enquête documentée sur le sujet qui cristallise les oppositions, c'est à dire l'attentat. Le dernier à s'y être risqué est Pierre Péan. Il publie *Noires fureurs, Blancs menteurs* dans lequel il accuse le FPR d'être à l'origine de l'explosion qui a tué le président Habyarimana en 1994.¹⁸

La thèse, en soi, n'a rien de choquant et Pierre Péan n'est pas le premier. Un mois avant la parution de « *Noires fureurs, Blancs menteurs* », Abdul Ruzibiza avait publié son propre témoignage. Dans « *Rwanda, l'histoire secrète* », cet ancien membre des commandos FPR, aujourd'hui réfugié en Europe, explique en détail comment il a lui-même participé à la préparation de cet attentat.¹⁹

¹⁷ Revue Médias, Peut-on encore parler du Rwanda, Hervé Deguine, mars 2008

¹⁸ Pierre Péan, *Noires fureurs, blancs menteurs*, Mille et une nuits, 2005

¹⁹ Abdul Ruzibiza, *Rwanda, histoire secrète*, Editions du Panama, 2005

Il ne s'agit pas ici de trancher sur la responsabilité de tel ou tel parti dans l'attentat, ni de la crédibilité de ce témoignage. Il est néanmoins important de relever plusieurs mécanismes, notamment l'accueil qu'a reçu le livre de Pierre Péan. Il est aujourd'hui poursuivi en France pour « complicité de diffamation raciale » et « complicité de provocation publique à la haine raciale », et en Belgique pour racisme, xénophobie, révisionnisme et « quasi-négationnisme ». Or, celui-ci reprend dans son livre, outre la thèse de l'attentat orchestré par le FPR, des théories plus douteuses, notamment l'interprétation ethniste et féodale de la question rwandaise, et la théorie du double génocide.

La vérité sur le génocide rwandais est donc encore floue. L'interprétation ethniste et la résurgence de poncifs coloniaux sont aujourd'hui en général dénoncés et n'ont plus cours lorsqu'il s'agit du Rwanda. C'est en ce sens que les reproches pleuvent sur Pierre Péan. En revanche, il est encore difficile d'aborder les questions plus politiques, c'est à dire les véritables problématiques dans le cadre d'un génocide, de l'implication française, de son rôle et de celui du FPR, aujourd'hui au pouvoir au Rwanda. Les enjeux sont encore, semble-t-il, trop importants.

CONCLUSION

FRANCE ET RWANDA, DE LA TRADITION A LA POLITIQUE, UN ECHEC MEDIATIQUE

Si la prudence est désormais de mise dans toute analyse sur le Rwanda, l'Afrique garde toujours une place à part dans la plupart des journaux français. Une étude du traitement médiatique des événements au Congo ou au Nigeria permettrait de mettre en lumière des analyses encore basées sur les concepts d'ethnies et, parfois, de religion, plutôt que sur la politique.

La conclusion est également valable pour la scène politique. Si Nicolas Sarkozy semble adopter une politique africaine davantage basée sur l'économie, celle-ci semble encore se teinter de néo-colonialisme. Nombre d'experts estiment ainsi que la perte d'influence française en Afrique résulte d'une mauvaise politique de coopération. En effet, la France n'applique toujours pas de politique de co-développement, comme tentent de le faire des pays tel que la Chine. Comme en témoigne le récent sommet de Nice, et la présence de nombre de dictateurs africains, la politique française en Afrique est encore douteuse et pourrait rimer avec clientélisme et famille, même si nous n'en sommes plus aux « grandes heures » de la Françafrique et du « pré carré africain » de De Gaulle.

Mais, si l'Afrique tient une place à part dans les milieux politiques et médiatiques français, c'est d'abord parce que persévèrent des préjugés raciaux et, au mieux, des traditions d'origine coloniale. Cela a permis la continuité des analyses basées sur les caractères ethnistes erronés. Le peu de temps et de place accordé, au sein des journaux français, au continent africain a favorisé les explications appuyées sur ces poncifs d'un autre temps, sans autre forme d'analyse.

Par ce mécanisme, la presse française a permis l'entretien d'un flou grâce auquel un génocide de 800 000 personnes a pu devenir de simples, tragiques certes, affrontements tribaux. Au delà de cette interprétation ethniste, que tous les journaux, à de rares exceptions, reprennent, les enjeux politiques et les liens qui unissaient France et Rwanda ont également joué.

Il est aujourd'hui possible d'analyser l'implication française au Rwanda, en dehors de quelques zones d'ombre bien entretenues, comme l'attentat du 6 avril 1994 ou encore le rôle exact des services secrets. Il est donc également possible d'observer le mécanisme de désinformation mise en place par ce même pouvoir politique français organisé autour de la cellule africaine de l'Élysée principalement – lors de la période de cohabitation, l'opposition ente l'Élysée et Matignon a été facilement visible, néanmoins, il semble que l'Élysée ait gardé la main -.

Cette manœuvre de désinformation a été des plus observables en ce qui concerne le quotidien Le Monde, dont les liens avec les services secrets ont intoxiqué la ligne éditoriale bien au delà des autres rédactions. C'est à dire bien au delà de simples reprises de poncifs ethnistes et bien au delà en terme de temps. Le Monde a publié des informations fausses et tirées directement

des « services de renseignements français » alors même qu'il pouvait disposer, comme l'ont fait d'autres journalistes, d'autres rédactions, de documents attestant de l'implication de l'armée française au Rwanda.

Le Monde, par ce mécanisme, est le symbole de la désinformation orchestrée par la cellule africaine de l'Elysée. Le quotidien de référence français a été le fer de lance médiatique de la manœuvre d'intoxication de l'exécutif français. Il était donc l'élément incontournable pour toute étude portant sur les médias français et le génocide rwandais car il résume à lui seul toutes les dérives observables. Y avait-il ou non un élément intentionnel dans les « erreurs » de la rédaction ? Chacun pourra se faire une opinion. Une dernière fois, il ne s'agit pas de juger mais bien de décrire des mécanismes qui ont mené à la faillite presque totale d'un système médiatique entier.

Compte tenu de la faible place accordée à l'Afrique dans les journaux et, par conséquent dans l'intérêt du lecteur, le journalisme se doit de faire preuve de prudence, d'intelligence et de professionnalisme pour traiter les questions africaines. Les interprétations ethnistes, religieuses, voire coloniales, bien qu'elles aient l'avantage de faciliter une compréhension pour un lecteur non aguerri, n'ont pas leur place dans une analyse de l'Afrique moderne, dans laquelle les enjeux politiques sont réels.

Le journalisme doit se souvenir que son rôle est également celui d'éducateur de la société. Si l'Afrique a aujourd'hui encore l'image d'un continent en retard économiquement, mais surtout intellectuellement et politiquement, il en est en partie responsable. Si l'opinion a été prête à accepter un génocide en Afrique alors que le mot d'ordre en Europe était « Plus jamais ça », le journalisme en est en partie responsable. Cette étude est là pour le rappeler.

BIBLIOGRAPHIE

Dominique Franche, Généalogie du génocide rwandais, Editions Flibuste, 2004

Jean Hatzfeld, Dans le nu de la vie, Editions Points, 2000

Jean Hatzfeld, Une saison de machettes, Editions Points, 2003

Jean-Paul Gouteux, Le Monde, un contre-pouvoir ?, Editions L'Esprit frappeur, 1999

Patrick de Saint-Exupéry, Complices de l'Inavouable, La France au Rwanda, Editions Les Arènes, 2004

Histoire secrète de la cinquième République, Editions La découverte, 2006

Nicolas Bancel, Les médias français face au Rwanda, Intervention à l'université de Montréal, 1996

Nicolas Bancel et Thomas Riot, Génocide ou « guerre tribale » : les mémoires controversées du génocide rwandais, Université de Strasbourg, 2009

François-Xavier Vershave, Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda, Editions La Découverte, 1994

Jean-Pierre Chrétien, Le défi de l'ethnisme, Karthala, 1998

Alison Des Forges, Aucun témoin ne doit survivre, Karthala, 1999

Revue XXI, numéro Juin 2010

Gérard Prunier, Rwanda : le génocide, Gadorno, 1998

Pierre Péan, Noires fureurs, blancs menteurs, Mille et une nuits, 2005

Bernard Debré, Le Retour Du Mwami - La Vrai Histoire Des Génocides Rwandais, Editions Ramsay, 1998

Pascal Krop, Le Génocide franco-africain. Faut-il juger les Mitterrand ?, J.-C. Lattès, 1994

Annexes

Annexe 1 : Carte

Annexe 2 : Entretien avec Jean-Paul Gouteux

Annexe 3 : Entretien avec Benjamin Sehene

Annexe 4 : Les médias français face au Rwanda De l'intervention française de 1990 au génocide - Nicolas Bancel

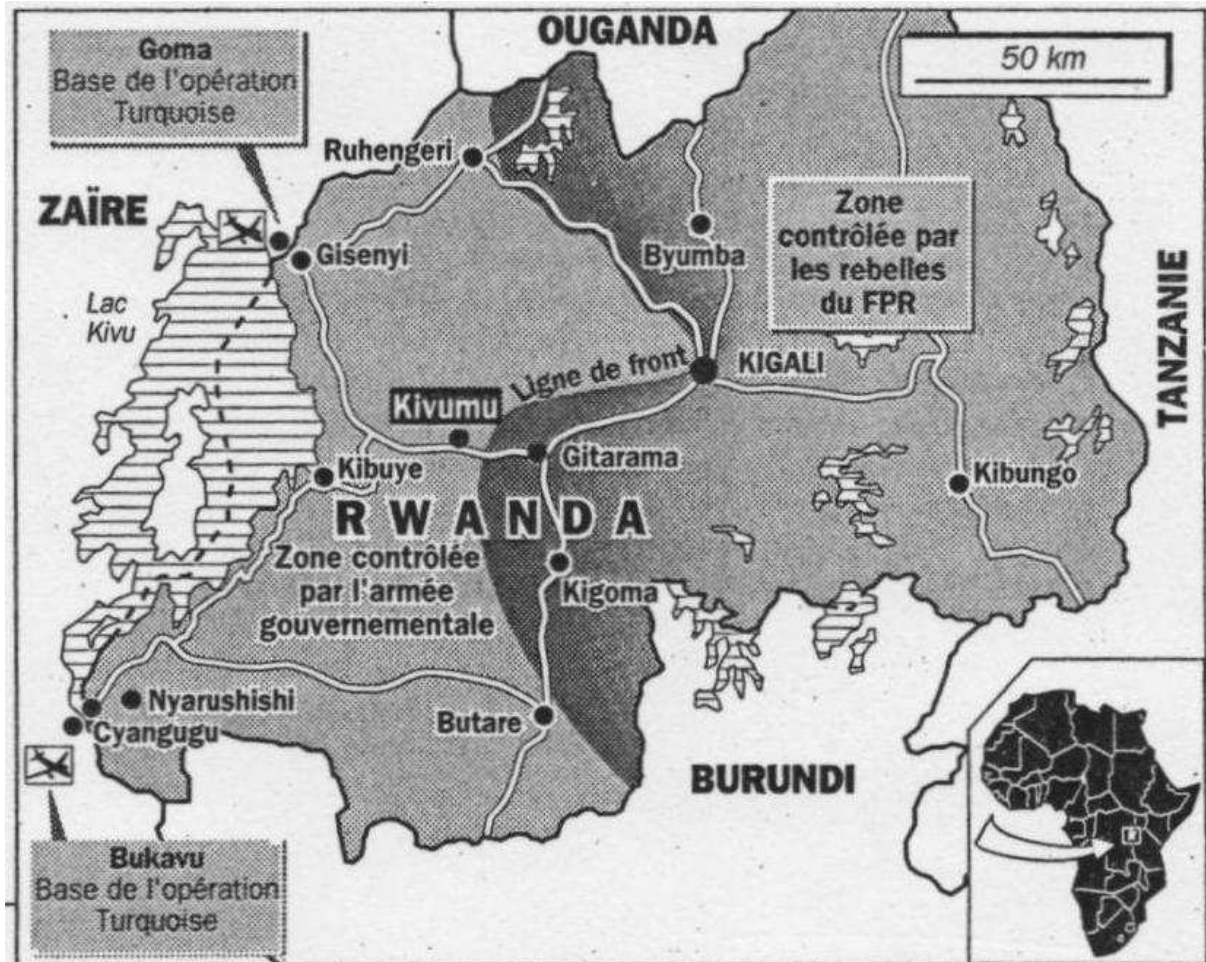
Annexe 5 : « La guerre secrète de l'Elysée », Libération

Annexe 6 : Entretien avec Jean-Pierre Chrétien

Annexe 7 : Note de Georges Martres

Annexe 1

Carte



**La ligne de front au Rwanda, fin juin 1994.
Publié dans Libération le 29 juin.**

Annexe 2

Génocide rwandais : La presse française au ban des accusés

Mercredi 17 août 2005

Entretien avec Jean-Paul Gouteux - Propos recueillis par Vivien Jaboeuf
The Dominion - Canada's Grassroots Newspaper

Le rapport de la Commission d'enquête citoyenne sur le rôle de la France durant le génocide rwandais L'horreur qui nous prend au visage est paru en mars dernier. Il dénonce entre autres l'implication française sur le plan médiatique. Jean-Paul Gouteux, spécialiste de la question rwandaise, nous rappelle la tendance néocolonialiste de la presse française en Afrique.

Le Dominion : La plupart des médias français ont décrit dans un premier temps le conflit rwandais de 1994 comme le résultat de l'exacerbation d'un antagonisme culturel et séculaire entre Hutus et Tutsis. D'un point de vue religieux, social, linguistique et historique, peut-on dire que Hutu et Tutsi font parties de deux ethnies distinctes ?

Jean-Paul Gouteux : Hutu et Tutsi sont des catégories sociales, déterminées autrefois par leur activité socioprofessionnelle : élevage pour les Tutsi, agriculture pour les Hutu. Ils parlent la même langue et ont la même culture. Aujourd'hui cette distinction en agriculteurs et éleveurs n'a plus de sens. En revanche la vision racialisée des administrateurs coloniaux allemands, puis belges et surtout de l'Église catholique s'est peu à peu imposée. Ces catégories ont été reprises par les colons belges, racialisées et inscrites sur les cartes d'identités rwandaises. Monseigneur Perraudin, représentant le Vatican au Rwanda, parlait des « races » hutu et tutsi. Il fut l'un des initiateurs d'une « révolution » sur fond ethnique qui a conduit aux premiers massacres de la population civile tutsi au début des années soixante.

Historiquement, les guerres qui ont permis d'agrandir le royaume du Rwanda tout au long des siècles, opposaient l'armée rwandaise, comprenant Tutsi, Hutu et Twa à d'autres armées des différents royaumes de la région. La tradition des conflits entre Hutu et Tutsi, présentée trivialement comme l'explication du génocide, n'existe tout simplement pas, elle n'est qu'un des ingrédients de la propagande servant à attiser ces conflits.

Le soi-disant conflit ethnique fut donc une construction idéologique servant les fins politiques du gouvernement et des extrémistes de l'époque ? Désigner un bouc émissaire, en l'occurrence la population civile tutsi, est éminemment politique. C'est une vieille recette usée jusqu'à la corde pas les populismes et

les fascismes européens. Les deux républiques hutu successives, la première dominée par des Hutu du centre, la seconde par des Hutu du nord, se sont largement servies de cette « arme de manipulation massive ». Avec l'avènement du Hutu Power, mouvement raciste transcendant les partis politiques, cette dérive prit la forme du « nazisme tropical » que l'on connaît et qui a abouti au génocide de la population tutsi en 1994.

La vision racialisée des colonisateurs a fini par être totalement intégrée par les intellectuels rwandais et certainement beaucoup moins par le menu peuple. Si les dirigeants pouvaient organiser périodiquement des séries de pogromes antitutsi en exacerbant la haine ethnique, c'est parce que nombre d'intellectuels hutu l'acceptaient et trouvaient là le moyen d'entretenir leur conviction et leur bonne conscience. Ce sont en effet ces intellectuels qui bénéficiaient de l'exclusion des Tutsi de la compétition pour les postes administratifs. Le jeu est donc complexe entre la manipulation du racisme par le pouvoir - qui permettait d'occulter les problèmes sociaux en désignant un bouc émissaire - et l'acceptation ou la surenchère de ceux qui en tiraient de petits privilèges.

Des victimes rwandaises du génocide ont même saisi la justice française de plainte contre X. Pensez-vous sincèrement que des responsables français, politiques ou militaires, puissent un jour être jugés et que la France fassent des excuses publiques aux victimes du génocide ?

Je suis intimement persuadé que la vérité sur un génocide ne peut être totalement occultée. Le phénomène est trop grave et fait appel à une conscience universelle, celle de l'humanité tout entière. Ceux qui pensent que leurs turpitudes politiques, parce qu'elles se déroulaient dans « le trou noir » de l'Afrique, « au cœur des ténèbres » pour reprendre l'expression de Joseph Conrad, serait à jamais méconnu, se trompent.

Cette plainte de victimes rwandaises est donc d'une importance fondamentale. Nous verrons bien dans la suite qui lui sera donnée où en est l'information et l'état des consciences en France sur ce drame, à la fois des juges et de la population. Mais il y en aura d'autres, comme il y aura d'autres révélations, toujours plus embarrassantes pour l'État français.

Dix ans après le génocide et autant d'années de dénonciation de la part des victimes et des associations militantes, la gravité de la complicité française commence seulement à faire surface. Les médias sont-ils pour beaucoup dans la lenteur de la sensibilisation du public et des politiques ?

Pour ce qui concerne l'Afrique, il y a une tradition journalistique qui est de limiter l'information aux clichés ethniques, sans aucune analyse digne de ce nom et surtout de répercuter la politique africaine de la France sans aucune critique. Les médias français ne s'intéressent jamais aux questions de fond sur l'Afrique. L'image cultivée est celle de l'ethnicité et du tribalisme, c'est-à-dire

qu'ils ne parlent que de la forme et des moyens de ces manipulations politiques, jamais des manipulations politiques en elles-mêmes. En France les médias restent obéissants et l'opinion est toujours sous contrôle. Cela peut changer.

Il faut que l'opinion européenne s'émancipe de l'expertise française en ce qui concerne l'Afrique. On peut considérer deux cas de figure : ou l'Europe refuse l'hégémonie des dirigeants français sur la politique africaine et constituera le moteur du changement de l'opinion publique française, ou nos spécialistes, les diplomates et leurs officines, parviennent à la contrôler, ce qui serait un scénario catastrophe que l'Afrique payerait très cher.

En 1994, on était en plein dans ce schéma de désinformation larvée. Il est rétrospectivement accablant, devant l'horreur et la dimension du drame qui s'est déroulé pendant trois mois au Rwanda, de relire la presse française de cette époque. La couverture a été minimaliste. Certes, la responsabilité de la presse a été ainsi engagée. Il y avait au moins deux façons d'empêcher le drame. La première était de révéler l'ampleur du crime dès avril 1994 et ainsi de susciter un mouvement d'opinion pour arrêter l'intolérable. La seconde était de révéler l'implication des autorités françaises, qui auraient alors été obligées de bloquer leurs alliés génocidaires. Ni l'un ni l'autre n'a été fait. La presse et les autres médias français ont été au-dessous de tout, restant fidèles à leurs habitudes sur l'Afrique. Globalement, l'information sur ce domaine en France reste toujours désertifiée, limitée à la langue de bois des discours officiels que critique, très mal, les incompréhensions de la presse contestataire. « C'est le discours de "la France, meilleure amie de l'Afrique", "plus grande donatrice", "patrie des droits de l'homme", "avocate de l'Afrique", tous ces slogans politico médiatiques que l'on entend si souvent et qui ont encore une étonnante efficacité » comme l'explique François-Xavier Verschave de l'ONG Survie.

Citons un exemple assez récent, un entretien avec le rédacteur en chef de La lettre du Continent paru dans le journal contestataire français Charlie Hebdo du 23 février 2005 et dont le titre résume l'essentiel du message de désinformation : « La France n'a plus les moyens de jouer les bons pères de famille en Afrique ». La Lettre du continent est une publication bien renseignée, trop bien même, de toute évidence très proche des services secrets français et pour cela très prisée dans les milieux de la « Françafrique ».

Il semble aujourd'hui que la situation change lentement, mais sûrement. Ainsi la répression du pouvoir togolais contre la population civile qui s'oppose à son hold-up électoral ne passe plus comme une lettre à la poste. Même RFI ne semble plus totalement contrôlé par le pouvoir chiraquien, l'information est beaucoup plus objective et les journalistes de cette radio ont protesté contre la suppression du site Internet de RFI et des informations qui contrevenaient au soutien que Paris apporte toujours à la dictature togolaise.

Dans votre livre, *Le Monde, un contre-pouvoir ?*, vous critiquez sévèrement les méthodes de désinformation et de manipulation sur le génocide rwandais, et notamment l'attitude malhonnête des envoyés spéciaux de l'époque. Vous dites entre autres que « Le Monde, en tant qu'instrument docile [de la politique française de collaboration avec le Rwanda] a sa part de responsabilité dans l'incompréhension des Français et leur passivité devant l'horreur qui s'accomplissait ».

Les conclusions provisoires de la Commission d'enquête citoyenne sur les médias et idéologies nuancent leurs accusations. Je cite : « La plupart des envoyés spéciaux ont fait leur travail et rapporté les faits (...), ils n'ont pas déguisé la responsabilité de la France depuis 1990 », puis « Cependant, certains de ces envoyés spéciaux, des éditorialistes et des rédactions parisiennes ont eu tendance à répercuter le discours de diabolisation du FPR (...) ». **Souscrivez-vous à cette analyse des faits ?**

Pas exactement. D'abord je ne pense pas qu'il y ait une « responsabilité de la France ». Il s'agit de diverses responsabilités de dirigeants français, politiques et militaires, engagés dans une étroite collaboration avec un État pré-génocidaire, puis génocidaire. Parler de « La France » évite simplement d'avoir à les identifier et d'avoir à analyser les responsabilités de chacun. L'utilisation de cette expression globalisante évite l'analyse et révèle clairement les limites de cette commission, ou plutôt l'intention de certains de ses membres, notamment ceux qui ont travaillé sur le dossier médiatique. Mais heureusement les faits sont là, et ce sont eux qui ont eu le dernier mot. L'occultation médiatique du génocide a été très consensuelle et s'est poursuivie jusqu'en 1998. Elle a été brisée par la série d'articles de Patrick de Saint-Exupéry publiée dans Le Figaro au début de 1998. Ces articles ont libéré la presse et provoqué immédiatement la mise sur pied d'une Mission d'information par le pouvoir français pour étouffer le scandale. Il y a évidemment des nuances sur la responsabilité de la presse. Relever comme je l'ai fait la désinformation dans un journal comme Le Monde n'empêche pas de reconnaître qu'il y a d'excellents journalistes dans ce journal et qu'il s'y écrit de très bons articles.

Pensez-vous également que la désinformation a pour origine une discordance des points de vue entre journalistes et rédactions ou bien qu'il s'agit d'un problème de méconnaissance du contexte historique, social et politique des événements de l'époque de la part des journalistes ?

Il est clair qu'il existe un journalisme de connivence et une indécente proximité entre hommes politiques et hommes de médias, c'est-à-dire journalistes, rédacteurs en chefs, directeurs et propriétaires. La connivence entre Le Monde et le chef des services français, la DGSE, est même apparue au grand jour de l'aveu même du directeur de la DGSE, Claude Silberzahn. Il écrit que le directeur de ce journal, Jean-Marie Colombani, et son spécialiste militaire,

étaient « ses amis » avec qui il « complotait » quelques bons coups médiatiques.

Mais d'autres journalistes évitent de rentrer dans ce jeu, dangereux pour la liberté, avec les officines du pouvoir. Corinne Lesnes par exemple a écrit dans Le Monde, en 1994 de très bons articles, s'engageant dans l'analyse et apportant ainsi des éléments indispensables pour la compréhension de la crise. Disons aussi, et je le tiens d'une amie commune, qu'elle a été censurée par sa rédaction au point d'en pleurer.

Il en est de même pour Agnès Rotivel, journaliste au journal chrétien La Croix. Elle l'explique très bien elle-même : « Le problème s'est posé avec la rédaction lorsque j'ai ramené un papier sur l'Église au Rwanda, (...) La Croix n'a pas été capable d'assumer cela jusqu'au bout. C'était un article qui s'appuyait sur des faits réels [évoquant notamment Monseigneur Perraudin]. (...). J'étais très furieuse. Je lui ai dit [au rédacteur en chef] qu'il fallait faire très attention, que l'on avait affaire à des prêtres et que cela arrangeait tout Le Monde de voir les problèmes à travers l'ethnie. Cela arrangeait le gouvernement français et l'Église. Il ne s'agissait que d'une histoire de Tutsi et de Hutu. (...) Mon texte est passé pendant que j'étais absente. Le responsable du service religieux a censuré mon papier d'environ deux tiers. »

Annexe 3

Le génocide Rwandais : en attendant que Justice soit rendue (2)

01/04/99 - Livres - Entretien

(Suite de l'interview avec Benjamin Sehene, auteur du *Piège ethnique*)

Chronic'art : Il y a un parallèle que tu fais avec la situation intérieure après le drame au Rwanda, et le débat sur la collaboration en France, qui me paraît très pertinent pour comprendre le "climat". En France, il a tout de même fallu attendre 50 ans pour juger Maurice Papon. Et encore, ce procès a soulevé d'énormes polémiques...

Exactement. Il faudra laisser passer sans doute une génération. En France, je suis sûr maintenant qu'il y a des enfants de collabos qui osent le dire et qui n'auraient pas osé ou qui ne le pouvaient pas à l'époque. Ça va être la même chose au Rwanda ; c'est-à-dire qu'il faut comprendre que cela mettra beaucoup de temps. Comme il y a une grande partie de la population qui a été mêlée à ce génocide, cela va être difficile. J'avais rencontré à l'époque des faits une femme de la mission d'information qui revenait du Rwanda et qui disait : "Pour l'instant, le Rwanda est comme un énorme hôpital psychiatrique..."

Si tu admets que "piège ethnique" égale "piège identitaire", après l'écriture de ce livre, que peux-tu dire de ta propre identité ?

Je suis cosmopolitique. Je suis Rwandais d'origine, et j'ai un passeport Canadien. Et en ce moment, je suis en France... Voilà les faits. Avec mon voyage au Rwanda, je redécouvrais une partie de moi... A part ça, je ne me sens pas spécialement Rwandais, quoique...

Je te pose ces questions, car j'ai trouvé ton livre fondamentalement honnête. Tu présentes dès le début tes origines, et tu ouvres le débat à partir de cela. On sent tout au long de ton livre un effort de penser le piège de l'ethnie et de l'identité, d'une manière exceptionnellement juste, c'est-à-dire sans jamais mentir ni tricher, ni avec des attitudes partisans aveugles, ni avec un désir de revanche. Tu réclames que justice soit faite, point à la ligne. C'est ce qui fait la force et la grandeur de ton témoignage : une incroyable probité.

Oui... Certaines "rwandettes" qui ont lu mon livre, ont trouvé que ma position était assez extérieure... (rires). Plus sérieusement, beaucoup de Rwandais m'ont dit que c'était un regard extérieur. C'est peut-être pour cela qu'on le

trouve accessible. J'ai cherché à faire rentrer le lecteur dans cette culture, ce pays...

Tu sais qu'en France, dans le débat politique, on est souvent aux antipodes de la probité et de la responsabilité. Tu as pu le voir lors de la mission parlementaire d'information créée à Paris en mars 1998... En Belgique, une commission d'enquête sénatoriale s'est montée assez tôt pour examiner la conduite de la nation dans le drame rwandais, tandis qu'en France, on a longtemps traîné des pieds. Dans ton bouquin, tu écris : "Les raisons avancées par Paul Quilès pour refuser une commission était que celle-ci risquait d'empiéter sur les compétences du tribunal international d'Arusha. Une allégation aussitôt démentie par Elisabeth Guigoux, garde des Sceaux. Quel cafouillage ! Une farce, des combines juridiques dignes d'une république bananière."

La France a soutenu les bourreaux pour des raisons d'attaches personnelles, des réseaux d'influence et d'intérêts, bref beaucoup d'argent "Noir". Impossible de pouvoir le reconnaître en public par conséquent... Les Français se sont inventés une raison... c'est-à-dire que, comme les soldats du F.P.R. étaient anglophones, ont grandi et ont fait leurs études en Ouganda, les politiques français ont cru qu'ils faisaient partie d'une sorte d'avant-garde de l'invasion anglophone contre la partie francophone. Donc, ils ont pris parti en conséquence de cela. La mission d'information a été une farce...

Permetts-moi encore de citer ton livre : "atmosphère de connivence indécente, où alternaient bons mots, gloussements complices, indignations feintes, décharges de responsabilité mutuelles et assurance pour chacun d'être, de toute façon, inattaquable. Toutes ces embrassades et congratulations diverses, ce flegme, faisaient penser à une réunion d'association entre anciens élèves de grandes écoles." Tu décris très bien la classe politique française...

Ce que je dis, c'est qu'à force de vouloir masquer la complicité de la France dans le génocide rwandais, le rapport de la commission a surtout souligné les "dérives" mafieuses de la politique française en Afrique : il y a des pratiques criminelles, des trafics d'armes, de drogue, des guerres secrètes et des assassinats...

L'attentat de l'avion du Président Habyarimana, par exemple, qui a déclenché le massacre ?

Par exemple... L'avion a été abattu le 6 avril 1994, alors que le Président Habyarimana revenait de Dar-el-Salaam, où il venait de signer les accords de paix d'Arusha, qui prévoyaient le partage du pouvoir entre son régime, les partis d'opposition, et le F.P.R. Au matin du 7 avril 1994, le lendemain de l'attentat, et juste avant son "geste désespéré", on aurait entendu François de

Grossouvre, conseiller pour les services secrets auprès du Président Mitterrand, et qui connaissait bien Habyarimana, s'écrier dans son bureau : "Les cons, ils n'auraient tout de même pas fait ça !" Mystérieux le suicide de Grossouvre ? Qui sont les "cons" ?

Et que dire aussi de ces mystérieuses photos de missiles découvertes dans le coffre-fort d'un bureau du chef de la mission militaire de la Coopération presque 5 ans après l'attentat ? Que penser de la convocation du capitaine Barril par la mission d'information le 9 décembre 1998, seulement 6 jours avant la publication du rapport, alors que son nom avait été souvent cité, et qu'il dit s'être trouvé au Rwanda au moment des faits... Plus je scrute le rapport, plus il m'apparaît comme une tentative de désinformation...

Donc, à mon avis, si on a tué le Président Habyarimana, c'est qu'on a estimé qu'on ne pouvait pas faire autrement. Les accords de paix qu'il venait de signer n'arrangeaient pas tout le monde. En tout cas, l'Etat français n'avait pas tout à fait intérêt à ce que les accords de paix soient appliqués. En plus, le Rwanda servait à l'époque de transit de matières nucléaires. Si on a supprimé le Président Habyarimana, c'est qu'il allait troubler les arrangements qu'il y avait. Devant la commission, le fils de Mitterrand, tout de même ancien responsable de la cellule Afrique de l'Elysée, a dit qu'il ne savait rien, qu'il ne se rappelait de rien... Incroyable tout de même ! Il y a pourtant beaucoup d'éléments qui montrent que l'attentat a été commis par des gens que connaissait Barril...

Maintenant que *Le Piège ethnique* est publié, qu'est-ce que tu attends comme réactions ?

Je voulais faire découvrir le Rwanda à travers mes yeux d'exilé et je voulais vraiment témoigner. Je voulais aussi me redécouvrir. En redécouvrant le Rwanda, je me redécouvrais. Le génocide est arrivé juste 50 ans après : "Le génocide, plus jamais ça." Je me disais : à quoi bon ? Pourquoi avoir témoigné sur l'Holocauste et raconté tout ce qu'on a raconté depuis des années et 50 ans après, la même chose arrive, et on en est là, on est... Primo Lévi nous avait pourtant avertis : c'est arrivé, et ça peut arriver de nouveau. À peine 50 ans après la Shoah, cela s'est reproduit en effet. À la différence près, que cette fois-ci, nous ne pouvions pas dire que c'était imprévisible. L'ONU et les ambassadeurs Belges, Français, Américains, disposaient d'informations concernant les préparations du génocide Rwandais plusieurs mois avant les débuts des massacres... Et plusieurs témoignages évoquent l'ampleur de l'implication de l'armée française dans le projet de génocide. Dans un article du *Figaro* du 2 avril 1998, Patrick de Saint-Exupéry cite un officier français : "A la fin de janvier 1991, j'ai réalisé que l'Elysée voulait que le Rwanda soit traité de manière confidentielle. Au début de janvier 1991, le groupe dirigé par le colonel Serubuga (chef d'état-major de l'armée de terre rwandaise) entame les opérations ethniques. Une centaine de personnes sont tuées dans une église.

Informé, Paris ne réagit pas. En avril, une tribu tutsi est totalement liquidée dans le Nord-Est. Aucune réaction..."

Pendant la commission, Michel Cuingnet, ancien directeur de la mission de Coopération au Rwanda de 1987 à 1994, a dit qu'il envoyait régulièrement des rapports sur la situation au Rwanda au ministère de la Coopération, et qu'il avait été surpris, lors d'une visite du ministre Michel Debarge à Kigali, qu'il ne semblait pas connaître les problèmes locaux. Il a dû demander à un de ses domestiques de montrer la carte d'identité ethnique au ministre pour que celui-ci découvre qu'elle existait. Pourquoi Michel Debarge n'a-t-il rien fait pour modifier cet état de chose par la suite ? Cuingnet a également fait mention, pendant la commission, de l'achat en nombre important de machettes en Chine... Pourquoi faire et par qui ? Le ministère de la Coopération ? Pourquoi ne s'être pas interrogé sur les acheteurs ? D'où venaient les fonds ?... Aucun député n'a relevé les questions...

Ce livre est un cri de colère. J'ai découvert le rôle de la France au fur et à mesure. Je croyais la France beaucoup plus "humaine" que ça. Je souhaite que mon livre sorte les gens de l'indifférence. Je veux sensibiliser les gens sur la question. Raconter aussi que ce n'est pas aussi simple. Ce n'est pas simplement une question de massacres aveugles, comme ça. Les médias racontaient n'importe quoi sur le Rwanda à l'époque. Je me rappelle qu'on avait interviewé la veuve du Président Habyarimana ; on la présentait comme une victime, alors que dans ce qu'elle disait en Kinyarwanda, et que le journaliste ne comprenait pas, c'était presque des appels au meurtre !... Vraiment n'importe quoi... En France, il y a des Hutus négationnistes qui menacent les Tutsis, qui les menacent de mort. Beaucoup de génocideurs sont en France... dont des prêtres. Il y a plusieurs aumôniers militaires qui sont ici. Qui sont couverts par l'Eglise. Il n'y a pas que des religieux, il y a des universitaires aussi qui se trouvent en France, dont un professeur qui avait tué de ses propres mains, ses propres élèves... Incroyable... Mais pour tous ces gens-là, la justice internationale se fera un jour.

C'est aussi important pour les français. Pour qu'ils voient ce qu'on a fait en leur nom sans qu'ils le sachent. Et puis beaucoup de Français ignorent la réalité de L'Afrique. Ou un mépris ou un rejet à l'égard de quelque chose qui ne les regarde plus depuis les années 60... Mais ce qui est dangereux, surtout, c'est que le cas du Rwanda n'est pas une exception spécialement, ça peut se reproduire dans n'importe quel pays d'Afrique...

...Ou d'ailleurs... Au sein du gouvernement français, il y avait quand même des gens conscients de ça... Si effectivement ce sont les grands trusts qui ont la mainmise sur les affaires politiques et le pouvoir effectif, via des réseaux et des implications diverses, que peut faire un gouvernement politique ?

Il y a des gens qui, au sein du gouvernement Balladur, ont dû certainement se poser la question, mais... C'est-à-dire... C'est-à-dire qu'on ne résiste pas à ça... Ils n'ont pas su ou pas pu du moins y résister... Il y avait des réseaux personnels. Il devait y avoir des commissions à toucher çà et là... De toute façon, il faudrait se débarrasser de ces réseaux de la "Françafrique" pour assainir le système...

Mais j'accuse beaucoup les politiques français d'avoir cautionné le génocide par ce stratagème très simple, relayé d'ailleurs par la presse, en faisant l'amalgame du double génocide qui consiste à dire "tout le monde est responsable, donc personne en particulier", et en tout cas nous n'y sommes pour rien.

Dans ton livre, tu cites en effet des déclarations édifiantes. Dans la séance du 21 avril 1998, Balladur parle de "campagne haineuse menée contre la France au sujet du Rwanda" ; "il n'y a pas d'un côté les bourreaux, de l'autre, les victimes." Ou Alain Juppé qui mélange le génocide et ses suites : "Je suis fier de la France et n'admets pas qu'on mette en cause cette merveilleuse opération humanitaire (*ndlr : opération Turquoise*) qui a sauvé tant de vies." Ou encore plus drôle, tu rapportes un mot que François Mitterrand aurait dit à ses amis : "Dans ces pays-là, un génocide, ce n'est pas très important." Je ne sais pas si c'est vrai, mais on croirait l'entendre...

Et dans la presse, le mot de la fin à ce sujet, c'est toujours... Tiens, regarde aujourd'hui, un article de *Libé*, à la fin : "dans ce silence, victimes et bourreaux d'hier et d'aujourd'hui se confondent."...

Parfois, je me suis dit que ta mise en accusation n'était pas assez forte, appuyée... Ici, les gens sont un peu sourds. Si on ne leur hurle pas dans les oreilles...

J'ai déjà eu tant de mal à me faire éditer... Et puis on peut lire entre les lignes.

Justement, la méthode que tu emploies ressemble sensiblement à celle utilisée par Dominique Lorentz pour *Une Guerre (ndlr : livre sorti en 1997 aux Editions des Arènes et traitant notamment des réseaux français africains pour l'acheminement d'uranium vers l'Iran)*. Elle consiste à établir, à partir de documents existants, articles de presse par exemple, ou recoupement de témoignages contradictoires, un faisceau de concordances, non pas pour prouver, au sens d'une vérification de ces faits, mais pour amener le lecteur à penser que, effectivement, cela a très bien pu se passer comme cela. Ce qui ressemble fort à une mise en accusation. Vas-tu pousser cette démarche ?

L'ouvrage que je prépare sur l'attentat de l'avion d'Habyarimana va dans ce sens. Un projet de site Internet est en cours pour le mois de septembre, j'espère. Je vous tiendrai au courant...

Annexe 4

Les médias français face au Rwanda De l'intervention française de 1990 au génocide

Nicolas Bancel

La couverture médiatique française des événements du Rwanda reflète les poncifs, clichés et préjugés qui entourent l'Afrique. Il ne s'agit pas de jeter systématiquement l'opprobre sur les journalistes mais de voir à quel point une déconstruction de ces représentations imaginaires aiderait à éviter des erreurs de contenu aux conséquences ravageuses dans le public comme chez les décideurs politiques. Nicolas Bancel avait déjà collaboré avec Pascal Blanchard à *Africultures* par une remarquable contribution au dossier *Tirailleurs en images* du numéro 25. L'article qui suit met en lumière la relation entre les représentations et les choix opérés par les journalistes dans leur présentation de la réalité. C'est un thème auquel nous sommes particulièrement sensibles à *Africultures* : nous avons tenu, malgré sa longueur inhabituelle dans nos colonnes, à le publier intégralement. O.B.

Ce travail porte sur les périodiques français face au Rwanda de 1990 au génocide. Ce travail s'est essentiellement concentré sur la presse quotidienne, de même que j'ai accordé une attention toute particulière aux relations proposées par les quotidiens français durant le génocide (2). Dans le cadre de cette contribution, il est impossible de citer l'ensemble des articles compulsés. Aussi avons-nous choisi de ne citer que les plus significatifs (3).

Notre problématique initiale était de comprendre comment ces événements ont été analysés par ces périodiques, si on pouvait établir des distinctions entre les axes d'interprétations des différents journaux et, s'il était possible d'objectiver ces interprétations, de les historiciser, en cherchant à saisir les continuités des discours sur l'Afrique. C'est en effet en tant que spécialiste de l'imaginaire colonial que j'ai été sollicité pour déconstruire les discours de la grande presse française durant cette période.

L'attention toute particulière portée à la période du génocide s'explique aisément. D'une part parce qu'il s'agit d'un événement capital de l'histoire du XXe siècle, d'autre part le génocide constitue un point de retournement, l'une de ces crises majeures susceptibles de créer une extraordinaire polarisation de positions des acteurs - ici journalistes et périodiques - et de mettre à nu les présupposés qui animent toutes leurs analyses. Cela s'est effectivement produit lors du génocide. C'est dans cette perspective qu'il a paru utile de s'attarder sur ce que l'on peut considérer comme des interprétations mystifiées, voire tendancieuses ou fausses des événements du Rwanda. Car, tout au moins en ce qui concerne la presse française, le traitement des faits

est divers, transcendant par ailleurs les clivages politiques traditionnels des journaux de l'hexagone. Mais ce qui marque l'observateur, c'est d'une part le réel souci d'information de la plupart des journaux, mais également la permanence de clichés, de stéréotypes sur la lecture de ce qui s'est passé au Rwanda et, au-delà, de l'interprétation de l'histoire rwandaise. Nous nous sommes également attardés particulièrement sur le traitement du génocide par le journal *Le Monde*, cas assez exceptionnel de soumission aux versions successives du pouvoir rwandais - soit le gouvernement intérimaire après l'assassinat du président Habyarimana et composé des principaux organisateurs du génocide - et d'accumulation de poncifs sur les déterminations ethniques de ce qui restera longtemps (jusqu'en juin 1994) pour *Le Monde*, une " guerre civile ".

La question de l'interprétation ethniciste

Le mirage de l'interprétation ethniciste est l'un des paradigmes les plus fréquents, les plus commodes et les plus usités dans la presse pour expliquer les événements socio-politiques contemporains en Afrique. Pour exemple et parce qu'il constitue une sorte de synthèse, j'ai choisi d'analyser un article qui a été publié bien avant le génocide, en 1988, dans la revue *Spectacle du Monde*. Cet article s'intitule " Tutsi et Hutu : drame atavique " et est signé Bernard Lugan. Cet article résume à lui seul tous les stéréotypes de l'interprétation ethniciste appliquée au Rwanda. Prenant comme point de référence les massacres d'août 1988 au Burundi, l'auteur les analyse en ces termes : " *Tutsi et Hutu vivent sur le même sol du Rwanda et du Burundi. Ils parlent la même langue, mais tout les séparent. Leurs différences sont raciales. D'où un drame permanent qui ne s'est pas apaisé avec le temps [...]. Une fois encore, l'Afrique apporte la tragique confirmation de ses déterminismes ethniques [...]. L'auteur poursuit "Au simple coup d'œil, il est aisé de distinguer les Tutsi par leur taille élevée, leur crâne allongé, leur port altier et parfois arrogant, leurs traits non-négroïdes. Ils savent se montrer distants, fiers, maîtres de leurs sentiments. Leur autorité naturelle et leur habileté leur ont permis de s'imposer à la masse Hutu, au terme d'un long processus que les ethnologues et les historiens du Rwanda et du Burundi ont longuement étudié.* "

Extraordinaire continuité entre le discours de l'anthropologie raciale de la fin du XIXe siècle et cette description des " déterminismes ethniques ", des " différences raciales " entre Tutsi et Hutu ! A leurs principes, le même mécanisme mental : une essentialisation de la " race ", aux fondements des structures sociales comme des oppositions politiques. La biologisation du social, impossible en Europe après la politique nazie et la catastrophe de l'holocauste, est encore utilisée en Afrique comme un paradigme par quelques " chercheurs " et, nous le verrons, certains journalistes. Le cas est ici extrême, puisque Bernard Lugan, rejeté par la quasi-totalité des africanistes, représente le courant le plus radical de la pensée raciale (4). C'est le prêt à penser

raciste, qui doit "expliquer" tous les conflits interafricains actuels par le déterminisme de la race. Inutile de dire que des chercheurs ont, depuis longtemps, fait litière de cette " explication " (5). L'essentialisation des différences ethniques est un processus politique, dont la genèse est coloniale (6).

Les concepts racistes utilisés explicitement par Lugan et implicitement par de nombreux commentateurs s'organisent sur deux postulats concernant l'Afrique : les différences entre ethnies doivent s'interpréter comme des oppositions et ces différences sont enracinées génétiquement, constituant ainsi une permanence de l'histoire de l'Afrique. Elles débouchent inéluctablement sur des massacres ponctuels, dont la mémoire " se perd dans la nuit des temps ". C'est ce qu'affirme Lugan en parlant de déterminisme ethnique et en ajoutant : "*De tout temps, les Tutsi et les Hutu se sont combattus.*" Ces postulats, mélange d'idéologie d'extrême droite et de paresse intellectuelle, sont largement admis par un certain nombre de " connaisseurs " de l'Afrique. Ils constituent des relais qui alimentent tout un imaginaire sur le continent noir.

Pour introduire ce travail et essayer de saisir la permanence de ces stéréotypes sur l'ethnie, je prendrai trois exemples congruents : l'un aux États-Unis, les deux autres en France.

Aux États-Unis, un courant issu de l'ultra-conservatisme, qui connaît une certaine mode outre-Atlantique, a pour hérauts Paul Johnson ou William Pfaf (qui dans le *Herald Tribune* du 24 avril 1990 appelait à " Une recolonisation internationale de l'Afrique "). Paul Johnson, prenant exemple sur les "*lutttes tribales*" du Rwanda, développe un argumentaire hallucinant sur la nécessité de recoloniser l'Afrique. Celui-ci se base, à la différence de Lugan pour qui la hiérarchie des races est universelle et s'applique donc aussi à l'Occident, sur l'opposition entre " monde civilisé " et " monde sauvage ", si cher aux tenants de l'impérialisme colonial de la fin du siècle dernier. Car le colonialisme, étendu ici sans discrimination et par un saisissant amalgame historique à l'impérialisme grec, au colonialisme européen, puis à celui des États-Unis et de la Russie, se résume à une chose : " l'apport de la civilisation ".

En France, même argumentaire et mêmes conclusions d'un Guy Sorman pour qui, dans un article publié dans *Le Figaro-Magazine* de l'été 1994, l'exemple du Rwanda prouve que l'Afrique est " *retournée à ses vieux démons* ", c'est-à-dire aux confrontations ethniques, véritable permanence de l'histoire du continent, amplifiées par les possibilités techniques modernes d'extermination, mises entre les mains irresponsables de "*sauvages incapables de les maîtriser* ".

Ces quelques exemples - parmi beaucoup d'autres - montrent que le génocide rwandais a permis à quelques-uns des hérauts de l'extrême-droite ou de l'ultra-conservatisme d'étaler avec obscénité le vieux discours racial, mais

aussi de " prouver " la supériorité incontestable de l'Occident sur le reste du monde. Les historiens et les scientifiques sourient ou sont choqués par ces interprétations. Plus inquiétant me semble-t-il est l'audience croissante auprès du grand public de leurs thèses. Les réflexions de Johnson ont été publiées par le *Times*, mais également dans la page Rebonds de *Libération*, l'article de Sorman par *Le Figaro Magazine*, Lugan publie de nombreux ouvrages, qui sont parmi les plus forts tirages sur l'histoire de l'Afrique. C'est sur le fond du retour en force d'une pensée coloniale que ces stéréotypes, parfaitement lisibles dans ces quelques exemples, structurent souterrainement la réflexion de nombre d'analyses sur l'Afrique.

Et cette "analyse" connaît des relais politiques inquiétants. On connaît les inclinaisons idéologiques de la mission de coopération au Rwanda au début des années 90 et lors du génocide (7), de même les orientations de la " cellule africaine " de l'Elysée (8), largement imprégnée d'idéologie ethniciste. Dans ce cadre, la phrase prononcée par Charles Pasqua dans le cadre du journal télévisé de 20h à la fin du mois de juin 1994, alors que le génocide était pratiquement consommé, résume la prégnance du paradigme racial dans les milieux politiques : " *Vous savez, il faut bien comprendre que pour ces gens-là, le caractère horrible de ce qui s'est passé n'a pas du tout la même valeur que pour nous* ".

La boucle est ici bouclée : " ces gens-là ", désignant les Rwandais et par extension, tous les Africains, " se massacrent mutuellement depuis des siècles ". Donc ils ont l'habitude - cela fait partie de leur culture, de leur vie quotidienne et, au-delà, de leur nature profonde - des immémoriales oppositions raciales qui fondent l'histoire africaine. Un Rosenberg n'aurait pas démenti cette " analyse " .

Face à la puissance de cet imaginaire collectif d'origine colonial, Jean-Pierre Chrétien avouait son impuissance. Répondant à une question de l'auditoire au cours d'un colloque, il déclarait : " *Durant le mois d'avril [1994], je me suis échiné à expliquer à des journalistes la dimension politique du drame qui se jouait. Et je me suis échiné en vain.* "

Devant ces interprétations fondées sur une définition dramatiquement simplificatrice de l'ethnie et de l'histoire africaine, véhiculée aussi bien par des médias nationaux que par des intellectuels et des politiques, on reste effectivement confondu. Confondu et inquiet, car que pèsent les travaux sérieux réalisés par des historiens, ou les ouvrages éclairants écrits immédiatement après le carnage, face à la puissance de ces organes de presse et, plus encore, face à l'écrasante force de la télévision ? Sans doute très peu de choses (9).

La presse française face au Rwanda (1990-1993)

A la veille de l'intervention française au Rwanda, *Libération* du 4 octobre 1990, reprenant des dépêches de l'AFP et de Reuter, titrait : " Le Rwanda déstabilisé par une guerre ethnique ". Décrivant dans une première partie l'offensive des FAR, *Libération* reprenait à son compte l'explication ethnique en affirmant : " *Agité par des guerres tribales à la fin des années 50 et au début des années 60, le Rwanda est aujourd'hui victime de la politique de "liquidation" qui a permis à l'ethnie majoritaire des Hutu de prendre le pouvoir [...].*" *Le Monde*, à la même date, par la voix de Jean Hélène, qui reprend visiblement les informations de l'A.F.P. et de Reuter, parle lui, de " *massacres interethniques* " .

Devoir mettre en parallèle ici *Libération* et *Le Monde* dans le cadre de ces articles de 1990 ne rend pas compte des différences d'interprétation des deux quotidiens : *Libération* se signale en effet, de 1990 à 1994 par des articles tout à fait pertinents de Stephen Smith (avant que celui-ci ne verse, après le génocide, dans l'interprétation ethnique) et de Jean-Philippe Ceppi, sur la politique de la France au Rwanda et notamment le rôle du DAMI (la coopération militaire française au Rwanda), puis lors du génocide. Quoiqu'il en soit, ce qui prévaut dans ces deux articles est l'interprétation ethniste du conflit.

De 1990 à 1993, vont se succéder dans la presse française quelques articles mettant en relief les espoirs de démocratisation du pays. *Le Monde Diplomatique*, dans son numéro de novembre 1990, par la plume de Daniel Helbig, éclaire d'abord le fond politique du problème, la politique ethniste menée successivement par les colonisateurs belges puis par les deux présidents rwandais. Puis, il s'interroge sur les intérêts français au Rwanda, soulignant leurs faiblesses objectives (en dehors de la défense de la francophonie), et postule qu'un changement de la politique de coopération de la France devra être envisagé, devant les atteintes répétées aux droits de l'homme. *Libération*, dans un article signé par Claire Augé et Régis Solé, souligne le 31 février 1991 les progrès lents du processus démocratique, mais insiste plus particulièrement sur la dérive ethniste du gouvernement Habyarimana. Les deux journalistes mettent l'accent sur l'utilisation du mot " cancrelat " pour désigner les membres du FPR et par extension tous les Tutsi du Rwanda, ainsi que l'utilisation par la propagande officielle du mythe du rétablissement de la monarchie tutsi. Les exactions et les meurtres commis sur les Tutsi ne sont pas ignorés alors et il semble évident que le régime se radicalise.

Cette radicalisation croissante du régime se concrétise en mars 1992 par une série de pogroms anti-Tutsi. Il est sans doute difficile alors de deviner que l'appareil d'Etat rwandais est en train de se doubler d'un appareil par-étatique, celui des milices. Cependant, la politique anti-Tutsi est une réalité concrète du gouvernement Habyarimana, et il suffit d'écouter les discours officiels que prononce le chef de l'Etat en kinyarwanda, ou de mesurer la

propagande haineuse de journaux comme *Kangura*, jamais inquiété par les autorités rwandaises à l'inverse d'autres journaux de l'opposition, pour prendre conscience de l'implication politique du régime. Cependant, ces éléments ne semblent pas suffisants pour certains quotidiens. *Le Monde* du 14 mars 1992, parle encore de " haine tribale.

Le 11 juin 1992, Stephen Smith, de *Libération*, signe un article intitulé : " La guerre secrète de l'Élysée en Afrique de l'Est ". Le journaliste fait état d'un engagement toujours croissant de la France au côté du régime Habyarimana, contrôlant *de facto* les opérations engagées contre le FPR, fournissant abondamment en armes les FAR - jusqu'à prélever sur les propres stocks de l'armée française. Stephen Smith met également en évidence les liens privilégiés établis entre le président français et le président rwandais, ainsi que l'amitié qui unit leur fils respectif, tout en rappelant que les massacres de Tutsi sont liés à la radicalisation du régime. Cet article est réellement important, car il souligne explicitement les liens organiques entre la France (à travers l'action de la DAMI et de la cellule africaine) et le pouvoir rwandais, mais aussi car il révèle plusieurs des facettes de la politique du pouvoir rwandais : politique intérieure de discrimination du régime par rapport à la minorité tutsi, politique vis-à-vis du FPR, politique de coopération avec la France et implication – militaire et politique - de la France au Rwanda.

Autre article significatif, celui publié par l'hebdomadaire *L'événement* du jeudi en juin 1992 et signé Jean-François Dupaquier : " La France au chevet d'un fascisme africain ". Dans cet article, toutes les dérives du régime d'Habyarimana sont disséquées : l'action criminelle des milices *Interahamwe* et des groupes extrémistes qui se sont jurés, note l'auteur, " d'exterminer totalement les 14% de Tutsi restant" ; le système d'apartheid institutionnalisé ; la formation d'un groupe politico-affairiste autour d'Habyarimana prêt à tout pour conserver ses prérogatives ; les provocations répétées aux crimes collectifs de la presse extrémiste liée au pouvoir et enfin l'implication de plus en plus compromettante de Paris.

Bref, en juin 1992, on savait ce qui était en train de se tramer au Rwanda. Il était sans doute difficile d'imaginer le carnage final. Mais une observation un peu sérieuse de la politique raciste menée par les autorités de Kigali aurait dû faire un sort aux interprétations ethnistes, qui perdurèrent hélas durant le génocide.

Le génocide

Nous allons porter une attention particulière aux débuts du génocide, durant la période qui va du 6 au 15 avril 1994. Le génocide débute le 6 avril, après l'attentat contre le Falcon présidentiel qui transportait les présidents du Rwanda et du Burundi. Dès le 8, des informations commencent à parvenir à Paris. A partir de ce moment, les positions des différents médias français vont

se différencier très nettement, selon des orientations que l'on pouvait déjà déceler dans le traitement de l'information entre 1990 et 1994.

Dès les premiers jours du génocide, *Libération*, par la plume d'Alain Frilet, dans un article intitulé : " Rwanda : la paix détruite en plein vol ", décrit les pillages et les massacres qui s'étendent rapidement à tout Kigali. L'auteur identifie immédiatement le mécanisme de la machine de mort qui se met en marche : il désigne le cercle restreint des extrémistes de *l'akasu*, qui ont vraisemblablement préparé l'opération en utilisant la garde présidentielle. Simultanément, l'expression "purification ethnique" est lâchée par *Le Figaro*, dans un article intitulé " Kigali sombre dans l'anarchie ", mais insiste également sur les " *combats aussi violents que confus* ". *Le Monde*, sous la plume de Jean Hélène début avril parle de " *violents combats* " et s'attarde essentiellement sur les responsabilités du FPR. Dans leurs journaux du soir, les télévisions privées et publiques françaises évoquent également les " *combats interethniques ravageant Kigali* ", conséquence des " *éternelles tensions entre les ethnies rivales des Hutu et des Tutsi* ", selon *Le Figaro* du 10 avril.

Les jours suivants, les médias continuent à évoquer les " *tueries tribales* ", " *la poursuite des massacres interethniques*", " *les combats entre Hutu et Tutsi*", " *Kigali à feu et à sang*". Jean Hélène, pour *Le Monde*, fait même un premier long compte rendu sur l'ampleur des massacres et les atrocités commises, mais pas un mot sur le caractère ethnicide de celles-ci.

Bref, au début du carnage, l'image la plus fréquemment utilisée est celle de combats interethniques. On peut concevoir que, dans les premiers jours du génocide puisse régner une confusion : certains commentateurs confondent les massacres avec des " combats interethniques " et amalgament en plus l'offensive du FPR avec les massacres. En fait, il existe alors au Rwanda deux guerres : l'une qui oppose le FPR et l'armée rwandaise et ses supplétifs et l'autre, qui est une guerre contre les civils tutsi. De plus il existe en France et en Belgique durant ces premiers jours une focalisation sur les expatriés, qui se manifeste dans la presse par une inquiétude constante (et compréhensible).

Mais dans cette confusion originelle, il est nécessaire de souligner le traitement du génocide par le journal *Le Monde* sous la plume de Jean Hélène, qui reste - c'est le moins que l'on puisse dire - extrêmement imprécis sur les massacres de Tutsi, assurant par la bouche d'un responsable du gouvernement intérimaire – c'est-à-dire l'un des organisateurs des massacres en cours, source d'information pour le moins suspecte - que les " *excès sont le fait de seulement quelques éléments indisciplinés et incontrôlés* " (14 avril). *Le Monde* semble beaucoup plus s'intéresser au FPR et à la formation du gouvernement intérimaire, qu'il entérine comme seule alternative possible, alors qu'il a été formé par les génocidaires. Face à lui, le FPR est perçu comme un envahisseur, un élément étranger qui rencontre une hostilité totale

au sein de la population. Les sources du *Monde*, dont le principal reporter sur place, Jean Hélène, semble suivre les FAR, sont sujettes à caution. En effet, Jean Hélène va jusqu'à accuser le FPR de " *l'anarchie* " à Kigali (" anarchie " qui est un massacre au contraire très bien organisé) : voyant des groupes de Rwandais en fuite, il s'interroge sur la possibilité de " *tirs rebelles* " ayant provoqué cette panique. Le journaliste décrit naïvement (?) des paysans les saluant gaiement, " *ayant sacrifié quelques vaches et se partageant les morceaux* ". Il salue ensuite l'entraînement des FAR et pronostique que le FPR aura beaucoup de difficultés à s'imposer, contrairement aux autres commentateurs qui prêtent à la guérilla de Kagame une plus grande motivation et plus de professionnalisme. Enfin, il déclare : " *Mais pour les Tutsi, les opposants et les habitants des beaux quartiers (toutes ethnies confondues) [...] bref pour les cibles privilégiées des miliciens, la situation devient difficile* ". Sorte d'euphémisme ! A la date de l'article (13 avril), les rues de Kigali, une ville où se trouve pourtant l'auteur, sont déjà jonchées de cadavres. Le surlendemain (15 avril), Jean Hélène masquera toujours l'ampleur des massacres, sans parler bien sûr du caractère clairement raciste de l'entreprise génocidaire (mais il insiste sur le danger récurrent des soldats FPR " infiltrés ").

Le plus terrible est que *Le Monde* ne déviera pas de ligne. En effet, plus d'un mois après le déclenchement du génocide, alors que celui-ci est avéré et que d'immenses charniers de Tutsi et de Hutu de l'opposition couvrent tout le territoire rwandais (et particulièrement Kigali), *Le Monde* du 11 mai propose une chronologie des événements qui laisse pantois : la " riposte " des proches du président assassiné ne se serait soldé que par 11 morts (soit 10 casques bleus belges et le Premier ministre modéré Agathe Uwilingiyimana), les 200.000 morts alors estimés par l'ONU seraient le fruit des combats, d'une guerre civile opposant Hutu et Tutsi.

En lisant *Le Monde* - et alors que Patrick de Saint Exupéry pour *Le Figaro*, Laurent Bijard pour *Le Nouvel Observateur*, Jean Chatain pour *L'Humanité*, Alain Frilet et Jean-Philippe Ceppi pour *Libération* ou encore Agnès Rotivel pour *La Croix* ont déjà largement commenté les mécanismes du génocide – il est impossible de comprendre qu'au Rwanda se perpète l'un des génocides de ce siècle (10). L'appui, *de facto*, du *Monde* au gouvernement intérimaire rwandais soutenu par Paris, la propension du journal à soutenir la thèse d'une " guerre civile " ne laisse pas de poser question.

Ces divergences entre les différents journaux se manifestent en effet dès le 8 mars, à travers les soupçons pesant sur les responsables supposés de l'attentat contre l'avion présidentiel. *Libération* estime tout à fait improbable qu'il soit l'œuvre du FPR et désigne plutôt la garde présidentielle, alors que *Le Monde* va faire état de fortes présomptions contre le FPR, étayées par les affirmations [je cite] de " *plusieurs personnalités rwandaises, proches du pouvoir* " ainsi que par " *des observateurs* ", qui estiment que " *le FPR, à terme,*

*n'avait aucune chance de conserver les acquis des accords d'Arusha, ce qui expliquerait, à leurs yeux, cette éventuelle stratégie visant à s'imposer par les armes". Deux jours plus tard, le "FPR menace", ce qui risque de "faire tomber à nouveau le pays dans la guerre civile", alors que l'armée a fait diffuser un message à la radio officielle "condamnant les débordements". Il est assez extraordinaire de voir *Le Monde* relayer les déclarations " d'apaisement " du gouvernement intérimaire (génocidaire) sur les ondes, d'autant plus que l'on sait le rôle déterminant joué par la radio dans l'incitation et la direction du génocide. La diabolisation du FPR, opposé à la " légitimité " des FAR qui ont pourtant participé activement aux massacres, souligne encore que *Le Monde* suit une analyse que tous les faits connus alors devraient pourtant infléchir.*

La réalité du génocide

En effet, les premiers signaux très forts dans la presse sont les articles de *Libération*, puis un article publié le 18 mai par *Le Nouvel Observateur* : " Nos amis les tueurs " (21 avril) de Laurent Bijard, qui initie toute une série d'articles sur les implications françaises au Rwanda : " La France prise au piège de ses accords ", d'Alain Filet (*Libération* du 18 mai) ; dans *Le Figaro* du 19 mai : " Rwanda, les faux-pas de la France " de Renaud Girard, etc.

Enfin, de nombreux journalistes contribuent à éclairer, à partir du 19 avril, le caractère génocidaire des massacres au Rwanda. La presse a, d'une manière générale, rapporté assez fidèlement ce qui s'est passé, même si l'interprétation ethniste a encore été parfois utilisée au détriment d'une lecture politique.

En revanche, la distinction établie pour le journal *Le Monde* est toujours valable, puisque le journal va continuer jusqu'à la fin de l'opération *Turquoise* à entretenir la confusion entre l'action des FAR et du FPR, ne distinguant que rarement le génocide de la guerre civile et entretenant une mythologie anti-FPR activement diffusée par les officiels français. Le FPR sera même désigné comme un groupe de "*Khmers noirs*" à deux reprises, dont l'une dans un éditorial de Colombani, le 23 juillet, alors que le génocide est pourtant consommé et que l'identification des criminels ne fait plus de doute. On dénombre cinq journalistes différents intervenant sur le dossier rwandais dans ce journal. Ce qui montre qu'il existe une véritable ligne politique, au moins implicitement. Comme le rappelait François-Xavier Verschave lors du colloque *Le Rwanda et les médias*¹, il est fort probable que les journalistes du *Monde* aient été en osmose avec la présentation officielle de l'engagement français. Jean Hélène reprendra même à deux reprises des "*renseignements fournis par la DGSE* ", expliquant que le FPR était armé par l'Ouganda. Un article complet sera même consacré à ce thème sous le titre : " D'où viennent les armes du Rwanda ? " En fait, l'auteur ne parle que des armes du FPR, dont on soupçonne l'Ouganda d'être le fournisseur.

Cet article stipule que " *l'ONU est impuissante à mettre fin aux trafics d'armes qui rendent possibles les massacres* ". Une formulation pour le moins ambiguë, qui pourrait laisser supposer que c'est le FPR le véritable responsable du génocide. Le titre est d'autre part inexact, puisque l'article n'évoque que le FPR. Or, à cette date, on sait déjà depuis longtemps que la France, mais aussi la Chine ont abondamment armé le régime d'Habyarimana, et que d'autres trafics, transitant notamment par le Zaïre, alimentent FAR et milices

On peut penser que, sous-jacent, se manifeste le complexe de Fachoda, savamment entretenu par les services français, qui structure souterrainement cet aveuglement au moins partiel face au clan extrémiste de *l'akasu* et cet acharnement anti-FPR.

Conclusion

Ce résumé du traitement par la presse française du génocide rwandais met en lumière trois inclinaisons fondamentales : la première est, malgré tout, le travail souvent remarquable d'un certain nombre de journalistes qui, après une approche marquée dans les premiers jours du génocide par la confusion, rendent compte du processus génocidaire en cours. On peut cependant remarquer qu'alors que des analyses sont déjà publiées au moins deux ans avant le génocide sur la radicalisation raciste du régime, il faut presque 10 jours pour que les plus perspicaces d'entre eux saisissent la nature ethnocide de l'événement. Mais l'énormité même du drame rend sa compréhension difficile. La seconde est la quasi-négation de l'événement, le génocide étant masqué par les termes de " guerre civile " ou de " combats interethniques ", catégories fondamentalement différentes du génocide. Et enfin la troisième ajoute à la seconde une soumission à la relation des faits par les génocidaires eux-mêmes.

Cette synthèse appelle manifestement à une réflexion sur le génocide au Rwanda, sa spécificité historique. Trop de poncifs fondent encore l'approche des problèmes contemporains du continent noir en général et du Rwanda en particulier, sur le mode de l'" Afrique éternelle ". Ces stéréotypes, directement issus de l'idéologie de l'imaginaire colonial nécessitent incontestablement un travail de déconstruction, seul à même d'élucider pourquoi l'Afrique demeure le lieu de projection de nos fantasmes, dont l'essentialisation raciale (ou ethniste) reste l'un des fondements.

Cet article est le fruit d'une communication au colloque international *Le Rwanda et les médias*, Université de Montréal/Vues d'Afrique, mai 1996. Cette communication a été remaniée et réactualisée.

2. Ce travail est donc volontairement circonscrit. Est-il besoin de préciser qu'une analyse de plus grande ampleur – et sur une plus longue période –

serait d'une utilité remarquable ? Elle permettrait, n'en doutons pas, de mettre à jour l'essentiel des poncifs sur l'Afrique sur la longue durée, leur persistance, leur prégnance dans l'imaginaire collectif. J'ai tenté, avec Pascal Blanchard, une approche historique de ce type, mettant en relation imaginaire colonial et représentations de l'immigration dans l'ouvrage *De l'indigène à l'immigré*, Gallimard, coll. "Découvertes", Paris, 1998, 128 p. 3. Les périodiques ont été consultés à la Bibliothèque nationale (Très Grande Bibliothèque), recherche complétée par la consultation des dossiers de presse de la Fondation nationale des Sciences Politiques.

4. Il fut, entre autres, membre du Conseil scientifique du Front national et l'un des responsables des amitiés France-Afrique du Sud, sou-tenant l'apartheid. Le plus dramatique est que Lugan fut professeur à l'Université de Kigali et enseigne aujourd'hui à Lyon.
5. Voir par exemple les ouvrages de Jean-Pierre Chrétien ou Claudine Vidal ou le dernier ouvrage de Jean-François Bayart, *L'illusion identitaire*, Fayard, Paris, 1999.
6. Pour une synthèse accessible, on lira les deux premiers chapitres de Colette Braeckmann, *Histoire d'un génocide*, Fayard, Paris, 1994.
7. Voir Jean-François Bayart, "Les politiques de la haine, Rwanda, Burundi, 1994-1995", *Les Temps Modernes*, n° 583, juillet-août 1995, pp. 217-227.
8. Voir François-Xavier Verschave, *Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda*, La Découverte, Paris, 1994.
9. On lira sur la question de l'interprétation ethnociste, l'ouvrage essentiel de Jean-Pierre Chrétien, *Le défi de l'ethnisme*, Karthala, Paris, 1998.
10. Sur le traitement du génocide par le journal *Le Monde*, on lira Jean-Paul Gouteux, *Le Monde, un contre-pouvoir ? Désinformation et manipulation sur le génocide rwandais*, L'esprit frappeur, Paris, 1999.
11. Université de Montréal/Vues d'Afrique, mai 1996.

Annexe 5

La guerre secrète de l'Elysée en Afrique de l'Est

Des renforts français viennent d'être dépêchés au Rwanda, au secours du régime du président Juvenal Habyarimana. Très impliqué, Paris fournit depuis vingt mois armes et encadrement à l'armée gouvernementale. Enquête.

11 juin 1992 – Stephen Smith

La France fait la guerre au Rwanda. Dans le plus grand secret, 150 militaires français viennent d'être dépêchés dans ce petit pays d'Afrique de l'Est, ravagé depuis vingt mois par la guerre civile. Envoyés au secours du président Juvenal Habyarimana, au pouvoir depuis 1973, ils rejoignent sur place une autre compagnie de soldats français, maintenue au «pays des mille collines» depuis le 3 octobre 1990. Ce jour-là, l'arrivée de contingents militaires français et belge, officiellement venus pour assurer l'évacuation de leurs ressortissants, avait sauvé un régime en pleine dérive. Encore avait-il fallu, pour prévenir l'imminente conquête de la capitale par les forces rebelles, qu'une colonne de ravitaillement du Front, populaire rwandais (FPR) soit stoppée, au lance-roquettes, par un hélicoptère de combat. Aux commandes était alors un officier de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), le contre-espionnage français. Depuis deux mois, c'est un autre officier français, le lieutenant-colonel Jean-Jacques Maurin, qui de facto décide des opérations de guerre de l'armée rwandaise.

Samedi dernier, à Paris, des représentants du gouvernement rwandais et du FPR, le mouvement rebelle, se rencontrent pour la première fois depuis le début des combats au Rwanda. Le porte-parole du Quai d'Orsay souligne le rôle de « facilitateur » joué par la France. En revanche, il n'annonce pas qu'au même moment, une compagnie française venue de sa base en Centrafrique débarque à Kigali, la capitale. La veille, les rebelles rwandais se sont emparés de la ville de Byumba, à 70kilomètres au nord de Kigali. Paniqué, le président Habyari-mana s'était alors adressé directement à l'Elysée. Son appel au secours y a été entendu. François Mitterrand entretient d'excellentes relations personnelles avec le chef de l'Etat rwandais, de même que son fils aîné et conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines, Jean-Christophe Mitterrand, avec «l'autre fils», Jean-Pierre Habyarimana...

Hier, une source au ministère de la Défense à Paris a confirmé la présence de soldats français à Byumba. « Nous n'y sommes pas intervenus, mais nous sommes là-bas pour voir et pour être vus», a-t-elle expliqué, parlant de « gesticulation préventive ». Mais qui a donc repris Byumba ? Officiellement,

l'armée rwandaise. L'ennui, c'est que celle-ci se serait effondrée depuis longtemps sans l'appui des forces françaises. Depuis vingt mois, une compagnie de légionnaires «tient» l'aéroport et certains axes routiers dans la capitale rwandaise. Quelque 25 coopérants militaires français assurent par ailleurs l'entretien du matériel de guerre. Enfin, un Détachement d'assistance militaire et d'instruction (DAMI), aujourd'hui fort d'une trentaine d'hommes, «forme» l'armée rwandaise.

Dans la réalité, cette mission qui, en théorie, exclut tout encadrement opérationnel, est ambiguë à souhait. Dans une note confidentielle adressée le 16 février dernier à l'ambassade de France à Kigali, le ministère rwandais des Affaires étrangères inclut ainsi parmi les attributions du chef du DAMI, à l'époque le lieutenant-colonel Chollet, « l'emploi des forces rwan-daises». Le texte précise que l'officier français, en même temps conseiller du Président rwandais, «rendra compte périodiquement à ses deux autorités de tutelle»... Epingle dans la presse belge, le lieutenant-colonel Chollet n'a finalement jamais pu assumer cette double casquette d'instructeur «neutre» et de commandant opérationnel de l'armée rwandaise. Devenu trop voyant, il a été retiré. Mais l'idée n'a pas été abandonnée, pour autant.

Selon nos informations, c'est le lieutenant-colonel Maurin, officiellement l'adjoint de l'attaché militaire à l'ambassade de France, qui commande aujourd'hui les forces rwandaises. Les rebelles du Front patriotique dénoncent avec virulence cette « caution militaire française». Dans un communiqué publié hier à Bruxelles, le FPR estime que « la justification humanitaire de la présence militaire française au Rwanda s'avère de plus en plus être un leurre. L'argument rabâché selon lequel elle vise à tempérer l'ardeur meurtrière du régime en place est pour le moins faible devant le poids des faits». Ceux-ci viennent d'être rappelés dans un rapport d'Amnesty International, publié il y a deux semaines : au cours des vingt derniers mois, en représailles contre l'incursion rebelle à partir de l'Ouganda, les forces de sécurité rwandaises ont sommairement exécuté « plus de mille Tutsi », l'ethnie minoritaire au Rwanda. Alors que quelque 800 prisonniers politiques viennent d'être libérés, au mois de février, les assassinats et attentats meurtriers se multiplient à travers le pays.

La France, malgré les dénégations de ses officiels, est partie prenante dans la guerre au Rwanda. Paris apporte son soutien actif à ce que l'africaniste Jean-Pierre Chrétien appelle « le tribalisme majoritaire» du président Habyarimana. Ce dernier, membre de l'ethnie Hutu, qui représente 80 % de la population rwandaise, ne veut pas composer avec les exilés Tutsi, chassés du pouvoir et du pays en 1959. Fournissant aujourd'hui le gros des troupes du FPR, le général Habyarimana les accuse de vouloir rétablir «l'ancien ordre féodal». Or l'opposition intérieure, qui vient d'entrer au sein d'un gouvernement de transition, représente une large majorité de Rwandais aspirant à une démocratisation du régime, au-delà des clivages ethniques. La semaine

dernière, à Bruxelles, l'opposition rwandaise s'est ainsi concertée avec les rebelles du FPR, constatant leur commune volonté de mettre fin aux combats et de former un «gouvernement d'union nationale» conduisant le pays à des élections libres. Or, le président Habyarimana et son entourage affairiste ne sont pas contraints de s'y résigner tant que la France alimente leur guerre contre les «revanchards tutsis».

Le 14 mai dernier, un Boeing-707 cargo de la compagnie bulgare Global Air est venu charger des obus pour mortier, du type 120mm «rayés», à Châteauroux, qui abrite l'ancien aéroport de l'OTAN aujourd'hui utilisé par l'armée française. Le numéro de vol attribué à cet enlèvement identifie comme commanditaire Air Rwanda. Dans l'incapacité technique de transporter elle-même ces munitions, la compagnie africaine a «sous-traité» l'affaire. Apparemment, c'est une pratique courante dans le florissant commerce d'armes avec le Rwanda. De l'aveu même du ministère de la Défense à Paris, des «avions civils sud-africains» seraient également venus au mois de mai à Châteauroux pour charger des munitions destinées à l'armée rwandaise. Simultanément, du matériel militaire d'une valeur de plus de 30 millions de francs vient d'être livré par l'Egypte au régime rwandais, selon la Lettre du Continent, publiée à Paris, qui s'offre le luxe d'ajouter le numéro de compte au Crédit lyonnais de Londres sur lequel le règlement a été effectué... Questions: d'où proviennent les fonds qui permettent au Rwanda, l'un des pays les plus pauvres d'Afrique, de financer cette guerre, et, accessoirement, à quoi servent tant d'obus dans un territoire exigu—seulement 26000 kilomètres carrés—, densément peuplé de 7millions d'habitants? Car les quantités enlevées en France sont importantes: au point que, l'armurier Thomson ne pouvant plus livrer, l'on a « prélevé » sur les propres stocks de l'armée française...

Annexe 6

Entretien avec Jean-Pierre Chrétien par Mehdi Ba

Les situations rwandaise et burundaise exigeraient « *une grande rigueur dans l'information et l'identification précise des faits et des acteurs, sans tomber dans les clichés ethniques qui ont été les vecteurs du génocide* », affirme Jean-Pierre Chrétien, collaborateur éminent du Centre de recherches africaines, mais aussi fidèle auditeur de Radio France Internationale (RFI). Il déplore « *subir depuis des mois le contraire dans les propos du correspondant de RFI, comme dans ses écrits au Monde : simplification ethnique incessante, parti pris pro-hutu (au sens de favorable aux thèses hutuistes), même si tout cela est habilement mis dans la bouche "d'observateurs" ou de "diplomates" ou de Dupont quelconques rencontrés sur la route ou dans les hôtels* ».

Maintenant n°10 | Mehdi Ba | sept. 1995

Quelle est l'influence des journalistes « anti-FPR » sur la perception du problème rwandais en France ? Après quoi peuvent bien courir ces fervents propagandistes ? Jean-Pierre Chrétien nous apporte des éléments de réponse.

Dix-huit mois après le génocide, quel est selon vous le degré d'information de l'opinion publique française sur la situation au Rwanda ?

Jean-Pierre Chrétien : Cela nous renvoie à la façon dont l'information est passée au moment du génocide, c'est-à-dire sur un registre émotif : les cadavres, le choléra... Comme la plupart des gens ne s'intéressent que de loin au détail des questions africaines, ils ont surtout été informés par la télévision. S'ils ont suivi attentivement les journaux, ils ont pu lire des analyses politiques à partir de juin-juillet 1994, mais à la télévision cette analyse a été très faible et c'est le mode émotif qui a dominé, à l'instar des crises somalienne et libérienne.

L'émotion étant retombée, il ne reste plus que des nouvelles épisodiques et lorsque des éléments nouveaux apparaissent, c'est toujours sur un ton spectaculaire : ça s'est manifesté avec Kibeho et actuellement avec le problème des réfugiés qu'on veut expulser du Zaïre.

À travers tout ça, je ne suis pas sûr du tout que l'opinion soit vraiment éclairée sur le réel enjeu, c'est-à-dire sur la nature politique et idéologique du

génocide. Finalement, ce qui reste dans la tête des gens c'est qu'il y a deux ethnies - hutu et tutsi -, que beaucoup de Hutus sont partis au Zaïre, que les Tutsis sont au pouvoir à Kigali...

Le fait qu'un pouvoir responsable du génocide soit en même temps responsable d'une intoxication de la population qui a provoqué un départ massif au Zaïre, ceci n'est pas perçu : on voit simplement les Hutus ayant peur des Tutsis. La réduction ethnique domine et c'est ce qui explique la virulence qu'a prise ce qu'on pourrait appeler le révisionnisme, le négationnisme à l'égard du génocide.

Quelques milieux bien informés, qui suivent et ont des contacts, exploitent l'aspect « bande dessinée » du problème (l'opposition ethnique considérée comme naturelle) pour essayer de gommer l'enjeu : c'est-à-dire le fait de savoir si le Rwanda pourra, après ce génocide, retrouver une conscience nationale dépassant le racisme, et pourra se reconstruire sur la base de la justice.

On ne va pas au-delà de l'idée qu'il existe un antagonisme entre deux ethnies. Je crains que la pédagogie des médias ait été insuffisante pour expliquer en quoi cet antagonisme était le fruit d'une idéologie raciste. Bien sûr, il y a eu de bons articles et, de loin en loin, des reportages télé ont dit certaines choses un peu plus justes, mais même quand on lit la presse, on retombe vite sur un « équilibrisme » entre les vengeances commises par des militaires du FPR et les massacres d'avril à juillet 1994. On s'apitoie sur les prisonniers, sur les conditions affreuses dans les prisons, mais en oubliant littéralement de quoi est inculpée la grande majorité des gens qui sont là.

Le combat contre le négationnisme se heurte à une espèce d'édredon, un « terrain mou » : les gens s'enlisent dans une vision ethnographique de l'Afrique. Je crois qu'on n'a toujours pas bien compris qu'il s'est commis un génocide au Rwanda. Bien qu'on connaisse tous les éléments, on renonce à croire qu'il est possible d'aller jusqu'au bout d'une analyse politique et idéologique en Afrique. Il y a une sorte de paresse intellectuelle dès qu'il s'agit de ce continent. Tout est noyé dans une vision simple : il y a des Hutus qui sont à l'extérieur, des Tutsis qui sont rentrés, et « les Tutsis ont pris les maisons des Hutus ».

Pensez-vous que la crise rwandaise telle que la présentent des journalistes comme Stephen Smith et Jean Hélène puisse être relayée à travers d'autres médias par un effet d'« autorité » ?

En ce qui concerne les médias nationaux, effectivement, on observe un certain type d'autorité, puisque ces journalistes font figure d'experts. C'est d'ailleurs étonnant de voir qu'aujourd'hui Stephen Smith fait d'avantage figure d'expert, sur le Rwanda, que Claudine Vidal [sociologue, chercheur au CNRS,

et au Centre d'études africaines - NDLR], qui a travaillé depuis les années 60 au Rwanda, qui connaît à fond cette société, qui a réalisé plein d'enquêtes... D'elle, on dira que c'est une « universitaire ». Tout le monde ne va pas lire Les Temps modernes, les Cahiers d'études africaines ou les livres parus chez Karthala, alors qu'en France - à Paris notamment -, beaucoup de ceux qui s'intéressent à l'Afrique auront accès à Libération : voilà pourquoi, en fin de compte, c'est Stephen Smith qui fait autorité.

De ce point de vue, il faudrait se livrer à une « analyse hiérarchique » de l'information : il y a d'abord la mise à plat de nouvelles, et puis il y a ce qui fait autorité. La base, ce sont les quelques paroles dites à la télévision, disponibles pour tout le monde..., mais intellectuellement, l'expertise va venir de certains grands journalistes. De même, les révélations et les prises de position de certaines associations reconnues (Amnesty, MSF, etc.) ont du poids dans ce processus. Il y a des relais dans l'authentification, c'est vrai.

À Libération, l'alternance des articles de Stephen Smith et Alain Frilet, dont les partis pris sont visiblement opposés sur la question rwandaise, vous paraît-elle tenir la route ou vouée à l'incohérence ?

Je ne sais pas comment fonctionne *Libération*, mais j'ai l'impression que les journalistes y sont très indépendants à condition qu'ils aient de la qualité et qu'ils apportent des faits intéressants. Or, il faut reconnaître que Smith comme Frilet sont de bons journalistes. Je crois que leur rédaction doit être consciente qu'il y a, effectivement, des éclairages très différents.

Apparemment, il n'y a pas à Libération une « pensée maison », alors qu'il y en a une au *Monde* qui est manifestement beaucoup plus cohérente. Entre les reportages de Jean Hélène, ceux de Frédéric Fritscher et les éditoriaux, tout dans ce quotidien va dans une même ligne, qui a été celle d'un équilibre entre FPR et ancien gouvernement, et d'une grande prudence dans les jugements portés sur la politique française. Tandis que dans *Libération* c'est beaucoup plus contradictoire, et puis Smith est lui-même contradictoire entre ce qu'il écrit à différents moments.

Un certain nombre d'associations et de spécialistes de l'Afrique des Grands Lacs, dont vous-même, se sont émus récemment du traitement de l'information réalisé par ces deux journalistes sur les enjeux au Rwanda. Il semble que malgré leur très bonne connaissance du dossier, ils accèdent (au moins implicitement) la thèse du double génocide [1]. On s'étonne, on s'indigne... est-ce qu'on a le droit de poser la question : « Pourquoi ? Pourquoi présentent-ils les faits de cette manière ? »

Certainement, il n'y a pas de raison que les journalistes soient plus tabous que les hommes politiques, les universitaires ou les médecins lorsqu'ils exercent leur métier. Ça devrait pouvoir rentrer dans un débat : le problème,

c'est que le débat n'existe pas beaucoup au niveau de la presse. Parfois il y a une lettre de lecteur qui paraît...

Ce qui surprend chez Jean Hélène et Stephen Smith (et ce, pour Smith, depuis juillet 1994), c'est qu'il semble qu'ils aient décidé d'avantage de mettre en examen le régime de Kigali que de s'interroger sur l'ensemble de la situation issue du génocide. On dirait qu'ils mettent entre parenthèses le génocide, comme si cet événement - aussi massif qu'atroce -, qui reste encore dans les ruines, dans les morts, dans la tête des gens, comme si cet événement n'avait pas existé.

On fait comme s'il s'agissait de n'importe quel autre pays d'Afrique : dès lors, ces journalistes se livrent à une analyse hargneuse du pouvoir en place avec tous ses défauts. Et de l'autre côté, on dirait que ce qui se passe dans la mouvance héritée de l'ancien régime - qui contrôle toujours les réfugiés, possède des réseaux d'influence en Europe, etc. - n'est pas très important pour eux.

Ce qui m'étonne, moi, ce n'est pas que Smith ou Hélène aient écrit des choses mauvaises sur le régime de Kigali, parce qu'il y en avait à dire, c'est la continuité dans une ligne. C'est le cas de Smith depuis qu'il a entrepris de vouloir démontrer, en juillet 1994, que le FPR avait abattu l'avion présidentiel (en utilisant des arguments qui ne tenaient pas du tout la route [2]), jusqu'aux articles dans lesquels il a massivement relayé le point de vue des Hutus ultras (Rwanda et Burundi confondus)...

Ainsi, une interview du Burundais Léonard Nyangoma [3], parue sans que l'auteur n'introduise la moindre distance. En 1994, toute la presse avait pourtant relaté comment Nyangoma s'était montré capable d'inventer un faux putsch, d'intoxiquer l'opinion. Tout le monde s'en était plaint, jusqu'au représentant de l'ONU, Ould'Abdallah. On savait que Nyangoma est un politicien susceptible de mentir, et pourtant Smith répercute ses thèses sans le moindre recul ! Il y a donc une continuité dans la défense d'une thèse « hutue » (au sens idéologique) qui est étonnante.

Est-ce que ça reflète un malaise personnel face à un génocide que, finalement, en Europe, on a pas su empêcher, ni su percevoir pendant plusieurs semaines ? Et qu'alors, d'une certaine façon, on voudrait faire oublier ça en disant « Eh bien, vous voyez, les rescapés du génocide, ils sont aussi mauvais que les autres » ?

Est-ce que, quand on est un correspondant à l'étranger, les types de réseaux d'information qu'on utilise font qu'à certains moments on fait soi-même des calculs ? C'est sur cela que je m'interroge. Est-ce qu'un journaliste, en fonction de certains types de sources, a des sortes de dettes ? Doit-il, pour

s'acquitter de renseignements obtenus à tel moment, rendre service à d'autres moments ? Je me pose la question...

Pour résumer, chez Smith, ou bien c'est un « état d'âme personnel » face à un génocide (une psychologie qu'il faudrait comprendre), ou bien c'est peut-être un calcul [4]. Chez Jean Héléne, c'est tellement plus froid qu'on ne pense même pas à ça.

Héléne répercute de façon vraiment trop évidente la version officielle française - la thèse des « Khmers noirs », par exemple - ainsi que la vision de la « troisième voie » rwandaise et des Burundais du Frodebu sous l'influence de Nyangoma. Il ne faut pas oublier que Jean Héléne est basé à Nairobi (Kenya), ville qui est devenue le foyer le plus important des gens de l'ancien régime Habyarimana et des partisans de la mouvance Nyangoma. Tous, notamment Jérôme Ndiyo, le responsable de l'information de Nyangoma, sont essentiellement basés dans la capitale kenyane.

Alors, est-il possible qu'en tant que journaliste le correspondant du Monde fasse mal son métier et croit être bien informé par des gens qui, gentiment, lui servent leur idéologie ? La question se pose, tant les articles d'Héléne sont calqués sur les déclarations de ces extrémistes.

Par ailleurs, je crois que c'est quelqu'un qui est totalement figé dans la vision tribale de l'Afrique. Et c'est là, très curieusement, une continuité au Monde : depuis Philippe Decraene jusqu'à Jean Héléne en passant par Jacques de Barrin, les correspondants de ce journal en Afrique ont toujours privilégié l'analyse ethnique « au niveau des pâquerettes ». C'est-à-dire que lorsque des personnes se battent, on cherche à identifier l'appartenance tribale, plutôt que le processus politique qui fait qu'une force ou un gouvernement exploite l'ethnisme.

Cette volonté de réduction a d'ailleurs conduit à des articles très agressifs à l'égard des universitaires, notamment avec de Barrin. Ils disent qu'au fond les universitaires nous cassent les pieds à couper les cheveux en quatre alors que l'Afrique c'est tellement évident, tellement simple : il y a des ethnies qui s'opposent.

Ce schéma a son importance. Peut-être y a-t-il le souci de faire plaisir à des instances officielles en France - quand on est correspondant de RFI ou du Monde en Afrique de l'Est ? Mais il y a aussi une fixation « hargneuse » sur l'explication ethnique pour affirmer : « Voyez, on a raison ! » Et chaque fois qu'on va trouver un élément allant dans ce sens, on va enfoncer le clou. Il y a une faiblesse intellectuelle dans l'analyse de l'Afrique qui s'est installée au Monde et qui semble donner une cohérence générale des éditoriaux aux reportages des correspondants.

Le 12 août, vous avez réagi en écrivant au directeur d'antenne de RFI, Michel Meyer, qu'est-ce que vous lui disiez ?

Je lui disais que c'était étonnant qu'il y ait un tel décalage entre ce que raconte son correspondant et ce qu'on voit par ailleurs dans d'autres documents. Que les problèmes du Rwanda et du Burundi étaient compliqués et qu'on attendait des analyses et pas une « évidente désinformation ». Autrement dit, soit Jean Hélène est bête, soit il le fait exprès ; il a entrepris, depuis Nairobi, de défendre une thèse, celle des idéologues du Hutu Power rwandais et burundais. Il aurait pu expliquer le débat, présenter les arguments...

Le remaniement ministériel de la fin août a cristallisé une nouvelle fois les atermoiements des journalistes dont nous parlions : ils y voient l'acte ultime du FPR pour s'appropriier la totalité du pouvoir. Auriez-vous des éléments d'analyse plus désintéressés ?

Au fond, ce qui vient de se passer au Rwanda, c'est une crise gouvernementale qui tourne essentiellement autour du problème de la sécurité, de la justice, du traitement du génocide et du retour des réfugiés. Cette crise a montré qu'au sein du gouvernement - du FPR notamment - on a considéré que l'action engagée n'était pas assez efficace, que ça piétinait... On assiste donc à un changement de personnels au sein de la coalition au pouvoir, qui s'opère conformément aux modalités prévues par les accords d'Arusha [5] : toutes les permutations, que ce soit sur le plan politique ou sur le plan de l'origine dite « ethnique », aboutissent au maintien des mêmes équilibres dans le nouveau gouvernement.

C'est une crise sérieuse mais rapidement réglée et qui n'a pas pour résultat, comme on l'a dit, une mainmise totale du FPR et des Tutsis sur le gouvernement. Ce dernier compte toujours une majorité de ministres hutus et une majorité de ministres n'appartenant pas au FPR. Cela étant, le FPR a, certes, une influence prédominante puisque c'est lui qui a gagné la guerre et que l'armée lui est prioritairement acquise : ça, personne ne le nie. Mais en tous cas, on a toujours affaire à un gouvernement de coalition.

À la base de cette crise gouvernementale, on trouve l'exacerbation des tiraillements entre deux interprétations des priorités à mettre en oeuvre : la justice ou la réconciliation. Certains pensent qu'il n'y a pas de réconciliation sans justice, et d'autres qu'il faut accélérer la réconciliation et tourner un peu plus vite la page sur le génocide ; c'est ça l'enjeu du débat. Derrière cela, il peut y avoir différentes manigances, des attitudes plus radicales, au FPR ou ailleurs...

Quand je lis la *Libre Belgique* aujourd'hui (1er septembre), je trouve à peu près la description de cette crise. Avec l'évocation « calme » des personnalités

en jeu. En revanche, dans l'article de Jean Hélène, j'ai l'impression de lire qu'il y a eu un coup d'État à Kigali et qu'il n'y a plus aucun ministre hutu ni aucun ministre non-FPR. [Les articles de Smith pendant le remaniement exploitent, à peu de choses près, la même trame - NDLR].

Son argumentation revient à dire que la « fiction d'Arusha » est finie, que c'est l'échec du gouvernement de coalition, etc. L'article ne met aucunement en valeur la personnalité des nouveaux ministres mais surtout celle des partants ; les mêmes partants qui étaient jusqu'alors considérés comme des pendants du FPR ou des « Hutus de service » deviennent tout à coup très bons en démissionnant !

Tout est ramené à la construction d'un pouvoir tutsi FPR à Kigali, on ne décèle aucune nuance. Or, la philosophie du FPR n'est pas du tout celle de l'ethnisme, pas plus que Kagame n'incarne l'ethnisme. Pas de trace des débats qui ont lieu à Kigali et que tout le monde connaît, tout nous ramène à un règlement de comptes contre le pouvoir de Kigali.

C'est quand même étonnant que, sur cette situation, *Le Monde* soit d'un parti pris si disproportionné que le point de vue d'un journal conservateur belge paraisse aussi équilibré.

Mehdi Ba

P.-S.

Les notes sont de la rédaction

[1] Selon Mitterrand, le FPR aurait procédé à son tour à un génocide après sa victoire sur les troupes des ex-FAR. Cette victoire avait pourtant mis un terme au génocide - bien réel celui-là - perpétré par l'État rwandais, que la France soutenait indéfectiblement depuis quatre ans par l'intermédiaire de son Président.

[2] Rappelons que, selon des informations recoupées par la journaliste belge Colette Braeckman, deux soldats français du Détachement d'assistance militaire d'instruction (DAMI) - dont l'un est identifié - auraient procédé à cet attentat, lequel fut le déclencheur du génocide. Aucune enquête à ce sujet n'a été menée, ni par l'armée, ni par le Parlement, ni par Stephen Smith. Ce dernier, au contraire, développait dans « Libération l'hypothèse (non étayée) d'une possible responsabilité du FPR dans l'attentat.

[3] Léonard Nyangoma peut être sommairement qualifié comme l'homme qui essaye par tous les moyens de créer une guerre civile au Burundi.

[4] Les mauvaises langues (nombreuses à la rédaction de Maintenant) ont dans l'idée que Smith bénéficie de contacts trop étroits avec les services spéciaux français. Les barrières de la « déontologie » seraient pulvérisées si ces mauvaises langues allaient jusqu'à dire qu'il perçoit des mêmes services une quelconque compensation (un salaire ?!). La seule question qui se pose est la suivante : pourquoi les directions de Libé et du Monde acceptent-elles

d'offrir de telles tribunes à l'État, surtout dans des circonstances à ce point « criminelles » ?

[5] Accords conclus par le Président Habyarimana et le FPR en vue d'un partage du pouvoir entre les divers partis, sur une base pluriethnique. Le génocide, couvert et soutenu par la France, organisé et exécuté par les tenants du Hutu Power (qui prirent le pouvoir « sur le cadavre d'Habyarimana »), en fut la principale violation.

Annexe 7

Note de Georges Martres

4.A.3. TD Kigali, 15 octobre 1990, Analyse de la situation par
la population d'origine tutsie

Déclassifié

OBJET : ANALYSE DE LA SITUATION PAR LA POPULATION D'ORIGINE
TUTSI. -

LA POPULATION RWANDAISE D'ORIGINE TUTSI PENSE QUE LE COUP DE MAIN MILITAIRE A ECHOUÉ DANS SES PROLONGEMENTS PSYCHOLOGIQUES PARCE QU'IL N'A PAS OBTENU DES RESULTATS ASSEZ RAPIDES POUR PREVENIR LA MOBILISATION DES HUTUS CONTRE LA PERSPECTIVE DU RETOUR DE L'ANCIENNE MONARCHIE.

ELLE COMPTE ENCORE SUR UNE VICTOIRE MILITAIRE, GRACE A L'APPUI EN HOMMES ET EN MOYENS VENUS DE LA DIASPORA. CETTE VICTOIRE MILITAIRE, MEME PARTIELLE, LUI PERMETTRAIT, D'ECHAPPER AU GENOCIDE. LE GENERAL RWIGYEMA, EN TENANT UNE PARTIE DE L'EST DU PAYS, CONSTITUERAIT UNE MENACE SUFFISANTE POUR OBLIGER LE PRESIDENT HABYARIMANA A NEGOCIER.

.../...
PAGE DEUX

LES TUTSI SONT CONVAINCUS QUE SI LA VICTOIRE DU POUVOIR ACTUEL ETAIT TOTALE, LE DEPART DES TROUPES FRANCAISES ET BELGES AURAIT POUR RESULTAT D'AGGRAVER LA REPRESSION ET LES PERSECUTIONS ET CONDUIRAIT A L'ELIMINATION TOTALE DES TUTSI. A DEFAUT DE VICTOIRE MILITAIRE DU GENERAL RWIGYEMA, NE CROYANT PAS AUX PROMESSES D'OUVERTURE ET DE DIALOGUE DU PRESIDENT HABYARIMANA, LES TUTSI VERRAIENT D'UN BON Oeil QU'UN COUP D'ETAT AU SEIN DU CLAN HUTU PORTE AU POUVOIR UN HOMME PLUS MODERE. CET HOMME RESTE A TROUVER. MAIS CERTAINS FONT REMARQUER QUE LE PRESIDENT HABYARIMANA LUI-MEME A PRIS LE POUVOIR EN 1973 DANS DES CONDITIONS ANALOGUES ET QU'IL ETAIT ALORS COMPLETEMENT INCONNU.
151130./.

MARTRES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES